

## 1967 : net ralentissement de croissance au Québec

### Malgré l'Expo, le taux passera de 6.2 à 4.5 p. c.

QUÉBEC (LED) — L'économie québécoise a connu, en 1966, un taux de croissance de 6.2 pour cent en termes réels qui se traduit par un taux de croissance de 9.7 pour cent en termes monétaires, si l'on tient compte de l'augmentation du coût de la vie. Le produit national brut du Québec a atteint 14.7 milliards de dollars au cours de l'année qui s'achève. Mais les prévisions pour l'année 1967 indiquent un taux de croissance de 4.5 pour cent en termes réels qui, si la tendance des prix se maintient, se traduira par un taux de croissance de 7 pour cent en termes monétaires. Le ralentissement prévu dans le taux d'expansion économique du Québec l'an prochain serait imputable principalement au maintien de mesures restrictives en matière de crédit et à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, même si l'exposition universelle doit contribuer à l'expansion et procurer des revenus supplémentaires.

Ces statistiques sur la conjoncture économique ont été fournies hier par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Maurice Bellemare, qui rendait public le rapport annuel préparé par le service d'études conjoncturelles du bureau de recherches économiques de son ministère.

Au cours de la lecture de son rapport, le ministre Bel-

lemare s'est bien défendu de vouloir entreprendre une polémique avec ceux qui, ces dernières semaines, ont brossé un tableau pessimiste de la situation de l'économie québécoise. Il a cependant soutenu que cette dernière image était "incomplète et tronquée" tandis que les statistiques du rapport présenteraient la situation dans sa véritable perspective. Le ministre faisait alors allusion, notamment, à la thèse défendue par le secrétaire parlementaire du ministre fédéral des finances, le député Jean Chrétien.

C'est la troisième année consécutive que le taux de croissance du Québec dépasse 9 pour cent en termes monétaires. En 1965, ce taux avait été de 9 pour cent et 9.9 pour cent en 1964. En termes réels, le taux annuel de progression moyen du Québec au cours des cinq dernières années égale le taux canadien de 5.5 pour cent. Au cours de la même période, le taux de progression moyen des États-Unis a été de 4.5 pour cent. "Notre performance en 1966, de même qu'au cours des années antérieures, se situe parmi les meilleures au monde", a commenté M. Bellemare.

La valeur globale des biens et services produits par les Québécois en 1966 est de \$14.7 milliards. Le rapport du ministère de l'Industrie et du

commerce attribue cette tendance ascendante, malgré un certain ralentissement dans le domaine de la construction, au pourcentage élevé des investissements nets, soit 24 pour cent du produit national brut québécois en 1966.

Le rapport fournit également des statistiques dans plusieurs domaines significatifs.

Dans le domaine de l'emploi, il révèle que cent deux mille (102,000) nouveaux emplois ont été créés en 1966 en comparaison de quatre-vingt-cinq mille (85,000) en 1965. Malgré l'augmentation de 4.7 pour cent de la main-d'œuvre, la hausse accélérée du taux de volume de l'emploi a fait baisser le taux de chômage de 5.4 pour cent en 1965 à 4.7 pour cent en 1966.

Quant au revenu disponible des Québécois, il a atteint, en 1966, \$9,587 millions; ce qui représente un gain de 7.4 pour cent par rapport à 1965 qui est dû à une augmentation de 5.4 pour cent du volume de l'emploi de 5.4 pour cent et à un accroissement de 5.9 pour cent du gain horaire.

Les investissements nets atteignent \$3,566 millions, soit une augmentation de 10.4 pour cent en 1966. Le secteur de la fabrication, avec un taux de croissance de 24.4 pour cent, se classe premier. Le secteur



M. Maurice Bellemare, ministre de l'industrie et du commerce

## Tandis que le bâtonnier général demande à voir le ministre de la justice

### Si Québec ordonnait une enquête royale sur la conduite de la police le juge Lagarde pourrait cesser sa préenquête sur l'affaire Sicotte

par Michel ROY

"Si le gouvernement donnait suite à la demande du Barreau et ordonnait une enquête royale sur la conduite de la police, et si cette enquête devait aussi porter sur

l'affaire Sicotte, je devrais alors cesser ma préenquête", a déclaré hier le juge Irénée Lagarde qui a suspendu les audiences dans cette affaire jusqu'à mardi, 27 décembre, à la demande des trois avocats délégués par le ministre

de la justice. En effet, MM. Alfred Tourigny, Laurent Bélanger et Lucien Thinel — qui représentent le ministère, la Police provinciale, les procureurs de la Couronne et l'ancien ministre Claude Wagner — ont été convo-

qués à Québec par Me Jean-Jacques Bertrand qui désireait les consulter au sujet de la demande du Barreau de la province tendant à l'institution d'une enquête royale.

Malgré son désir de procéder sans retard ni délai, l'éminent juge s'est rendu à cette demande. "Mais, à compter du surlendemain de Noël, a-t-il précisé hier, nous siégerons sans interruption."

## Le conseil du travail demande formellement au ministre la permission d'entendre la CIC

QUÉBEC — Dans le mémoire qu'elle a transmis au Conseil supérieur du travail, au début de la semaine, la Corporation des instituteurs catholiques prie le Conseil d'intervenir pour corriger la situation "inacceptable" créée par les directives du ministère de l'Éducation en matière de relations de travail dans le secteur scolaire.

La CIC n'a pu être entendue en audience par le conseil supérieur, le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, s'y étant opposé. Néanmoins, la CIC a adressé un mémoire au secrétaire de l'organisme et elle a rendu publique hier la teneur de ce document.

Quant au Conseil supérieur, il a demandé à l'unanimité au ministre du travail la permission d'entendre la CIC et tous les autres organismes qui auraient des représentations à faire à ce sujet. Il a fait cette

demande lors de sa réunion régulière hier.

Le mémoire réclame que dans le domaine scolaire, autant que dans les autres, le code du travail soit appliqué intégralement et sans arbitrage administratif.

La CIC affirme dans son document que les interventions du gouvernement ont faussé tous les mécanismes de négociation, rendu les délais de conciliation purement illusoire et tendent à priver les associations d'enseignants de tout moyen de discussion efficace vis-à-vis de leurs employeurs.

"Si la liberté de négociation est à la base de notre système de relations de travail, les mécanismes actuels dans le domaine scolaire en sont la négation pratique," affirme la CIC.

S'en prenant aux directives du 14 octobre concernant la négociation de conventions collectives de travail entre commissions scolaires et les enseignants, la CIC estime que ce nouveau mécanisme entraîne la négation de la libre négociation.

La CIC reconnaît que techniquement et juridiquement, selon les directives du ministère, la commission scolaire conserve le droit de discuter avec le syndicat de conclure des conventions collectives et de fixer les conditions de travail de ses enseignants. Mais la CIC soutient que pratiquement, la pression économique est telle que le syndicat se trouve généralement dans l'impossibilité de discuter efficacement avec la commission scolaire.

"La commission scolaire sait que si elle paie au delà de l'échelle établie par le ministère, elle sera l'objet de sanctions en se voyant refuser toute subvention dite supplémentaire, quels que soient sa situation et ses besoins propres."

Le document ajoute que les délais de négociations se passent alors à attendre que le ministère ait pris position sur les offres économiques.

Quant à la conciliation, la CIC estime que les conciliateurs du ministère du travail ne sont que des témoins passifs, puisqu'ils doivent attendre, impuissants, l'expiration des délais de conciliation.

Advenant le cas où les négociations n'aboutissent pas, il reste alors le recours à l'arbitrage et à la grève, note la CIC, qui explique que "le recours à l'arbitrage est pratiquement fermé par la nécessité d'une autorisation administrative préalable", et celui de la grève "est faussé par la possibilité d'une injonction spéciale en tout temps."

"Le conflit des hôpitaux s'est réglé, en partie sous la menace d'une loi spéciale de la législature. Et nous ne savons pas jusqu'à quel point les droits théoriques des enseignants seraient respectés en cas de conflits majeurs", souligne le document.

La CIC représente plus de 50,000 enseignants au Québec.

une enquête royale faciliterait singulièrement la position des policiers appelés à déposer. "Songez, disait-il, que devant le tribunal, fût-ce au stade de la préenquête, ces messieurs ne sont pas toujours portés à dire toute la vérité tandis qu'une commission royale cherche moins à inculper qu'à découvrir la vérité; et les témoins, sachant qu'on s'en prend au système, et non pas seulement aux individus, seront davantage portés à dire tout ce qui peut éclairer la commission..."

Idéalement, et pour offrir à l'opinion publique d'indiscutables garanties d'impartialité, ne serait-il pas recommandable, disait hier soir un procureur chevronné, de nommer trois juges pour constituer cette commission?

Idéalement, et pour offrir à l'opinion publique d'indiscutables garanties d'impartialité, ne serait-il pas recommandable, disait hier soir un procureur chevronné, de nommer trois juges pour constituer cette commission?

## Québec accepte de créer une direction de la main-d'œuvre

QUÉBEC — Le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, a révélé hier que le cabinet a accepté en principe de créer au Québec une direction générale de la main-d'œuvre.

Au cours d'une brève rencontre avec les membres du Conseil supérieur du travail, M. Bellemare a précisé que la direction générale de la main-d'œuvre aura pour but d'assurer une plus grande cohésion entre les bureaux provinciaux de placement, les centres de recyclage des travailleurs, les centres de formation professionnelle et les centres d'apprentissage.

Dès la semaine prochaine, a-t-il précisé, la Commission de la fonction publique organisera un concours en vue de déterminer les 25 personnes qui occuperont les postes de commande dans les régions et

sous-régions économiques du Québec.

Au cours d'une conversation à bâtons rompus avec les membres du Conseil supérieur du travail, le ministre a également annoncé que le gouvernement présentera au cours de la présente session une loi sur le travail de nuit des femmes. Il a assuré le conseil qu'il pourra se prononcer et sur le principe et sur les modalités de cette loi.

M. Bellemare a en outre annoncé la nomination de deux sous-ministres adjoints au ministère du travail. Il s'agit de MM. Réal Mireault, directeur du service de conciliation du ministère du travail pour la région de Montréal, et Fernand Morin, professeur de droit du travail à l'université Laval. Tous deux aideront le sous-ministre, M. Donat Quimper. M. Quimper occupe ce poste depuis le mois d'octobre.

Mais, fait-on observer d'autre part, est-il absolument sûr que le juge Lagarde mettrait un terme à la préenquête dès lors qu'une enquête générale serait ordonnée? Cela dépendrait du mandat. Ne faut-il pas distinguer entre la dénonciation d'un citoyen qui s'attaque à un cas particulier, et l'ensemble du problème que peut poser la conduite de la police?

Au-delà de ces distinctions, un avocat exprimait l'avis qu'

**MÉTÉOROLOGIE**

Nuageux, quelques chutes de neige.

Min. : 15 — Max. : 25

Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTRÉAL

**FÊTE DU JOUR**

STE VICTOIRE

**F. PILON**

INC.

Fournitures de bureau

## Espérant un "miracle de la bonne volonté"

### Vietnam: le pape demande aux deux camps de vouloir "simultanément" négocier

#### Paul VI souhaite une prolongation de la trêve de Noël

CITE DU VATICAN — Un "miracle de bonne volonté" de la part des deux parties qui se battent au Vietnam est demandé "respectueusement et chaleureusement" par le pape dans son message de Noël.

Pour mettre fin à cette "guerre à la fois si typique, tragique et menaçante", estime Paul VI, "il suffirait que les hommes le veulent simultanément, d'un côté comme de l'autre, et la guerre serait terminée, la crainte de conflits plus graves s'apaiserait, l'honneur des combattants serait sauve. L'espérance et la paix refléteraient dans le monde, tandis que la conscience de l'humanité aurait accompli un heureux progrès dans le sens de son premier devoir, celui de la fraternité."

C'est pourquoi le pape souhaite que la trêve de Noël se prolonge afin de permettre d'engager des "négociations sincères, seul chemin conduisant à la paix dans la liberté et la justice".

"C'est la bonne volonté qui délient le nœud de la paix, poursuit le Saint-Père. La difficulté vient du fait que cette clé doit être tournée en même temps par les chefs responsables de l'un et de l'autre front. Cette simultanéité loyale et réelle devrait être le miracle de cette fête de Noël."

Parlant plus généralement de la paix Paul VI, après avoir rappelé la définition qu'en donna Saint-Augustin: "La tranquillité de l'ordre", affirme que la paix n'est pas un bien dont on puisse jouir bêtement, mais un bien qu'il faut conquérir et défendre sans cesse.

Si le monde n'a pas encore trouvé la paix, c'est qu'il manque de sécurité et de manque de sécurité, que le progrès scientifique et technique n'est pas parvenu à faire disparaître, bien au contraire, pourrait, dit le pape, de danger permanent se transformer en catastrophe.

Pour établir des liens de fraternité entre les hommes, le respect, l'estime, la collaboration réciproque, il faut à poursuivre le pape "les motifs transcendants de la religion, et même de la religion chrétienne,

dit le pape, qui seule possède le remède souverain aux insuffisances humaines".

Rappelant aux hommes leur devoir de rendre gloire à Dieu, "source de toute existence et raison profonde de toute loi scientifique et morale", Paul VI met en garde l'humanité contre le péril de ce qu'il appelle "l'idolâtrie moderne".



Texte intégral du message de Noël du pape à la page 5

L'homme étant un être lancé vers Dieu doit rechercher Dieu. S'il se fait Dieu lui-même "ce sera le drame de notre histoire", dit le pape. Cette tragédie nous menace avec ses virtualités de catastrophes sans fin.

À la fin de son message, le Saint-Père adresse ses vœux de Noël tout particulièrement au peuple vietnamien, à tous les peuples de la terre, à toutes les institutions internationales qui cherchent à promouvoir la concorde et le progrès parmi les nations et il adresse un salut particulier à la jeunesse "pour qu'elle cherche et trouve le droit chemin qui l'oriente vers les vraies valeurs de la vie, et qu'elle sache les mettre en honneur dans la nouvelle génération".

Voir page 2: Vietnam

## L'UNICEF étudie le document Pepper sur les enfants vietnamiens victimes de la guerre

NATIONS UNIES — M. Henry Labouissie, directeur de l'UNICEF, étudie avec soin le document de M. William Pepper sur le sort des enfants du Vietnam ainsi que la lettre dans laquelle la revue "Ramparts" l'invite à "conduire d'urgence une enquête sur place sur la situation des enfants victimes de la guerre", déclara-

re-t-on au siège du Fonds pour l'enfance des Nations unies.

M. Labouissie, indique-t-on d'autre part, a regagné New York mardi à l'issue d'une tournée dans divers pays asiatiques. Il a fait un bref séjour à Saigon au cours de ce voyage.

Pepper confirme ses accusations

M. William Pepper, journaliste indépendant qui effectua au printemps dernier une enquête au Sud-Vietnam sur les enfants victimes de la guerre et en rapporta le document bouleversant affirmant qu'environ 250,000 enfants ont été tués par les raids américains et 750,000 blessés, a tenu, hier, une conférence de presse à New York, sous les auspices de la revue progressiste "Ramparts", qui vient de publier les résultats de son enquête.

M. Pepper a confirmé véridité de ses accusations. Il a précisé que, s'il ne tenait pas ses chiffres des autorités américaines ou vietnamiennes de Saigon, qui se contentent d'admettre que de nombreux civils — plusieurs milliers — dont des enfants, sont morts victimes de la guerre, il avait, au cours de son voyage, parlé à titre privé avec de nombreux personnels et avec des médecins, avait visité des hôpitaux, des centres de réfugiés et des villages vietnamiens et qu'il avait conclu, d'après ses entretiens et d'après les statistiques qu'il avait pu recueillir, que près d'un million d'enfants sud-vietnamiens avaient effectivement été tués ou blessés depuis 1961. Il a ajouté que ce chiffre devait être actuellement encore plus élevé du fait de

l'escalade du conflit survenue depuis les six derniers mois.

M. Pepper a déclaré enfin que cette estimation avait été confirmée, pas plus tard qu'il y a deux jours, par M. Hugh Campbell, ancien membre pour le Canada de la Commission de contrôle internationale.

M. Pepper a, par ailleurs, révélé que le département de la défense venait d'affirmer qu'il était impossible de vérifier l'exactitude des chiffres avancés, car il n'existe aucune statistique sur le nombre des victimes civiles et que, d'autre part, on ne pouvait distinguer entre les victimes d'accidents de guerre et celles du terrorisme vietcong. Ce à quoi M. Pepper a répondu qu'il était bien évident que Vietcong comme Américains étaient responsables des pertes civiles, mais que seuls les Américains utilisaient du napalm et que les centaines de milliers de brûlés étaient bien des victimes américaines. En outre, a-t-il ajouté, il est facile de distinguer entre les blessés par bombardements — autres victimes américaines — et ceux l'ayant été au cours d'un accrochage entre les deux forces en présence au Vietnam.

Le Dr Benjamin Spock, pédiatre et co-directeur du SANE (comité pour une politique nucléaire raisonnable), qui assistait également à la conférence de presse, a déclaré, pour sa part, que tous les blessés, même les plus gravement atteints, étaient transportables et que, si le gouvernement américain voulait bien les faire soigner aux États-Unis, il le pourrait. Il

Voir page 2: UNICEF

## Rénovation urbaine: Montréal demande \$38 millions à Ottawa

Le ministère des affaires municipales vient de transmettre à la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour et au nom de la ville de Montréal, une demande de contribution financière de \$38,387,500 de la part du gouvernement fédéral.

Cette somme représente la moitié du coût de la première phase du programme de rénovation urbaine dans le secteur de "La Petite Bourgeois", qui doit s'étaler sur une dizaine d'années et nécessiter des fonds d'environ \$150 millions.

La ville de Montréal, lit-on dans la lettre du ministre, "voulant entreprendre sans délai la mise en oeuvre de ce projet, demande l'assistance financière d'Ottawa pour l'acquisition des propriétés, le débaillement des terrains et l'installation des services et ouvrages municipaux autres que la construction de bâtiments publics".

Le conseil municipal de Montréal, en date du 5 octobre dernier, et le lieutenant-

gouverneur en conseil, en date du 30 novembre dernier, ont déjà approuvé le programme mis au point par le service d'urbanisme. Le ministre des affaires municipales et la ville de Montréal ont été autorisés à négocier et à conclure une entente avec la SCHL, aux termes de la loi nationale sur l'habitation.

En vertu de cette loi, Ottawa peut défrayer la moitié du coût d'un projet de rénovation urbaine. La province de Québec a aussi été invitée par la ville à fournir une assistance financière, mais les autorités provinciales n'ont pris aucune décision en ce sens.

Le programme touche la zone délimitée par l'avenue Atwater, les voies de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, la rue Guy et le canal Lachine. La première phase dont il est question dans la requête sera suivie par la construction d'immeubles publics et de logements, dont le coût atteindra également environ \$75 millions.

## Le président de l'Alliance: la CECM devra hâter le rythme des négociations

Le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Aimé Nault, a déclaré hier soir que la Commission des écoles catholiques devra sûrement accélérer son rythme de travail à la table des négociations, si elle veut réellement en arriver à un règlement avant le 13 janvier et ainsi éviter la grève de ses 9,000 enseignants.

M. Nault a ajouté que le rythme de travail actuel de la CECM "oblige les enseignants à redoubler leurs préparatifs

de grève"; il a mentionné deux exemples à l'appui de cette assertion. Premièrement, la CECM a présenté hier à la séance de conciliation certaines contrepropositions dont le texte, comme on l'a découvert, avait été imprimé il y a plusieurs semaines; pour quoi, a demandé M. Nault, la CECM ne nous les a-t-elle soumises plus tôt? Et deuxièmement, bien que le conciliateur ait invité les deux parties hier à se rencontrer en soirée pour prolonger la séance de conciliation, cette rencontre n'a pas eu lieu parce que la CECM a décliné l'invitation.

Par ailleurs, l'Alliance et la CECM ont convenu hier de prolonger le mandat du conciliateur désigné par le ministère du travail. Ce mandat expirait ces jours-ci; il est prolongé jusqu'au 10 janvier, soit jusqu'à la veille du jour où la grève des enseignants montréalais pourrait être déclenchée selon les dispositions du code du travail.

Les prochaines séances de conciliation auront lieu les 27 et 28 décembre. Les deux parties sont tombées d'accord pour ajouter deux autres séances au calendrier des rencontres prévues.

L'impression était complète mercredi, au cours de la première journée de conciliation depuis le vote de grève de lundi dernier, a révélé M. Nault, mais la CECM a soumis hier quelques contrepropositions qui ont permis aux deux parties d'enregistrer de "légers progrès".

Vietnam

(Suite de la première page)
APPEL A LA SINCERITE DES DEUX PARTIES

Le "miracle de bonne volonté" que Paul VI appelle de ses vœux au Vietnam dans son message de Noël se réalisera-t-il ?
Une fois de plus, et de façon pressante, le pape a demandé qu'une négociation sincère fasse taire le bruit des armes.

SILENCE A WASHINGTON

WASHINGTON — Le message de Noël de Paul VI va faire l'objet d'un examen très attentif de la part des autorités américaines qui ne voudront certainement pas

adopter une attitude susceptible d'être considérée comme contraire à l'esprit de l'appel à la bonne volonté lancé par le Saint-Père. Pour l'instant, le département d'Etat s'abstient de tout commentaire.
Déjà, dans sa lettre au secrétaire général des Nations unies U Thant, lui demandant de tout mettre en oeuvre pour parvenir à des négociations au Vietnam, l'ambassadeur Arthur Goldberg s'était référé aux récentes paroles de Paul VI se félicitant et trouvant décidées par les deux adversaires et souhaitant leur prolongation.

On retient cependant à Washington, dans le discours du Saint-Père ses références à la "puissance de destruction" qui donne aux hommes "des motifs d'assurance dans leur propre force et d'exaltation orgueilleuse". Une bonne partie de l'opinion américaine ne manquera pas de se sentir visée par ces paroles du Souverain pontife.

Masse: pas de congé aux étudiants du Québec pour fêter John A. Macdonald

QUÉBEC. — Le ministre de l'Éducation, M. Marcel Masse, a affirmé hier à Québec que si le cabinet fédéral décrétait la journée du 11 janvier comme journée de congé pour tous les étudiants du Canada, cette décision serait considérée comme nulle et non avenue au Québec.

la vie syndicale

Les Métallistes chez Electric Pioneer

GRANBY. — Les employés de la compagnie Electric Pioneer de Québec, dont l'usine est située à Granby, se sont prononcés en faveur du Syndicat des métallos (PTQ) lors d'un vote surveillé par des officiers de la compagnie et de la Commission des relations de travail du Québec. Les Métallistes ont obtenu 19 votes tandis que la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (IBEW) en ont obtenu trois. Quatre bulletins ont été annulés. Le syndicat des métallos fera bientôt parvenir une lettre à la direction de la compagnie pour que les négociations soient entreprises le plus tôt possible.

Un tel congé pourrait être rendu officiel par une décision du cabinet fédéral. "Un tel geste, s'il était posé, a dit M. Masse dans un communiqué remis à la presse, équivaldrait à créer un précédent dans un domaine où la juridiction du Québec est incontestable, si les mots veulent encore dire quelque chose. Ce geste serait en l'occurrence d'autant plus regrettable que, dans la mesure où il fait fi des droits des provinces, il traiterait exactement à l'encontre de l'esprit et de la lettre du pacte confédératif de 1867."

Le ministre a fait savoir que la détermination des dates du calendrier scolaire et l'établissement des dates de congés constituent l'une de ces décisions qu'il appartient au ministre de l'éducation du Québec de prendre et qu'en conséquence, toute décision du gouvernement fédéral dans ce domaine sera automatiquement nulle et non avenue. M. Masse a précisé que le calendrier des congés scolaires a déjà été établi et que, de toute façon, il serait impossible de le modifier d'une façon aussi soudaine.



MUNICH. — Le coût des constructions à entreprendre pour le déroulement des 20es Jeux olympiques d'été à Munich en 1972 a été évalué à 475 millions de marks (environ 500 millions de francs français). Annonce en a été faite mercredi par M. Hans-Jochen Vogel, bourgmestre de la capitale bavaroise, dans son premier compte rendu au conseil municipal. Il a précisé à cette occasion que le village olympique pourra être transformé par la suite en cité résidentielle susceptible d'héberger 7,500 personnes.

MONTE-CARLO. — Les organisateurs du rallye de Monte-Carlo ont confirmé officiellement hier qu'à ce jour 234 équipages étaient déjà engagés pour participer à la 36e édition de l'épreuve.

Parmi ces engagés figurent notamment Paddy Hopkirk et Timo Mäkinen sur BMC Cooper, ainsi que Roger Clark, Rauno Aaltonen et Rosemary Smith qui avaient été, on se le rappelle, tous éliminés lors du dernier rallye à cause d'une mauvaise interprétation des règlements en vigueur. Pauli Tuovonen, vainqueur officiel en 1966 sur "DS Citroën", est également engagé, mais sur "Lancia Fulvia" cette année.

Le sénateur Hugessen prend sa retraite

OTTAWA. — Le sénateur libéral du Québec, Adrian K. Hugessen prendra sa retraite le 1er janvier après avoir fait partie du sénat durant 30 ans. Le sénateur Hugessen, avocat montréalais âgé de 75 ans, a révélé à un reporter qu'il avait envoyé sa démission au gouverneur-général.

Une loi passée en 1965 prévoit une pension annuelle de \$8,000 par année aux sénateurs qui prennent leur retraite à l'âge de 75 ans ou plus. Cette démission portera à sept le nombre de sièges vacants au sénat. Trois sièges de l'Ontario sont vacants et les provinces de Québec, de Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont chacune un siège vacant.

La position des partis à la Chambre haute, formée de 102 sièges, est maintenant la suivante: libéraux 61, conservateurs 31, indépendants 2, et libéral indépendant 1.

Le sénateur Hugessen est né le 5 juillet 1891, à Ashford, Angleterre. Il est le fils du premier baron Brabourne, ancien membre du Parlement britannique. Après des études au Eton College, en Angleterre, et à l'université McGill, il a servi outre-mer avec le bataillon McGill de 1916 à 1918. Candidat libéral battu lors de l'élection fédérale de 1935, il fut nommé au sénat le 12 janvier, 1937. Il est chancelier du diocèse anglican de Montréal et ancien bâtonnier du Barreau du Québec. Il est aussi directeur de la Canadian Marconi et de l'International Paints of Canada.

De 1950 à 1952, il a été assistant du chef parlementaire au sénat.

Le secrétaire d'Etat ne fait pas grief à un employé de Radio-Canada d'être séparatiste

OTTAWA. — Un député conservateur a demandé en Chambre qu'une enquête soit tenue sur les accusations portées par des journaux à l'effet que certains employés haut placés de Radio-Canada soient des séparatistes. Parmi ces engagés figurent notamment Paddy Hopkirk et Timo Mäkinen sur BMC Cooper, ainsi que Roger Clark, Rauno Aaltonen et Rosemary Smith qui avaient été, on se le rappelle, tous éliminés lors du dernier rallye à cause d'une mauvaise interprétation des règlements en vigueur. Pauli Tuovonen, vainqueur officiel en 1966 sur "DS Citroën", est également engagé, mais sur "Lancia Fulvia" cette année.

Le secrétaire d'Etat Mlle Judy LaMarsh a répondu que l'article contenait plusieurs erreurs et semblait insinuer que les employés de Radio-Canada n'ont pas la liberté de parole et de réunion. Elle a déclaré que les employés de Radio-Canada avaient le droit d'avoir une opinion personnelle tout comme les autres citoyens, pourvu qu'ils demeurent impartiaux au cours des programmes. La loi défend aux employés de Radio-Canada de se porter candidats à des postes politiques ou d'appuyer les candidats à ces postes.

Lebel-sur-Quévillon: tout rentre dans l'ordre sur les chantiers de Domtar

LEBEL-SUR-QUEVILLON. — La police municipale a fait savoir hier soir que tout est rentré dans l'ordre, après l'agitation syndicale de cette semaine sur les chantiers de la société Domtar. Il avait été rapporté auparavant, dans cette dernière municipalité forestière du Nord-Ouest québécois, que des travailleurs s'étaient emparés des appareils de communication du chantier et en avaient bloqué l'entrée. Le chef de police de Lebel-sur-Quévillon, M. Lionel Ouellette, a fait savoir hier dans une entrevue que la police municipale, assistée de policiers provinciaux venus de Sainte-Juste, se sont amenés sur le chantier mercredi soir pour rétablir l'ordre. Aucune arrestation n'a été faite et les agents n'ont découvert aucune trace de violence sur le chantier. Un porte-parole de la société Domtar avait fait savoir qu'un

Ralentissement

(Suite de la première page) commerce, finance et services commerciaux arrive au deuxième rang avec un taux de croissance de 23,9 pour cent. Voici maintenant les statistiques de la production québécoise en 1966 dans les différents secteurs: Agriculture: le revenu monétaire des cultivateurs provenant de la vente de leurs produits a été de \$556 millions, soit une augmentation de 8,3 pour cent. L'industrie minière: la valeur des expéditions de ce secteur a augmenté de \$707,700,000 en 1965; cette année elle se chiffre à \$750,000,000, soit une hausse de 6,5 pour cent. Fabrication: la valeur des expéditions des fabricants a augmenté d'environ un milliard de dollars en 1966, ce qui présente une augmentation sans précédent de 9,9 pour cent ou, au niveau global, dix milliards cinq cent millions de dollars (\$10,500 millions). La transformation structurelle qui se manifeste depuis quelques années dans le secteur manufacturier a entraîné les branches des biens durables, autrement dit le volume de l'emploi et la valeur ajoutée ont augmenté plus rapidement dans les branches des biens durables que dans celles des biens non durables. Le volume de l'emploi dans les branches des biens durables a augmenté de plus de 5,8 pour cent en moyenne sur les quatre dernières années; cette année cette hausse est de 6,3 pour cent. Quant à l'industrie des biens non durables, l'augmentation ne dépasse pas une moyenne de 2,9 pour cent au cours des quatre dernières années. Cette année, elle est de 1,6 pour cent. Construction: En dépit d'un certain ralentissement dans le domaine de la construction résidentielle dû à la politique des autorités responsables dans le domaine monétaire, la valeur de l'industrie de la construction s'élève à \$2,830 millions cette année, contre \$2,685 millions, en 1965, soit une augmentation de 6,2 p.c. Des journalistes ont fait remarquer au ministre que son rapport semblait vouloir donner l'impression qu'il n'y avait pas de failles dans l'économie québécoise. Le sous-ministre Michel Bélanger a alors admis que le Québec avait une structure industrielle plus faible que l'Ontario, notre province étant spécialisée davantage dans les industries de biens non durables tandis que l'Ontario compte plus d'industries de biens durables. M. Belanger a dit: "Il est probable que l'amélioration de notre structure industrielle, oeuvre à long terme à peine amorcée, aura pour résultat un accroissement de plus en plus considérable des investissements dans l'industrie, ce qui est le but que poursuit le ministère de l'Industrie et du Commerce".

Un congrès oecuménique des étudiants en théologie sur le biculturalisme canadien

Les étudiants en théologie du Canada, protestants, anglicans aussi bien que catholiques, tiendront leur onzième congrès annuel à Montréal sous le thème "Diversité culturelle et Unité chrétienne". Les assises, qui se dérouleront du 26 au 31 décembre, au centre Montfortain, réunissent quelque 90 participants venus de tout les pays, la majorité de langue anglaise. Ce congrès qui, à l'origine, se rassemblait que des étudiants protestants et anglicans, est né d'une initiative du "Student Christian Movement". L'organisation de la rencontre a été confiée par la suite à un groupe d'étudiants de Toronto travaillant avec l'appui de l'Institut oecuménique du Canada, que dirige dans cette ville, le révérend H.L. Puxley, chanoine anglican. En 1963, les étudiants catholiques y étaient invités à titre d'observateurs, puis l'année suivante, à titre de délégués à part entière. Le congrès a lieu alternativement à Toronto et à Montréal. Pour préserver son caractère oecuménique, il a été convenu de fixer le pourcentage des participants à 60 p.c. de protestants et d'anglicans et à 40 p.c. de catholiques. Le thème "Diversité culturelle et Unité chrétienne", retenu cette année, tend au développement d'une attitude chrétienne face au biculturalisme canadien. Les organisateurs visent également à une mise en application concrète du bilinguisme; pour la première fois, le congrès sera bilingue. Malgré des ressources limitées, ils tentent de s'assurer d'un système de traduction simultanée, à défaut de quoi on aura recours soit à la traduction des textes écrits, soit à l'usage en alternance du français et de l'anglais dans les débats. A Montréal, le comité oecuménique des étudiants en théologie participe à la préparation de ce congrès, qui rassemble des étudiants de diverses institutions qui dispensent l'enseignement de la théologie dans tout le Canada.

Plus d'alcool après 10h. p.m. samedi

Le président de la Régie des alcools du Québec a fait savoir que la vente des boissons alcooliques devra cesser à 10 heures du soir, le 24 décembre, veille de Noël. Le juge Marc Lacoste a ajouté que le jour de Noël, les heures d'ouverture et de fermeture des débits de boissons devront être conformes aux dispositions de la loi pour les jours fériés. La veille du Jour de l'an, et le jour même, seront considérés comme un samedi et un dimanche ordinaire.

MAINTENANT EN ONDES
SYNTONISEZ
CJRM-FM
93.5 MHz
AU CADRAN FM
LA RADIO PAR EXCELLENCE
BUREAUX ET STUDIOS
3500, Parc Lafontaine
Montréal - Tél.: 527-3651

UNICEF
(Suite de la première page)
a fait remarquer que les militaires américains brûlés accidentellement au napalm étaient transportés d'urgence dans un hôpital texan adéquatement équipé pour soigner de telles brûlures et effectuer des greffes de la peau, alors que les enfants sud-vietnamiens étaient laissés à l'abandon ou traités dans des hôpitaux locaux dépourvus de tout équipement même rudimentaire.
PARIS. — La Cour d'appel de Paris a remis à trois ans la suspension de Me Pierre Lemarchand, avocat à la Cour qui a été le défenseur de Georges Figon, un des truands avant participé à l'enlèvement du leader marxiste pendant le Barka, et qui avait été radié le 16 mars dernier par le conseil de l'ordre des avocats.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

INSTITUTRICE DEMANDEE
Classe maternelle régulière, cours de l'avant-midi seulement. Ecole Sacré-Coeur.
Fournir détails sur qualifications et expérience.
S'adresser à:
Mme A.-M. St-Georges, secrétaire
265, rue Saint-Hippolyte
Saint-Hilaire — 467-6931

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX
PROFESSEUR DE PHYSIQUE DEMANDE
au niveau de 12e année (C.P.E.S.)
Faire parvenir les qualifications et les années d'expérience à:
M. MAURICE TRUDEL
Directeur général
300, rue Longpré, St-Jérôme
ou téléphone à: 438-1207 (St-Jérôme)
ou à: 667-0690 (Montréal)

DESSINATEURS EN MECANIQUE
INTERMÉDIAIRES ou SENIORS
De préférence avec expérience en vannes hydrauliques et appareillage connexe.
Qualifications: Posséder au moins un diplôme d'un Institut de technologie ou l'équivalent, plus un ou deux ans d'expérience au Canada. Salaire à débattre. Avantages sociaux.
Ecrire au:
Directeur du personnel
Canadian Vickers Limited
B.P. 7550
Montréal, Qué.

SOGEFOR LIMITÉE
SURINTENDANT DE L'ENTRETIEN
Le candidat sera chargé de diriger et contrôler l'entretien de la machinerie affectée à la production de contreplaqué et de panneaux agglomérés.
Le candidat désiré doit être bilingue et posséder une expérience approfondie de l'entretien de la machinerie médium, l'expérience de la surveillance des mécaniciens d'entretien.
Le salaire sera selon les qualifications et l'expérience. La compagnie offre d'excellents bénéfices sociaux tels que: assurance-vie et médicale.
Toute demande demeurera confidentielle et devra être faite par lettre à:
Vice-président
Sogefor Limitée
Division Maki
Maniwaki, P.Q.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
DEMANDE DE GARDIENS DE PRISON
TRAITEMENT: \$3,900 à \$4,500
AVEC AUGMENTATION ANNUELLE DE \$150
De plus, les employés de prisons qui, de par leurs fonctions, sont en contact avec les prévenus et les détenus, reçoivent une allocation de deux cents dollars (\$200 par année, en sus de leur salaire régulier.
Nature de l'emploi:
A) Dans une prison régionale, chargé d'assurer la surveillance des prisonniers à partir de leur réception jusqu'à leur libération; et de façon plus particulière:
— surveillance des détenus et prévenus en cellules (détention);
— surveillance des entrées et sorties des prisonniers et visiteurs (réception et libération);
— surveillance des travaux techniques ou routiniers orientés vers la réadaptation ou la formation des détenus;
— surveillance de la circulation des prisonniers aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la prison;
ou
B) Dans une prison locale, responsable de la conduite d'un certain nombre de gardes tant qu'à l'application des règlements qu'à la sécurité et l'entretien à maintenir dans la prison.
Qualités minima requises:
1) Formation académique: Diplôme de 9e année d'une institution officiellement reconnue;
2) Expérience: Dans l'évaluation des candidats, on tiendra compte de l'expérience acquise dans un corps d'agents de la paix ou un service militaire;
3) Connaissances: Bonne connaissance de la langue parlée par la majorité de la population de la localité, et compréhension suffisante de l'autre langue officielle; habileté à rédiger des rapports simples et routiniers;
4) Qualités personnelles: Jugement, tact, maturité et présentation, sens de la discipline et respect de l'autorité, capacité d'établir des relations interpersonnelles et d'adapter sa conduite aux méthodes de réadaptation, sens de l'initiative, capacité à faire face à des situations diverses et difficiles;
5) Autres exigences:
a) Limites d'âge:
Min.: 23 ans
Max.: 40 ans (ou 45 ans avec expérience dans un corps d'agents de la paix ou militaire);
b) Condition physique:
Taille minimum: 5'8"
Excellente condition physique vérifiée par un examen médical;
c) Conduite:
Ne pas avoir de dossier judiciaire et pouvoir faire la preuve, sur enquête, d'une bonne conduite antérieure.
Les personnes qui désirent prendre part à ce concours peuvent se procurer un imprimé "Demande d'emploi" au Bureau du Shérif du district de Montréal, Nouveau Palais de Justice, 100 est, rue Notre-Dame, Montréal, Chambre 219. Une fois complétées, ces formulaires devront être transmises au: Ministère de la Justice, (Service du Personnel), 817 Grande-Allée, Québec.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL
Inspecteurs en hygiène publique (viandes)
Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation
Traitement initial: de \$4,000 à \$5,400
Postes vacants dans plusieurs régions de la province. Diplôme de 11e année. Six ans d'expérience appropriée. Limite d'âge 55 ans. Attestations d'études requises. Concours permanent 1-11.50 A-C. Les personnes intéressées à participer à cette séance d'examen sont invitées à s'inscrire avant le 5 janvier 1967.
Rédacteur de décrets
— Ministère du travail — Traitement jusqu'à \$9,400.
— Rédaction de projets de règlements pris en application de la "Loi des décrets de convention collective".
— Diplôme en droit ou en relations industrielles avec quelques années d'expérience; maîtrise de la langue française — Poste à Québec.
Concours 66-1171 — S'inscrire immédiatement.
Economistes ou statisticiens
— Traitement suivant l'expérience — Diplôme universitaire — Ministère de l'éducation — Des postes disponibles à la Direction de la planification et à la Direction du financement. — Ministère des finances — Poste disponible au Bureau des recherches fiscales.
— Ministère de l'agriculture et de la colonisation. — Poste disponible dans le secteur de la recherche. Concours permanent 0-Y4.
Chargé de recherche en information scolaire et professionnelle
— Ministère de l'éducation — Traitement jusqu'à \$8,600 — Poste à Québec.
Diplôme universitaire en orientation, psychologie, pédagogie, OU un brevet d'enseignement, complété par un diplôme en information scolaire et professionnelle. Quelques années d'expérience. Concours 66-1170 — S'inscrire immédiatement.
Comptables-vérificateurs
— Traitement jusqu'à \$11,500 suivant l'expérience.
— Postes à Québec et à Montréal dans divers ministères. Licence en sciences commerciales (option comptabilité) ou appartenant à une association reconnue de comptables professionnels — Attestations d'études requises. Concours permanent 0-Y1.10.
Agents de la main-d'oeuvre
— Ministère du travail — Traitement initial: de \$4,000 à \$5,400 selon la compétence.
— Postes à Alma, Baie-Comeau, Granby, Nicolet, Rimouski et Ste-Thérèse de Blainville.
— Interviewer les chercheurs d'emploi, les sélectionner selon les exigences des postes vacants et les présenter aux employeurs. Age minimum 21 ans — 11e année et 6 ans d'expérience de travail dont quelques années d'expérience jugée directement pertinente à la fonction — Attestations d'études requises. Concours permanent 2-99-27.
SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ÉTUDES OU LORSQUE REQUIS, D'APPARTENANCE À UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE, SERONT CONSIDÉRÉES.
Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec. On peut se procurer un imprimé "Demande d'emploi" aux bureaux de la Commission 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Chaque année, l'armée canadienne organise une tournée "dans le but de faire parvenir aux militaires stationnés à l'étranger, un peu de l'atmosphère canadienne".

chand, est président du comité du ralliement des parishes.

Un autre concours littéraire aura lieu au Canada en 1967. Le Prix Hachette et Larousse, décerné dans un pays différent chaque année depuis 1958, sera alors offert au Canada, avec la collaboration d'Air France et de la Compagnie Générale Transatlantique.

Dix Petits Chanteurs du Mont-Royal et leur directeur, le père Léandre Brault, c.s.c., ont quitté Dorval hier soir.

Le musée Ferroviary recevra une autre locomotive aujourd'hui. Elle viendra s'ajouter aux 90 trains et locomotives que compte déjà le musée de l'Association historique des chemins de fer canadiens.

La maison "Liberty Smelting Works" a vendu d'un million de dollars de son usine à l'université de George Williams. Ce microscope métallographique est exposé dans le laboratoire de métallurgie physique de la faculté de génie.

Le président général de la campagne 1967 de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises, M. Carl Moisan, annonce les nominations suivantes en prévision de son "Rallye 1967".

Accusation d'intimidation contre le président de l'Association des employés de Northern Electric

Le directeur des métaux du Québec, M. Jean Gérin-Lajoie, affirme que les dirigeants de l'Association des employés de Northern Electric ont entrepris des mesures de répression contre ceux d'entre eux qui se montrent favorables à la campagne d'organisation entreprise par le syndicat affilié à la FTQ et au CTC.

BIEN MIEUX QUE LE CADEAU-CRAVATE. GROS GIN MARCHAND. LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITEE

MM. P.-L. Piché, B. Lencloët, G. Girard et M. Riabou ont été élus respectivement président, vice-président, trésorier et secrétaire de l'Association des professeurs de l'Ecole Polytechnique.

en favorisant des rencontres entre les professeurs de sciences des autres institutions de niveau universitaire, en cherchant à améliorer les conditions de vie et de travail des professeurs, en collaborant avec la direction de l'Ecole Polytechnique dans les questions d'intérêt commun.

M. Georges-Louis Huot, directeur du service des essais et recherches du ministère de la voirie du Québec, a été élu président de la Canadian Technical Asphalt Association.

Le conseil canadien du bien-être, compté du 1er janvier, elle dirigera le service de rédaction du conseil et, en particulier, rédigera "Canadian Welfare", la revue bimensuelle du Conseil.

ce qui n'a pas été fait selon M. Gérin-Lajoie. Ce dernier réaffirme d'autre part ses propos suivant lesquels M. Meehan et l'association fauconneraient les droits des Canadiens français, qui formeraient maintenant 80 pour cent des membres.

Un autre détenu se pend à S.V.P.

Bertrand Deszainé, 28 ans, qui purgeait une peine de 20 ans d'emprisonnement pour vol, conspiration et voie de fait, a été trouvé pendu dans sa cellule du pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

L'affaire de moeurs au poste no 3 Le directeur Gilbert adoucit des sanctions contre cinq policiers

Le directeur de la Sûreté de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, a mitigé les sanctions qui devaient être imposées à cinq policiers du poste numéro 3 de la métropole, récemment impliqués dans une affaire de moeurs.

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a fait savoir hier que le comité de discipline de la police avait d'abord recommandé le congédiement des policiers compromis, mais le directeur Gilbert a modifié ses peines.

M. Saulnier: nous voulons améliorer les conditions de vie de nos concitoyens

M. Lucien Saulnier souligne, dans son message de Noël, que l'action de l'administration municipale au cours des prochaines années sera axée sur la "volonté d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens moins favorisés par la vie".

J.-J. Bertrand: chacun doit s'imposer des sacrifices pour améliorer l'enseignement

QUEBEC — Dans son message des fêtes qu'il transmet "à la population du Québec, et en particulier à ceux et celles qui font carrière dans l'enseignement", le ministre de l'éducation du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, déclare:

La SSJB de Montréal souhaite que Noël 1966 inaugure une ère de paix pour les Québécois

Les dirigeants de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, par la voix de leur président, le notaire Yvon Groulx, souhaitent "que ce Noël 1966 inaugure une ère de paix, pendant laquelle le Québécois pourra vivre sans entrave dans un pays qui sera vraiment le sien et "qu'il reconnaîtra comme le sien".

Le maire de Laval: "Le pire est... passé"

Dans son message des Fêtes, le maire de Laval, M. Jacques Tétreault, note que cette nouvelle ville qui englobe toute l'île Jésus a connu des moments difficiles et rencontré des problèmes sérieux au cours des derniers mois, mais il affirme que "le pire est définitivement passé".

Menace de grève à l'aéroport de Dorval

Une quarantaine de pompiers et de mécaniciens d'avions à l'emploi de la société Consolidated Fueling, à l'aéroport de Dorval, se proposent de prendre, la semaine prochaine, un vote de grève qui pourrait avoir pour effet d'y paralyser le trafic aérien aussi bien domestique qu'étranger.

Le premier ministre promet: Tous les professeurs à l'emploi du gouvernement seront payés bientôt

QUEBEC — Le premier ministre Daniel Johnson a fait savoir hier que les arrangements de nouveaux professeurs n'avaient reçu aucun salaire depuis plusieurs semaines et que dans les mêmes institutions, des arrangements étaient dus à d'autres catégories de professeurs.

Voici le texte du télégramme que le premier ministre a envoyé en réponse à ceux qui ont exprimé les doléances des professeurs non payés:

écoles du gouvernement, je tiens à vous communiquer les renseignements suivants. 103 professeurs recevront en date du 28 décembre, des chèques représentant leur traitement régulier depuis la date de leur entrée en fonction.

000.00 d'arrangements pour les cours du soir ou du samedi ont déjà été expédiés. Le solde des arrangements, soit \$37,000, sera expédié entre le 5 et le 10 janvier.

Huit morts, 29 blessés au total

Quatre accidents impliquant des autobus d'écoliers se sont produits en 48 heures

Quatre accidents impliquant des autobus d'écoliers, dont l'un a fait huit morts, se sont produits ces derniers jours au pays, pendant qu'hier, à Dorval, le chef de police, M. Lapointe, annonçait que l'enquête du coroner dans l'accident similaire qui a causé 19 morts le 8 octobre dernier, débutera le 9 janvier.

Le véhicule conduit par M. Lefrançois est un camion à bascule qui transportait du sable.

La police a dit que le camion tournait à une intersection quand le raccourci entre la cabine et la remorque s'est rompu, faisant basculer la remorque pleine de sable contre l'autobus d'écoliers, qui lui, attendait à un feu rouge.

morque pleine de sable contre l'autobus d'écoliers, qui lui, attendait à un feu rouge. Le sable s'est infiltré partout dans l'autobus et après la collision, les passants cherchaient frénétiquement à décharger le plus grand nombre d'enfants possible de la masse de sable.

Un monument marquant le centenaire sera érigé sur le terrain du parlement à Québec

QUEBEC — Donnant suite à une entente conclue avant le 3 juin, le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministre des Terres et Forêts, va ériger, au cours de l'été de 1967, sur les terrains du parlement provincial, un point de repère géodésique et un monument commémoratif, et cela à l'occasion des fêtes du centenaire de la confédération.

La géodésie, science de la mesure de la terre, comprend toutes les opérations géodésiques et trigonométriques nécessaires pour déterminer des positions, distances et surfaces, pour mesurer la longueur de méridiens et de parallèles terrestres et pour construire la carte d'un territoire, ces opérations ont pour but premier de donner à la cartographie une base mathématique.

formèrent les bases d'un important réseau intégré à un système universel composé de plusieurs milliers de repères du genre.

informations historiques à l'intention de la population canadienne de l'an 2067.

Robert Cliche croit que MM. Pearson et Dielenbaker devront démissionner sous peu

SAINT-JOSEPH — Selon le chef québécois du NPD, M. Robert Cliche, MM. Lester B. Pearson et John Dielenbaker, respectivement chefs des partis libéral et conservateur, devront démissionner sous peu.

Me Cliche, qui s'adressait à une réunion de ses organisateurs de la région de Beauce, à Saint-Joseph, a soutenu que MM. Pearson et Dielenbaker seront obligés de prendre de semblables décisions "du fait qu'il régnait présentement de la mesentente dans chacune des organisations de ces deux vieux partis".

me sera candidat NPD dans le comté de Beauce lors des prochaines élections fédérales. Il a ajouté que sa décision tiendra de l'efficacité de son organisation d'ici mars prochain.

me sera candidat NPD dans le comté de Beauce lors des prochaines élections fédérales. Il a ajouté que sa décision tiendra de l'efficacité de son organisation d'ici mars prochain.

Le problème d'égout bientôt réglé à Pointe-aux-Trembles

Le maire Louis-Philippe St-Pierre a souligné hier, au cours d'une conférence de presse, la "situation enviable" de la cité de Pointe-aux-Trembles.

gistré un surplus d'exploitation de \$19,585; pour l'exercice actuel, le taux de la taxe générale et spéciale est demeuré inchangé, soit à \$13.23 par \$100 d'évaluation.

Actuellement, d'ajouter le chef NPD, les deux vieux partis politiques sont dans une impasse sérieuse.

Me Cliche, qui s'adressait à une réunion de ses organisateurs de la région de Beauce, à Saint-Joseph, a soutenu que MM. Pearson et Dielenbaker seront obligés de prendre de semblables décisions "du fait qu'il régnait présentement de la mesentente dans chacune des organisations de ces deux vieux partis".

POUR LES JEUNES! Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal LE DEVOIR

POUR LES JEUNES! Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal LE DEVOIR. Nous avons présentement besoin de porteurs dans les districts suivants: VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE. Outremont, Côte-des-Neiges, Ville Mi-Royal, Villerville, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétreauville, Charlemagne, Pointe-aux-Trembles, Bordeaux, Lachine, LaSalle, St-Léonard-de-Port-Maurice, etc. Appeler à: 844-3364 SERVICE DU TIRAGE

Du soleil sur votre table avec un vin du Portugal. FAISCA. Rosé pétillant. R.A.Q. No 534-D 26 of 97 85

La servitude du consommateur, paie de notre régime

Un comité mixte du Sénat et des Communes, après quarante-cinq séances de travail consciencieux, vient de produire un rapport préliminaire sur la question des prix dans le secteur de l'alimentation.

Ceux qui s'attendaient à des conclusions spectaculaires seront déçus. Le comité n'a décelé, au cours des derniers mois, aucune hausse excessive des profits dans l'industrie de l'alimentation.

Il n'en ressort pas moins, du document dont viennent d'être saisis les députés, des points qui doivent attirer notre attention. Le comité nous met en face de faits que nous avons trop tendance à oublier.

La ménagère qui achète des savons ou des vivres a l'impression de choisir entre une centaine de produits différents qui se disputent sa faveur.

Devant cette situation, une conclusion s'impose par-dessus toutes les autres. Il faut, au plus tôt, créer des organismes qui pourront informer sérieusement le consommateur et lui offrir des garanties d'équité et de vérité très élevées.

Afin de remédier à ces lacunes, le comité parlementaire propose de renforcer sans délai l'organisation de l'Office fédéral de la statistique et de créer bientôt un ministère chargé de la protection des consommateurs.

La faiblesse des forts

Dans votre journal du 16 décembre dernier, page 3, l'on vous fait le reproche de ne pas avoir assisté au "teach in" organisé par le Mouvement laïque de Québec, sur le thème: "Le catholicisme est-il devenu un obstacle au progrès du Québec?"

N'y étaient pas non plus les Chevaliers du St-Sépulchre, les Chevaliers de Malte, les Chevaliers de St-Grégoire, les Chevaliers de St-Sylvestre, les Chevaliers de Colomb, mais, ou sont-ils donc, ces preux qui lors de leur admission dans ces diverses chevaleries ont probablement promis, une main sur la poitrine et dans l'autre une épée, de pourfendre les ennemis de la foi et de la religion, partout où ces derniers seraient l'objet d'une attaque?

Quant à l'Action catholique, pauvre elle! Elle qui devrait être à l'avant-garde du combat, qui devrait lever une armée de boucliers pour combattre le mal, elle qui devrait organiser, coordonner et diriger cette armée, après 25 ans d'existence, elle est restée à se chicaner avec les évêques (desquels elle a reçu un mandat formel) sur une question de piastres et à étudier "la place de l'action catholique de milieu à l'intérieur de l'apostolat des laïcs." (Le Devoir 16 déc. page 14); c'est en vain qu'elle est venue à 25 ans comme était le disais, pauvre elle!

En fin de compte, c'est décourageant, la force des faibles et la faiblesse des forts; un train ou nous allons, dans une génération, peut-être avant, il y aura plus de Dieu dans nos écoles, et nous en serons rendus à l'époque du petit père Combes, en France, en 1902, par notre faute.

Un "croulant" de l'A.C.

Appui à M. Grégoire

La violence que votre courriériste parlementaire, M. J.V. Dufresne met à s'acharner contre M. G. Grégoire au sujet de la grave des ports du Pacifique est... du plus mauvais goût. Il écrit: "M. Pickersgill, on le conçoit facilement, ne pouvait donner à M. Grégoire l'assurance que le chenal du Saint-Laurent serait libéré... En effet, d'énormes pressions sont exercées sur le gouvernement par les intérêts, portuaires des Maritimes..."

Si le patriotisme qui détermine la préférence de M. Pickersgill pour ses compatriotes anglo-saxons semble naturel, qu'on ne fasse pas grief à M. Grégoire, quels soient ses qualités ou ses défauts, de défendre les intérêts de ses compatriotes québécois; car enfin ce sont eux, les débardeurs, les armateurs, les marchands et tous les citoyens de Québec, de Trois-Rivières, de Montréal qui souffriront encore une fois de ce qu'on leur a préféré des ports qui, somme toute, sont pour nous situés en Chine ou en Mésopotamie.

Il faut prendre garde que le renoncement à son patrimoine et à ses droits qu'affiche trop souvent le Canadien français au profit d'autrui et sans rien exiger en retour, ne soit moins le fait de la générosité que de la bêtise. Il n'est, hélas, rien de pire que celui qui ne veut pas entendre ce qui se trame contre lui.

Le reste qu'un homme, le seul député canadien-français qui se soit levé pour défendre les droits du Québec, Gilles Grégoire, est décrié par ceux-là mêmes dont il a voulu le bien. Toutefois, je me refuse à croire que d'autres que M. Dufresne aient sorti leur "tomahawk" pour abattre M. Grégoire. Le diable aurait été plus fin.

C. COTE Québec

Les plateaux continentaux

Le vendredi 2 décembre, la Colombie Britannique annonçait l'annexion du plateau continental du Pacifique. Cette décision inattendue, faisait suite à la récente élection du procureur général de cette province, M. Robert Bonner.

Selon une dépêche de la Presse Canadienne en provenance de Victoria et parue dans "Le Soleil", édition du lundi 5 décembre 66 — "La mesure aurait été rendue publique par la signature d'une ordonnance du lieutenant-gouverneur, M. Georges Pearkes, contresignée par le premier ministre, M. Bennett et 2 de ses collègues, MM. Eric Martin, des richesses naturelles et Donald Brothers, des mines."

La superficie de la Colombie Britannique, passant donc par le fait même de 336.255 milles carrés qu'elle était, à 388.255 milles carrés ce qui veut dire qu'elle ajoutait du jour au lendemain un vaste territoire de 22.000 milles carrés à ses frontières actuelles. Ni plus ni moins, elle s'emparait du plateau continental du Pacifique qui s'étend jusqu'à une distance de 300 milles de ses côtes.

Trois jours plus tard, soit le lundi 5 décembre, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson déclarait, dans la suite d'une question qu'on lui avait posée sur la juridiction des eaux dans le golfe St-Laurent, "que le gouvernement de l'Union nationale ne reconnaît pas plus l'autorité de la Cour suprême en matière de droits miniers sous-marins, qu'il la reconnaît en matière de droits sociaux."

Mais, chose surprenante, au contraire de la province occidentale, le Québec n'a aucune loi qui puisse lui garantir l'exclusivité dans l'exploitation de ses richesses sous-marines. Le fédéral pourra par conséquent disposer du plateau de l'Atlantique comme il l'entend. Et quand on sait qu'en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord, les droits miniers sont supposés appartenir en propre aux provinces, ce qui est tout à fait normal, on peut alors se demander si le gouvernement fédéral n'outrepasse pas ses pouvoirs en matière de la sorte? Pour éviter justement que l'exploitation des richesses sous-marines soit faite par des mains étrangères, la Colombie-Britannique s'est voté une loi. Elle a su se protéger efficacement. Cette dernière est un bel exemple pour la province de Québec qui ne devrait pas permettre à Ottawa de se mêler de ses affaires. Ses richesses sous-marines selon certains experts en la matière, sont immenses au Québec. Des compagnies auraient même découvert du pétrole en abondance, produit très en demande sur le marché mondial.

Mais comme elles ont obtenu un permis du gouvernement fédéral, elles se moquent de Québec. D'où l'importance d'avoir une législation appropriée pour ce genre d'exploitation systématique.

Mais, la partie n'est pas encore gagnée puisque M. Pearson a laissé clairement entendre que toute la question est actuellement pendante devant la Cour suprême et que la décision du tribunal aura priorité "sur l'ordonnance de M. Bennett". L'on sait que les juges doivent se prononcer définitivement au mois de février 1967. Advenant que celui-ci se prononce en faveur du gouvernement fédéral, quelle sera la réaction du Québec et de la Colombie-Britannique? MM. Johnson et Ben-

L'installation du G.Q.G. européen de l'OTAN en Belgique semble devoir causer de nombreux soucis au pays

par Yvon LAMBERT

A Casteau, là où le SHAPE entrera en activité, le 1er avril prochain, on travaille jour et nuit. C'est un immense chantier, planté de grues énormes, sillonné par de puissants camions, et des bulldozers impressionnants.

Déjà les bâtiments sortent de terre. A la mi-décembre le premier immeuble devait être livré, c'est sur porte, aux autorités militaires atlantiques. C'est qu'il faut faire vite, car il ne reste plus que 3 petits mois. Mais les entrepreneurs sont confiants. Ils seront prêts le 1er avril, pour le "déménagement".

La région de Casteau-Maisières que le gouvernement a choisie pour recevoir les installations du SHAPE, est une zone en déclin. Située dans le nord-ouest de la province du Hainaut, elle a subi le contre-coup de la crise charbonnière et s'efforce tant bien que mal d'opérer sa conversion industrielle.

Aussi, lorsque la décision fut prise de transférer le SHAPE de Roquencourt à Casteau, la plupart des responsables politiques locaux et nationaux estimèrent-ils qu'il s'agissait d'une bonne opération. La région recevrait le coup de fouet dont elle avait besoin et d'innombrables activités ne manqueraient pas de se déployer autour d'un complexe militaire utilisant plusieurs milliers de personnes, pensaient les optimistes.

Mais bientôt on entendit la voix des pessimistes, et le chef de file est M. Richard Stievenart, président du Conseil provincial du Hainaut.

"Une mauvaise affaire"

M. Stievenart, qui appartient au parti socialiste, est loin d'être antimilitariste. Il a parcouru les Etats-Unis pour inciter les industriels d'Outre-Atlantique à investir dans sa province. Il ne s'en prend pas à l'OTAN, mais au gouvernement de Bruxelles par ses mots: "Encore un projet d'affaire de Casteau. L'installation du SHAPE, dit-il, est un mauvais coup porté à la province de Hainaut."

Pourquoi? Nous allons résumer son point de vue.

Après une telle mise en garde, on se serait attendu à ce que les journalistes ne nous fassent beaucoup de mal. Je passe la moitié de mon temps à rectifier, auprès des autorités romaines, ce qu'ils écrivent. "Encore un journaliste, vous êtes dix jours." Et un éminent prêtre de me dire: "Je crains que les journalistes ne nous fassent beaucoup de mal. Je passe la moitié de mon temps à rectifier, auprès des autorités romaines, ce qu'ils écrivent."

Des faits qui ont frappé l'opinion

Rappelons qu'en 1950 une paysanne de Nimègue, Mme l'Erruwe, fut accusée de théories inadmissibles par le St-Office, qui la réhabilita par la suite, en avril 1965.

En 1962, une lettre sur le Concile, de l'évêque néerlandais, fut interdite dans la traduction italienne par le St-Office, ce qui obligea le cardinal Alfrink à protester auprès de la Curie qui lui donna raison.

En 1962, et encore tout récemment, le P. Van Klondk, aumônier d'étudiants, a eu des ennuis avec Rome, la première fois pour avoir critiqué la Curie, dernièrement pour avoir parlé à la télévision de la virginité de Marie d'une façon peu orthodoxe.

En 1964, trois jésuites, rédacteurs de l'hebdomadaire catholique DE NIEUWE LINIE, furent priés par la Curie romaine des jésuites de cesser leur collaboration au journal, suspect de favoriser les théories "progressistes". Deux jésuites quitteront alors la Compagnie. Ils sont toujours rédacteurs au DE NIEUWE LINIE.

Le 1er mai 1965, les évêques hollandais mettaient les fidèles en garde contre les cérémonies pénitentielles collectives qui ne doivent pas remplacer la confession privée, mais l'aider. Le 9 mai de la même année, une autre lettre pastorale rappelait la doctrine catholique sur la présence réelle. Paul VI félicitait les évêques de cette lettre et, à son tour, publiait le 11 septembre l'encyclique MYSTERIUM FIDEI sur le même sujet, en critiquant le vocabulaire utilisé par les théologiens hollandais, mais cependant citant ces derniers.

Enfin, le 18 août de cette année, à Utrecht, à la suite de leur réunion mensuelle, les évêques des Pays-Bas pensaient nécessaire de réaffirmer les vérités élémentaires du CREDO devant certaines opinions nouvelles.

La spéculation foncière

La spéculation foncière se développe de façon hallucinante. Une pâture qui se vendait et se revendait 100.000 frs belges l'hectare, s'achète actuellement 1.000.000. Des terrains situés près de SHAPE-village se négocient à 350 frs le mètre carré, soit trois millions et demi l'hectare.

Cette spéculation sur les terres se répercute sur les droits que l'Etat prélève sur les héritages.

M. de Kerkhove de Dertenghen, avocat du gouvernement

Certes, ce réquisitoire reflète un certain parti pris. Mais l'opinion n'est pas insensible à ces constatations.

M. de Kerkhove de Dertenghen, président du GSNIC, Comité Interministériel pour les Problèmes du SHAPE, souligne énergiquement que les travaux "SHAPE" ne constituent pas un surcoût à la Belgique puisqu'ils sont financés par le "Military Budget" de l'OTAN. Si de grands travaux d'infrastructure ont été abandonnés ou retardés, a-t-il précisé, c'est pour des raisons d'économie budgétaire sans rapport avec le SHAPE. D'autre part, certaines réalisations ont été accélérées grâce à l'OTAN, notamment l'agrandissement de la route Bruxelles-Mons qui figurait seulement au budget de 1968.

Si les militaires américains sont accompagnés de leurs "P. X.", il en est de même pour toutes les armées du monde qui se déplacent à l'étranger. Toutefois, grâce à une initiative locale, un "super-marché" créé par des commerçants de la région associée, pourra entrer en fonction. Quoi qu'il en soit, les 1.850 familles américaines ne peuvent nuire au commerce en aucune façon, bien au contraire.

Cependant, le président du CISHIC ne répond pas à tous les arguments de M. Stievenart et il reste qu'on ne voit pas très bien comment la présence du SHAPE à Casteau pourrait apporter un remède fondamental aux problèmes de la région. Le caractère provisoire et artificiel d'un tel complexe ne peut guère aider à la conversion d'une zone à laquelle la création d'industries nouvelles serait bien plus profitable.

Mais il est un autre sujet de préoccupation, soulevé par un grand journal de Bruxelles: l'insuffisance des "services spéciaux" du pays pour faire face à la recrudescence de l'espionnage.

Ce journal se demande si la Belgique ne va pas devenir le pivot de l'espionnage international. "Ce n'est un secret pour personne, écrit-il, que la ouïe y a des bases de l'OTAN circulent des touristes très curieux de nature qui appartenant en général aux pays d'Amérique du Nord, de France, de la Chine de Mao. Car notre pays est déjà, à l'heure actuelle, un des centres de l'espionnage international." Et de rappeler la découverte récente, dans Bruxelles, d'un établissement servant de boîtes aux lettres, à l'insu de son propriétaire, à des agents communistes. "Il est évident que l'OTAN va susciter un intérêt nouveau pour l'espionnage étranger en Belgique. L'auteur de l'article fait remarquer également la prolifération subite des restaurants ou de maisons "chinoises" en Belgique; il rappelle la découverte en France de plusieurs réseaux d'espionnage; l'arrestation, il y a quelques mois, de Mme y Kraak, employée au service de presse de l'OTAN, qui "travaillait" pour le compte de Pankov; il signale également l'"affaire Pâques", ce fonctionnaire international qui s'était mis au service des Russes, et que la D.S.T. arrêta à Paris.

Il ne fait pas de doute que les services belges de sécurité ne sont pas outillés pour lutter à armes égales avec de puissantes organisations extérieures; en temps normal déjà, ces services doivent faire appel à la gendarmerie; la tentation sera donc facile de demander l'assistance très "compréhensive" du F.B.I. Ce qui, dit-on, n'aurait pas perdu de temps. Il exercerait déjà ses discrètes activités aux endroits névralgiques. Cela pose évidemment certains problèmes délicats: Bruxelles, capitale de l'Europe, capitale de l'Alliance atlantique, ne va-t-elle pas devenir le champ de bataille d'une guerre secrète impitoyable?

C'est ce que l'on craint, non sans raison, dans certains milieux gouvernementaux.

(Bureau international de presse)

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

2 - Une fiévreuse remise en question

par Pierre GALLAY

Il serait injurieux, après Vatican II, de vouloir continuer de parler d'Eglise triomphante, mais le catholicisme français, par exemple, ne peut se défendre d'éprouver une impression d'écrasement devant l'organisation du catholicisme hollandais.

Dans quelque direction qu'on tourne les yeux, on découvre une puissance. Si on regarde la presse, on découvre plus d'une vingtaine de quotidiens catholiques, nationaux et régionaux, atteignant chaque jour un tirage global de 960.000 exemplaires. Si on regarde du côté de l'enseignement catholique, on découvre 2.800 écoles primaires, 600 écoles secondaires et techniques, deux universités, un "quint" suffit plus qu'amplement à toute la jeunesse catholique. Si on regarde la politique, on découvre un parti catholique de 50 députés, divisés il est vrai — la crise récente vient d'en fournir la preuve — mais également des catholiques dans le parti socialiste depuis la levée des exclusives épiscopales d'autrefois. Si on regarde au sens propre la télévision, on découvre derrière les programmes K.R.O. (Katholieke Radio Omroep), 250 personnes occupées à réaliser les programmes catholiques. Programmes financés par l'Etat qui financent également quatre autres organisations, suivant la proportion des auditeurs se réclamant de chaque groupe religieux ou culturel.

Pour comprendre ce que signifient ces chiffres, il faut savoir que les catholiques hollandais ne sont que 3.147.200, selon les dernières statistiques de l'Institut d'études socio-religieuses de La Haye (Katholiek sociaal-kerkelijk Instituut), soit 40% environ de la population totale, mais l'augmentation des catholiques n'en est pas moins de 2% supérieure à celle de l'ensemble du pays.

On songe à la constitution d'un grand parti englobant tous les chrétiens. Or, au moment même où l'on aurait pu penser que le catholicisme hollandais était à la veille, dans tous les domaines, de conquérir la majorité absolue en Hollande, voilà qu'un esprit nouveau se fait jour dans les esprits.

On remet en cause cette organisation trop extérieure et trop parfaite. On refuse son formalisme. On sécularise de l'intérieur. Le plus grand quotidien catholique, DE VOLKS KRANT, qui tire 200.000 exemplaires, vient de supprimer le mot catholique de son sous-titre. On songe à la constitution d'un grand parti englobant tous les chrétiens. Les vocations sacerdotales religieuses et missionnaires sont en diminution constante et on prévoit qu'à ce rythme la Hollande manquera de prêtres en 1980.

Les lignes qui protégeaient le bastion catholique hollandais semblent se fissurer de partout. Que se passe-t-il? "C'est dans notre esprit hollandais de parler franchement" (Cardinal Alfrink)

En 1962, et encore tout récemment, le P. Van Klondk, aumônier d'étudiants, a eu des ennuis avec Rome, la première fois pour avoir critiqué la Curie, dernièrement pour avoir parlé à la télévision de la virginité de Marie d'une façon peu orthodoxe.

En 1964, trois jésuites, rédacteurs de l'hebdomadaire catholique DE NIEUWE LINIE, furent priés par la Curie romaine des jésuites de cesser leur collaboration au journal, suspect de favoriser les théories "progressistes". Deux jésuites quitteront alors la Compagnie. Ils sont toujours rédacteurs au DE NIEUWE LINIE.

Le 1er mai 1965, les évêques hollandais mettaient les fidèles en garde contre les cérémonies pénitentielles collectives qui ne doivent pas remplacer la confession privée, mais l'aider. Le 9 mai de la même année, une autre lettre pastorale rappelait la doctrine catholique sur la présence réelle. Paul VI félicitait les évêques de cette lettre et, à son tour, publiait le 11 septembre l'encyclique MYSTERIUM FIDEI sur le même sujet, en critiquant le vocabulaire utilisé par les théologiens hollandais, mais cependant citant ces derniers.

Enfin, le 18 août de cette année, à Utrecht, à la suite de leur réunion mensuelle, les évêques des Pays-Bas pensaient nécessaire de réaffirmer les vérités élémentaires du CREDO devant certaines opinions nouvelles.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

Comme cela se passe dans de nombreuses régions du monde où ils sont appelés, les militaires américains vivent en vase clos.

Le commerce local ne profitera guère de l'arrivée des militaires américains puisque ceux-ci pourront faire leurs achats dans un "P.X." où ils trouveront, détachés, de nombreux produits.

Sur le plan des loisirs, ils s'organiseront entre eux ou ils se déplaceront à Bruxelles et à Paris.

documents d'actualité

L'Annuaire du Canada 1966

L'Annuaire du Canada, édition de 1966, vient de paraître. Ce volume publie chaque année l'ensemble des statistiques canadiennes et de l'évolution du pays dans un grand nombre de domaines.

Les statistiques sont toujours un peu en retard sur les faits; les bulletins ou autres publications spécialisées permettent à chacun de suivre d'assez près ce qui se passe dans le secteur de sa compétence, tout au moins pour ce qui se rattache aux activités économiques. Il va de soi que l'annuaire, qui embrasse des domaines si divers, donne des renseignements moins à jour que les bulletins mensuels ou hebdomadaires. Comme vue d'ensemble, c'est toutefois l'ouvrage le plus utile dont nous disposions sur le Canada, et sa réputation n'est plus à faire.

Le nouvel annuaire porte la date de 1966, mais sa rédaction a été terminée le 31 janvier dernier; la traduction et la publication d'un document de cette envergure et qui exige un contrôle soigné, demandent plusieurs mois. Cela explique que la plupart des statistiques et des analyses ne dépassent pas l'année 1964 puisque les données de 1965 n'étaient pas disponibles en janvier dernier.

Toutes les statistiques sont évidemment reprises et mises à jour d'une année à l'autre, de même que les exposés qui résument à larges traits l'évolution et les progrès dans les domaines considérés; mais l'annuaire le plus récent ne rend pas les précédents inutiles; chaque édition comporte des articles spéciaux; cette année, il y en a un sur la flore du Canada, sujet qui avait été traité précédemment dans l'édition de 1958.

La série des anciens annuaires conserve donc un rôle utile, non seulement pour une comparaison des statistiques, mais aussi à cause de ces études élaborées, préparées par des spécialistes. Le nouvel annuaire donne une liste de 128 de ces articles spéciaux parus dans les éditions antérieures et qui portent sur les sujets les plus variés.

Après un premier chapitre sur la physiographie et les sciences connexes, le deuxième traite de la constitution et du gouvernement, y compris des gouvernements provinciaux et municipaux, le fonctionarisme, les sociétés de la couronne et les relations extérieures du Canada. Le chapitre suivant, et le plus important, est un des plus importants et résume les données des recensements; cette année, il comporte des renseignements nouveaux sur la mobilité de la population au pays entre 1956 et 1961.

Notre natalité. Au chapitre de l'état civil, notons une évolution de notre natalité que des sociologues jugent alarmante. Durant la première moitié de la décennie 1950, le Québec avait une natalité de 30 pour 1.000 habitants, alors que la moyenne canadienne était de 28. Pour 1963, le taux québécois est tombé à 24, alors que la moyenne canadienne était de 24,6. C'était la deuxième année que le taux de natalité de notre province était inférieur à celui de l'ensemble du Canada, et cette tendance s'est continuée. Pour les années 1951-1955, le taux du Québec n'était dépassé que par celui du Nouveau Brunswick; en 1963, six provinces canadiennes avaient une natalité supérieure à la nôtre.

Une partie notable du volume porte comme d'habitude sur les divers aspects de la vie économique du Canada: exploitation des richesses naturelles, fabrication, travail, communications, transports, commerce intérieur et extérieur, les banques, la finance et les assurances; et aussi les finances publiques qui embrassent les budgets fédéral, provinciaux et municipaux, les taxes de toutes sortes, les dettes des divers gouvernements. Un chapitre particulier est consacré à la défense.

Deux chapitres méritent une attention spéciale car ils portent sur des sujets d'une importance majeure pour l'avenir économique du pays. L'un traite des recherches scientifi-

Evolution de l'économie

Tendances des agrégats économiques; il traite des comptes nationaux, des tendances de la production et des agrégats de la productivité, de la balance commerciale internationale et des investissements, et des travaux du Conseil économique du Canada. La lecture de ces pages permet de mieux saisir les transformations de notre économie et le rôle

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

Le texte intégral du message du pape à l'occasion de Noël

Voici le texte intégral du message radiodiffusé du pape Paul VI à l'occasion de Noël :

Frères, fils, amis, vous tous qui nous écoutez, à l'occasion de ce Noël de 1966, nous voulons encore une fois faire tout simplement résonner en vos cœurs l'hymne angélique, qui résonne entre ciel et terre dans la nuit bienheureuse où, à Bethléem, naquit de la vierge Marie le Sauveur du monde, notre Seigneur Jésus-Christ. Qui ne se rappelle le chant fameux : "Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté?" Ce cri de joie, nous vous le répétons : ce sera le thème fécond de toutes les pensées les plus hautes et les plus vraies, qui, en ce jour de fête, doivent envahir les âmes capables de saisir le sens ultime et conscient des devoirs et des besoins plus graves de l'humanité. La gloire de Dieu et la paix parmi les hommes sont aujourd'hui encore et seront en tout temps comme les points cardinaux qui orientent et commandent notre destinée. Ce sont les dons suprêmes que Noël nous promet, et même qu'il nous apporte en réalité.

Ne considérez pas comme une répétition fastidieuse pour vous, hommes de pensée, ni comme une démarche vide de sens pour vous, hommes de foi, de raviver, avec toute votre énergie spirituelle, le souvenir ineffable de Dieu; de Dieu qui est mystère et réalité vivante, de Dieu qui est lumière et principe de toute harmonie et de toute sagesse; de Dieu source de toute existence et raison profonde de toute loi scientifique et morale, de Dieu centre inaliénable de notre vie, de Dieu bonté ineffable toujours prête à entrer en dialogue avec nous, humbles créatures que nous sommes, à travers les événements de notre vie quotidienne.

Présence de Dieu

Nous redirons ce que nous avons déjà dit d'autres fois: Nous devons être en garde contre le péril de l'idolâtrie moderne. Aujourd'hui, l'homme est tenté de s'adonner lui-même, de se considérer comme le terme suprême non seulement de la pensée et de l'histoire, mais de la réalité même, et de croire qu'il peut de lui-même, par ses seules forces, vraiment progresser et se sauver. En d'autres termes, l'homme est tenté de chercher sa seule gloire et non la gloire de Dieu. Ce redoutable et funeste déplacement de l'axe de nos raisons de vivre est en train de s'accomplir sous nos yeux: la négation de Dieu est en train de passer du plan théorique au plan des comportements pratiques. De cette manière, servie au cercle restreint de quelques esprits spéculatifs, elle est en passe de devenir le mythe des foules. L'athéisme rationaliste, affaire d'école philosophique, se voit suivi de l'athéisme matérialiste et social. Une mentalité faussement humaniste est en train de s'implanter, imprégnée d'une part d'un égoïsme fœneux, parce qu'elle est fermée à la connaissance et à l'amour de Dieu, et d'autre part radicalement minée par l'inquiétude et par les forces de destruction, parce qu'elle est fermée à la lumière et à l'espérance de Dieu.

L'homme est un être qui, de par sa nature même, est appelé à se dépasser lui-même, un être appelé à dépasser son être, à dépasser son monde. Si on renie cette relation fondamentale à Dieu, le mystère si éclairant de Dieu qui se fait homme (le mystère même de Noël) ne sera pas pour notre vie la fête de la joie et de la paix. Au contraire, c'est le mystère de l'homme qui se fait Dieu, mystère créateur d'obscurité, qui fera le drame de notre histoire: cette tragédie nous menace avec ses virtualités de catastrophes sans fin.

Reportons-nous, hommes nos frères, à ce jour où, par la naissance du Christ Dieu et Homme, ont été rétablies — et de quelle sublime manière — les relations vitales entre la divinité et l'humanité. Reprenons l'humble et noble effort religieux de la recherche de Dieu, de la foi en Dieu, de la confiance en Dieu,

de la prière adressée à Dieu, de l'amour envers Dieu: Nous y trouverons la première de nos joies de Noël, celle de chanter nous aussi, comme un poème intime et personnel, comme un hymne solennel embrassant tout l'univers, la gloire de Dieu.

Et nous pourrions ensuite, comme fruit de Noël, accueillir la seconde joie, l'autre don, celui de la paix.

La paix, second don à Noël, est sans cesse à reconquérir

La paix, il paraîtrait quasiment superflu d'en parler, tant son nom est couramment employé et tant les problèmes de la paix occupent de débats qui bénéficient de la plus large résonance. Mais, pour le moment, ce n'est pas superflu, car la fête présente nous répète ce terme si doux et si noble, et elle le redit de façon à ne pas faire simplement entendre comme un chant réconfortant, mais à nous en faire pénétrer le sens profond. Ainsi, à chaque fête de Noël, nous sommes obligés de nous refaire l'idée claire et juste de la paix: celle-ci, suivant la célèbre définition de saint Augustin, est la tranquillité de l'ordre, c'est-à-dire l'accord qui résulte des choses quand elles répondent à la justice et au dessein de la loi éternelle et divine. Si nous nous imposons cet effort de réflexion — qui peut être notre hommage de piété envers le mystère de Noël —, nous verrons aisément la pluralité de sens que prend le terme sublime de paix, et les notions diverses de l'ordre à qui il se réfère. Nous verrons que la paix n'est pas un donne premier, mais un résultat, un bien qui dérive d'autres biens, qui présuppose et qui exige comme préalables tout justement l'ordre, la justice et l'harmonie entre les choses. Nous verrons que la paix n'est point de sa nature une réalité fixe et de caractère statique, puisque l'ordre à qui elle donne son nom est par lui-même sujet au changement et à l'évolution, comme c'est bien le cas de l'ordre humain, et spécialement de l'ordre social.

Ainsi, la paix n'est pas en ce monde un bien dont on puisse jouir bêtement, mais plutôt un bien à faire naître, à conquérir et à défendre sans cesse. Nous verrons aussi comment d'une forme de la paix en dérive une autre, tout comme de l'ordre instauré sur un plan résultera l'ordre sur d'autres plans. Ainsi du rétablissement de l'ordre entre Dieu et les hommes — cet ordre est fondamental et c'est lui proprement que concerne la fête de Noël — la découlera toute espèce d'ordre dans le domaine humain. La paix avec Dieu répandra dans le cœur, jusque-là troublé par des conflits intimes, la paix avec soi-même. Elle fera régner aussi la paix entre les cœurs dans la vie sociale.

Pourquoi la paix est-elle encore si éloignée ?

En parlant de la paix à ce moment de l'histoire, nous ne pouvons pas faire cette observation de quiconque sont les situations humaines actuelles aujourd'hui: le monde manque de sécurité à mesure que la société moderne étend ses conquêtes, un sentiment de crainte universelle envahit les âmes. Plus les hommes progressent au niveau scientifique et technique, et plus ils se défient les uns des autres. Plus ils possèdent et moins ils se sentent en sûreté. Et la conséquence de ce caractère précaire des choses et de la vie présente, qui devrait nous inciter à nous tourner vers les réalités éternelles, mène au contraire beaucoup d'hommes à l'angoisse intérieure, qui fait désespérer du sens et de la valeur de l'existence humaine.

Pourquoi cela? Parce que le manque de sécurité procède surtout d'un danger continu et grandissant, d'un danger bien réel et d'extension mondiale, un danger que le jeu incontrôlable des circonstances pourrait rendre tout proche et transformer en catastrophe. Nous savons tous de quelle puissance de destruction disposent les hommes d'aujourd'hui et qu'il y a des hommes pour trouver dans cette puissance des raisons d'entrer en rivalité avec d'autres, des motifs d'assurance en leur propre force et d'exaltation orgueilleuse. On a conquis tant de libertés qui servent la dignité de l'homme et la pleine expansion de sa personnalité. On n'a pas effacement cherché ni encore trouvé la liberté qui consiste à être affranchi du danger et de la peur.

On a noté beaucoup de relations entre les peuples, dans l'ordre technique, commercial, culturel et politique, mais on n'a pas encore assez solidement noué les liens de la fraternité entre les hommes, entre les classes et les nations. On n'a pas encore suffisamment promu le respect mutuel, l'estime, la collaboration et l'amour. Il y a même encore des oppositions et des conflits qui mettent en péril la stabilité des rapports dans la société humaine actuelle. Pour arriver au résultat souhaité, les raisons de l'intérêt temporel ni celles de la sagesse humaine ne suffiront jamais. Il y faut les motifs transcendants de la religion, et même de la religion chrétienne, qui seule possède le remède souverain aux insuffisances humaines.

Pour une trêve permanente au Viet-Nam

Mais, pour l'instant, l'attention du monde, et la Notre aussi, se concentre sur l'état de guerre qui persiste au Viet-Nam. Il s'agit en même temps d'une lutte idéologique, d'une guerre é-

lettres au DEVOIR

Les mendiants de la route

Les mendiants de la route, ce sont tous ceux qui pratiquent, ce que l'on appelle communément l'auto-stop, mot et coutume qui nous arrivent naturellement de nos voisins et amis, les Américains.

Sans être — pour ou contre l'auto-stop — tout seron d'accord avec moi pour reconnaître que c'est là une forme de mendicité déguisée. A l'instar du mendicant qui tend la main à un coin de rue, sollicitant un morceau de pain, ces mendiants de la route présentent le pouce aux voyageurs qui passent, mendiant un bout de chemin.

Pis-sons-nous du point de vue humanitaire et chrétien, — puisque c'est le grand Maître qui nous l'enseigne dans son Evangile, — l'auto-stop devrait être toléré et encouragé, même avec tous les risques que comporte, de part et d'autre, cette manière de voyager; mais du point de vue légal, ça devrait être interdit, puisque nous tombons sous le coup de la loi qui défend toute mendicité au Canada.

Je me contenterai donc d'épiloguer sur le côté politique et social de l'auto-stop. Je n'ai jamais vu, sans un certain serrement de cœur, ces mendiants de la route, souvent par un soleil accablant, parfois l'hiver à une température glaciale, tendre pendant des heures entières le pouce, pour solliciter un bout de chemin. Ce sont, pour la plupart, des pauvres hères, à qui la fortune n'a jamais souri, qui regardent la vie venir à eux en carrosse doré, sans jamais s'arrêter. Je me suis souvent demandé ce qui devait se passer dans la cervelle troublée de ces mendiants de la route, à l'idée que se sont eux, pauvres bougres, qui sont là, attendant l'aumône, plutôt que ces favorisés de la vie qui se pavent, sans même les voir, ou feignant de ne les voir point, pour disparaître dans un nuage empoussiéré de leur dédain.

De constater autant de richesses accumulées dans un pays de surproductions diverses qui se perdent, ou que l'on détruit, afin de maintenir la cote boursière, et partant d'intérêts capitalistes, je me demande, dis-je, si ces mendiants de la route ne seront pas autant de germes révolutionnaires qui pousseront demain, parmi les épis d'or de la mission nationale.

Les grèves, engendrées de troubles sociaux, ne cessent de sévir au sein de la Belle Province. Le chômage, autre plaie



Le chœur de l'Armée Rouge.

ville et d'une bataille engageant des armées. Le conflit affecte un point névralgique de l'équilibre entre les nations. Les embûches, les moyens mis en oeuvre et les pertes subies vont se multipliant. Cet affrontement intéresse inévitablement les plus grandes puissances — autant de traits qui rendent cette guerre à la fois si typique, tragique et menaçante. Mais elle présente encore cet autre aspect caractéristique: sa continuation dépend, plus que d'un engagement fatal de causes (comme ce fut le cas dans l'histoire de tant d'autres guerres), de la volonté des hommes qu'elle oppose: il suffirait que les hommes le veuillent simultanément, d'un côté comme de l'autre, et la guerre serait terminée, la crainte de conflits plus graves s'apaiserait, l'honneur des com-

battants serait sauf. L'espérance et la paix fleuriraient dans le monde, tandis que la conscience de l'humanité aurait accompli un heureux progrès dans le sens de son premier devoir, celui de la fraternité universelle.

La trêve que les deux parties ont annoncée si généreusement et spontanément pour la fête toute proche de Noël a été saluée dans le monde avec joie et admiration. Nous-mêmes voulons leur rendre notre satisfaction et nos félicitations. Ce qu'on attend maintenant, c'est que les deux parties en cause prolongent cette trêve et que la suspension des hostilités permette d'entamer des négociations sincères, seul chemin qui conduise à la paix dans la liberté et la justice. Ceci met en évidence une fois de plus que cette situation douloureuse et paradoxale a son véritable point stratégique dans le cœur même des hommes. C'est la bonne volonté qui détient la clef de la paix. La difficulté vient du fait que cette clef doit être tournée en même temps par les chefs responsables de l'un et de l'autre front. Cette simultanéité, loyale et réelle, devrait être le miracle de cette fête de Noël.

Ce miracle de bonne volonté, nous voulons, maintenant encore, le croire possible. Nous le demandons respectueusement et chaleureusement à l'une et à l'autre partie en lutte, ainsi qu'à tous ceux qui donnent leur appui à l'une et à l'autre.

Avec ces vœux de paix, nous voudrions voir le présage de nouveaux et plus notables progrès dans la formation de la conscience fraternelle de l'humanité. Nous adressons Nos souhaits de Noël au peuple vietnamien, à tous les peuples de la terre, à toutes les institutions internationales qui cherchent à promouvoir la concorde et le progrès parmi les nations.

A la jeunesse qui nous est si chère, Nous exprimons un salut et un vœu spécial, pour qu'elle cherche et trouve le droit chemin qui l'oriente vers les vraies valeurs de la vie, et qu'elle sache les mettre en honneur dans la nouvelle génération.

Nous vous saluons enfin, vous, Nos frères dans l'épiscopat, et vous tous, prêtres, religieux, et fidèles du peuple de Dieu. A tous les foyers chrétiens, à toutes les oeuvres d'assistance, à toutes les Eglises et paroisses du monde, aux frères chrétiens encore séparés de nous, Nous envoyons notre souhait de Joyeux Noël, dans le Christ notre Sauveur et Seigneur. Et en Son Nom Très Saint, Nous donnons à tous ceux qui Nous écoutent, bien plus, en ce jour, à tous les hommes, Notre bénédiction apostolique.

Advertisement for MONTROSE records. Features 'GRANDE VENTE DE DISQUES' with 'VOX' and 'ALBUM DE 3 DISQUES' for \$5.99. Lists various musical albums and artists like Brahms, Beethoven, and Mozart.

Advertisement for CORUBA BLANCA rum. Includes text: 'NOUVELLE IMPORTATION', 'ultra léger...', 'Rhum blanc de qualité', 'CORUBA BLANCA', 'Essayez-le 25 onces seulement \$4.99 R.A.C. No 150-B'.

Advertisement for GILLES VIGNEAULT records. Features 'LE TOUT NOUVEAU DISQUE COLUMBIA GILLES VIGNEAULT' and 'MONO FL-348 12" LONG-JEU "HI-FI" 2.99'. Lists various musical pieces and artists.

Advertisement for MONTROSE records. Features 'LE TOUT NOUVEAU DISQUE COLUMBIA GILLES VIGNEAULT' and 'MONO FL-348 12" LONG-JEU "HI-FI" 2.99'. Lists various musical pieces and artists.

# Le président de la F.T.Q. demande au syndicalisme d'assumer la "révolution des aspirations montantes"

Dans son message de Noël, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, déclare que le syndicalisme doit assumer pleinement "la révolution des aspirations montantes", et prendre les moyens politiques nécessaires pour faire accéder les travailleurs non syndiqués au niveau de vie obtenu par les syndiqués.

Le porte-parole de la FTQ voit dans le plan du Bureau

"Nous vivons dans un monde en évolution constante et accélérée où le sens des mots change pour s'adapter à des réalités nouvelles. Il en est ainsi du concept de pauvreté qui n'a plus du tout la signification que nous lui donnions dans notre jeunesse, ni celle qu'il a encore dans les pays en voie de développement. Il est désormais établi scientifiquement que la pauvreté est une notion toute relative qui s'applique tout aussi bien au travailleur nord-américain privé d'un certain confort, qu'au travailleur africain ou asiatique privé des premières nécessités de la vie.

"De nos jours, on aime bien avoir l'impression que l'on n'exploite personne; les riches s'amuse à se passer de domestiques; les pays développés s'occupent de l'assistance technique au tiers-monde; les grandes compagnies multiplient les fondations de toutes sortes; et les travailleurs syndiqués se donnent bonne conscience, entre deux luttes intersyndicales, en se penchant sur le sort des non-syndiqués.

"Le vieux rêve socialiste d'une société égalitaire est plus vivace que jamais. La révolution des aspirations montantes, ce n'est que l'expression moderne et non idéologique d'une aspiration que la technique est en train, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, de rendre réalisable. Les gens sentent qu'ils peuvent désormais aspirer à un nivellement non pas par la base, mais, sinon par les sommets du luxe, du moins à un niveau de justice mille.

"Cependant, il existe, parallèlement à cette aspiration à l'élimination des disparités

## Laberge dénonce l'offre de salaires de l'hôtel Reine-Elisabeth à ses employés

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a réagi à la direction de l'hôtel Reine-Elisabeth, la compagnie Hilton de Canada, pour l'attitude qu'elle a adoptée à l'endroit de ses employés à l'occasion de la reouverture de la convention collective sur les salaires.

Le porte-parole de la FTQ a soutenu que l'hôtel, qui a récemment augmenté ses prix, a fait à ses employés, membres de l'Union internationale des employés d'hôtels et de restaurants, une offre qui ne tient même pas compte de l'augmentation du coût de la vie au cours de ces dernières années.

Selon M. Laberge, l'employeur n'aurait offert, au terme d'une négociation reconstruite jusqu'en décembre 1963, qu'une hausse de 17 cents et demi aux gens de métier, de 12 cents et demi aux manoeuvres, de 10 cents aux préposés aux ascenseurs et de 6 cents seulement aux employés ayant la possibilité de toucher des pourboires.

Le leader syndical qualifie cette proposition d'irréaliste et de mesquine, d'autant plus que l'augmentation est consensuelle par moitié, en janvier et en juillet 1967.

Rappelant que cette offre a été rejetée à la quasi-unanimité des employés du Reine-Elisabeth, le président de la FTQ a souligné que les revendications des travailleurs sont la conséquence d'un réveil syndical dans l'hôtellerie dont le patronat devrait tenir compte à l'approche de l'Expo 67. D'après lui, on a trop longtemps abusé de la faiblesse du syndicalisme dans ce secteur et le temps est venu pour ces employés comme pour les

autres de payer le prix de la paix industrielle. L'offre de Laberge a soutenu que la compagnie Hilton constitue un empire international florissant, que le Reine-Elisabeth est considéré comme l'un des meilleurs et des plus rentables hôtels du monde, qu'il paie des salaires fabuleux à son personnel de direction, et qu'il a récemment fait cadeau d'un bateau de huit mille dollars à M. Donald Gordon, président du Canadian National, en prévision de sa retraite prochaine.

"Il est anormal de poursuivre le porte-parole de la FTQ, que les travailleurs de l'hôtellerie, qui constituent la structure d'accueil de la métropole, soient les seuls à ne pas participer à la prospérité créée par l'Exposition universelle. Nous pensons que le public comprendra que nos membres au Reine-Elisabeth soient déterminés à ne pas être laissés pour compte d'un événement dont ils assurent en grande partie la réussite.

M. Laberge a affirmé que les employés de l'hôtellerie sont un peu les parias de notre société industrielle. Selon lui, ils sont encore soumis, à Montréal, à un salaire minimum de 64 cents l'heure, comparativement à 85 cents pour les autres secteurs de l'économie, et ils ne sont même pas encore protégés par la loi des accidents du travail, ce qui, dit-il, "constitue un anachronisme et une injustice insupportable".

Le leader syndical a déclaré que sa centrale songe à un boycottage des hôtels Hilton pour faire entendre raison à la direction du Reine-Elisabeth, et qu'elle va sûrement intensifier ses pressions auprès des autorités gouvernementales pour faire disparaître ce qu'il appelle "le ghetto des travailleurs de l'hôtellerie au Québec".

## 4,700 travailleurs sans emploi par suite d'une grève à Algoma

SAULT-SAINTE-MARIE — Un total de 4,700 travailleurs sont sans emploi par suite de la grève déclenchée par 90 briqueteurs à l'emploi de l'Algoma steel.

Le conciliateur nommé par le gouvernement de l'Ontario, M. William Dickie, a déclaré dans une entrevue qu'il s'est mis en contact avec la compagnie et les représentants des travailleurs en grève, affiliés à l'Union internationale des maçons, briqueteurs et plâtriers, mais que cela n'a rien donné jusqu'ici, après cinq jours de grève.

Entretenu, 40 autres métallurgistes ont été mis à pied hier, portant le nombre des mises à pied à 3,240. Ont également été mis à pied cette semaine 700 employés de la construction à l'usine, et 200 autres sur un autre chantier de l'entreprise à Wawa, à 125 milles au nord de Sault-Sainte-Marie.

Un porte-parole de l'entreprise a dit que 400 à 500 autres métallurgistes seront mis à pied aujourd'hui. Toutes les opérations cessent la veille de Noël, à la fin de la semaine de travail de Noël, et les membres de l'Union internationale des maçons, briqueteurs et plâtriers, ont augmenté de 0,50 l'heure pour un contrat d'un an. Les membres de la Fraternité des pompiers et de la Fraternité des cheministes ont refusé de traverser les piquets, ce qui a entraîné la cessation progressive de la production.

## la vie syndicale

**12,795 journalistes italiens en grève**

ROME — Les 12,795 journalistes italiens des quotidiens, des agences de presse et de la radio-télévision italienne sont de nouveau en grève pour 46 heures depuis hier matin à 8 heures. Le débrayage a été décidé par la Fédération nationale de la presse italienne, à la suite de la nouvelle rupture des pourparlers engagés avec les éditeurs de journaux, en vue du renouvellement de la convention collective de travail, venant à échéance le 31 décembre prochain. La rupture est intervenue à 5 heures du matin, en dépit d'une tentative de médiation de M. Giacinto Bosco, ministre du travail. Deux autres débrayages ont déjà eu lieu dans la presse: le premier, de 48 heures, le 9 décembre, le deuxième, de 24 heures, le 14.

Selon un communiqué de la fédération de la presse, les éditeurs "prétendent" diminuer le traitement extraordinaire prévu pour les prestations de journalistes durant le dimanche, se refusent d'accepter la "semaine courte" (cinq jours) de 36 heures hebdomadaires, et d'accorder un relèvement en pourcentage sur l'augmentation biennale d'ancienneté.

En conséquence, la fédération de la presse fait appel au président du conseil pour que soit imposé aux éditeurs le "respect rigoureux" de la loi de 1934 sur le repos du dimanche des journalistes, loi qui n'a pas plus été appliquée depuis la fin de la dernière grève.

En raison de la grève en cours, la parution des quotidiens sera suspendue aujourd'hui 23 décembre, à mardi matin 27 décembre, les journaux ne paraissant pas en Italie le jour de Noël et de la Saint-Étienne.

Le travail reprendra après les fêtes de Noël.

## Marieville: retour au travail chez Sivaco

MARIEVILLE — Les 170 employés de la société Sivaco, de Marieville, qui étaient en grève depuis le 8 décembre dernier, reprendront leur travail mardi prochain, le 27 décembre. Ils ont accepté hier les dernières offres patronales qui leur accordent des augmentations de salaires de 45 cents l'heure.

Le salaire de base sera cependant haussé de 75 cents l'heure alors qu'il passera à \$1,85. Pour ce qui est du salaire maximum, il sera de \$3,39 l'heure.

Le syndicat des métaux évalue à plus de \$600,000 le coût que la compagnie devra supporter au cours des trois prochaines années à la suite de la signature de la convention collective.

La nouvelle convention prévoit la réduction de la semaine de travail de 51 à 44 heures avec pleine compensation. Une allocation de \$115 sera versée à tous les employés avant qu'ils ne retournent au travail.

Le représentant du syndicat, M. Bruno Macdonald, a souligné que les travailleurs pourront bénéficier, pendant la troisième année de la convention, d'une nouvelle classification des occupations qui reconnaîtra le principe à travail égal, salaire égal.

Les employés ont obtenu un système de vacances qui leur permet de prendre deux semaines de congé après trois ans et deux semaines après huit ans, mais cette fois avec cinq pour cent de salaire. Ils bénéficieront de 91 congés statutaires garantis et payés.

Dans le domaine de l'assurance-groupe, maintenant comprise dans la convention collective, des indemnités hebdo-

## Yamaska: appui de la CSN aux enseignants

Le Conseil central des syndicats nationaux de St-Hyacinthe a exprimé son soutien à la commission scolaire régionale Yamaska, en grève depuis le 24 novembre dernier, et proteste contre l'attitude irresponsable prise dans ce conflit par la Fédération des commissions scolaires régionales.

Le conseil a déclaré: "En effet, les négociations sont actuellement au point mort. Les enseignants ont des vacances forcées qui peuvent nuire considérablement à leur année scolaire si elles se poursuivent, et cela n'est qu'à l'attitude prise par la fédération: alors que les professeurs avaient accepté une offre qui leur avait été faite par la commission scolaire, celle-ci a ensuite retiré son offre à cause des pressions faites par la fédération. La fédération a ainsi retardé d'autant le règlement de ce conflit".

## AVIS

AVIS public est par les présentes donné que le soussigné a accepté sous bénéfice d'inventaire les legs du commerce Jérôme Leblanc Inc., dans la succession de Jérôme Leblanc, de son vivant commerçant, résidant à 1255, Parc Lafontaine, à Montréal, par acte notarié le 25 novembre 1966, enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le No 1954737, devant le notaire Jean-Guy Blain, 4025 rue Hochelaga, Montréal.

Richard Baillargeon.

## VILLE DE MONTRÉAL-OUEST

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la ville de Montréal-Ouest, que le rôle d'évaluation pour l'année 1967 a été préparé, suivant la loi.

Ce rôle est maintenant déposé dans mon bureau. Tous les intéressés ou leurs représentants pourront en prendre connaissance durant les trente jours qui suivent.

DONNE sous mon seing à Montréal-Ouest ce vingt et unième jour de décembre mil neuf cent soixante-six.

Le Secrétaire-trésorier, F. RADCLIFFE, F.C.I.S.

## CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, QUE —

Une assemblée publique des électeurs-propriétaires intéressés sera tenue jeudi, le 29 décembre 1966, à 8 heures p.m., à l'hôtel de ville de St-Léonard, 6025 est, boul. Métropolitain, pour l'adoption du règlement no 638, amendant le règlement no 91 et ses amendements concernant les sorties nécessaires pour chaque logement.

Donnée à St-Léonard, le 19e jour de décembre 1966.

Gaston Pion, secrétaire-trésorier

## CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, QUE —

Une assemblée publique des électeurs-propriétaires intéressés sera tenue jeudi, le 29 décembre 1966, à 8 heures p.m., à l'hôtel de ville de St-Léonard, 6025 est, boul. Métropolitain, pour l'adoption du règlement no 638, amendant le règlement no 91 et ses amendements concernant les sorties nécessaires pour chaque logement.

Donnée à St-Léonard, le 19e jour de décembre 1966.

Gaston Pion, secrétaire-trésorier

## AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, QUE —

Une assemblée publique des électeurs-propriétaires intéressés sera tenue jeudi, le 29 décembre 1966, à 8 heures p.m., à l'hôtel de ville de St-Léonard, 6025 est, boul. Métropolitain, pour l'adoption du règlement no 638, amendant le règlement no 91 et ses amendements concernant les sorties nécessaires pour chaque logement.

Donnée à St-Léonard, le 19e jour de décembre 1966.

Gaston Pion, secrétaire-trésorier

## AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, QUE —

Une assemblée publique des électeurs-propriétaires intéressés sera tenue jeudi, le 29 décembre 1966, à 8 heures p.m., à l'hôtel de ville de St-Léonard, 6025 est, boul. Métropolitain, pour l'adoption du règlement no 638, amendant le règlement no 91 et ses amendements concernant les sorties nécessaires pour chaque logement.

Donnée à St-Léonard, le 19e jour de décembre 1966.

Gaston Pion, secrétaire-trésorier

## AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, QUE —

Une assemblée publique des électeurs-propriétaires intéressés sera tenue jeudi, le 29 décembre 1966, à 8 heures p.m., à l'hôtel de ville de St-Léonard, 6025 est, boul. Métropolitain, pour l'adoption du règlement no 638, amendant le règlement no 91 et ses amendements concernant les sorties nécessaires pour chaque logement.

Donnée à St-Léonard, le 19e jour de décembre 1966.

Gaston Pion, secrétaire-trésorier

## AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, QUE —

Une assemblée publique des électeurs-propriétaires intéressés sera tenue jeudi, le 29 décembre 1966, à 8 heures p.m., à l'hôtel de ville de St-Léonard, 6025 est, boul. Métropolitain, pour l'adoption du règlement no 638, amendant le règlement no 91 et ses amendements concernant les sorties nécessaires pour chaque logement.

Donnée à St-Léonard, le 19e jour de décembre 1966.

Gaston Pion, secrétaire-trésorier

## AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 157-13 du code civil de la Province de Québec, que le soussigné, notaire, a été nommé par le tribunal de la Cour supérieure de la Province de Québec, à titre de garant, par acte portant la date du 23e jour du mois de novembre 1966 et enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, P.Q., le 14e jour du mois de décembre 1966, sous le numéro 195754. Donnée à Montréal, P.Q., ce 15e jour du mois de décembre 1966.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

## AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que THE SYRIAN GREEK ORTHODOX CHURCH OF ST-NICHOLAS OF CANADA s'adressera à la législature de Québec à sa présente Session pour demander l'adoption d'une Loi aux fins de changer son nom en celui de "ST-NICHOLAS ORTHODOX CHURCH" et "LEGLISE ORTHODOXE ST-NICOLAS" et aux fins de modifier ses pouvoirs.

Montréal, ce 25ème jour de novembre 1966.

BLAIN PICHE BERGERON GODBOU ET EMERY, Procureurs des pétitionnaires.

## COUR PROVINCIALE

ARMAND SARRAZIN, chauffeur de taxi, résidant et domicilié au numéro 26, 296 Ave. à Bois-de-Filion, district de Montréal, défendeur.

ANDRÉ DALLAIRE, chauffeur, des cité et district de Montréal, défendeur.

Il est ordonné au défendeur ANDRÉ DALLAIRE, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours.

Montréal, 22 décembre 1966.

M. WILFRID LEFEBVRE, greffier adjoint, C.P.M. Mes Nantel, Mercure, Poliquin & Lamontagne, 507 Place d'Armes, suite 1800, Montréal, Qué. Avocats du demandeur.

## COUR PROVINCIALE

ARMAND SARRAZIN, chauffeur de taxi, résidant et domicilié au numéro 26, 296 Ave. à Bois-de-Filion, district de Montréal, défendeur.

ANDRÉ DALLAIRE, chauffeur, des cité et district de Montréal, défendeur.

Il est ordonné au défendeur ANDRÉ DALLAIRE, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours.

Montréal, 22 décembre 1966.

M. WILFRID LEFEBVRE, greffier adjoint, C.P.M. Mes Nantel, Mercure, Poliquin & Lamontagne, 507 Place d'Armes, suite 1800, Montréal, Qué. Avocats du demandeur.

## VENTE POUR TAXES

Province de Québec, Ville de St-Bruno de Montarville, Comté de Chambly.

AVIS public est par les présentes donné par le soussigné, trésorier de la ville de St-Bruno de Montarville, que les immeubles ci-dessous désignés se vendront à l'enchère à l'hôtel de ville de la ville de St-Bruno de Montarville, 1585 rue Montarville, le MERCREDI, ONZIÈME JOUR de JANVIER, 1967, à 10 heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires et au paiement d'intérêt plus les frais subséquemment encourus à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale de Québec par décision en date du 28 novembre 1966, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des Cités et Villages, article 550, tel qu'amendé par 24, George V, chapitre 33, section 3.

Nom du propriétaire: Neptune Realities Ltée, Cad. P94. Cette partie du lot numéro quatre-vingt-quatre du cadastre officielle de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville, ayant une superficie de 6738,7 pieds carrés et bornée comme suit: au nord-est par le lot 107-142 au sud-est par le lot 107-150 au sud-ouest par la rue 107-9 et au nord-ouest par le résidu du lot 107-151.

Noms des propriétaires: Raoul Gastaldi, Sandube Investment Corp., Cad. 109, Sub. 84. Ces parties des lots numéros 347 et 348 du cadastre officielle de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville, ayant une superficie de 1495 arpentés et bornées comme suit: au nord-ouest par le boulevard Laurier, au sud-est par la limite de la paroisse de St-Bruno, au nord-est par le lot 346 et au sud-est par une autre partie du lot 348.

Nom du propriétaire: J. Ghillemain, Cad. 492, Sub. P32, 33. Cette partie du lot 32 du cadastre officiel 492 de la paroisse de St-Bruno maintenant ville de St-Bruno de Montarville ayant une superficie de 4120 pieds carrés et bornée comme suit: à l'ouest par le lot 492-33, et au nord par le boulevard Clairevue, à l'est par le résidu du lot 492-32 au sud par le lot 492-12.

Noms des propriétaires: Erko Development Corp., Cad. 492, Sub. 94, Theodor Theodoridis, Cad. 492, Sub. 113 et 114. Les immeubles susdits sont tous aux plan et livre de renseignements officiels de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville et situés dans ladite ville, le bureau d'enregistrement de la ville est situé au 208 Chemin Chambly, Longueuil.

Ladite vente sera en outre faite avec tous les droits de subrogation, toutes les servitudes actives ou passives appartenant ou occupées attachées auxdits immeubles.

Donnée en la Ville de St-Bruno de Montarville, ce sixième jour du mois de décembre mil neuf cent soixante-six.

G. ATKINSON, greffier.

## COUR SUPÉRIEURE

ROLAND PERRAULT, étudiant, demeurant et domicilié au numéro civique 669 rue Ste-Emilie, Repentigny, Comté de l'Assomption, district judiciaire de Joliette, défendeur.

NORMAND JASMIN, domicilié dans la province de Québec, ayant une résidence au numéro civique 9247 rue Miller, dans la cité et district de Montréal et, suivant information, résidant temporairement en France, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur NORMAND JASMIN de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à votre intention.

Montréal, 19ème jour de décembre 1966.

NORMAND DESROCHES, procureur adjoint.

BLAIN, PICHE, BERGERON, GODBOU ET EMERY, avocats.

1405 Peel — Suite 300, Montréal, Qué. Procureurs du demandeur.

## COUR SUPÉRIEURE

Province de Québec, District de Montréal.

AVIS public est par les présentes donné par le soussigné, trésorier de la ville de St-Bruno de Montarville, que les immeubles ci-dessous désignés se vendront à l'enchère à l'hôtel de ville de la ville de St-Bruno de Montarville, 1585 rue Montarville, le MERCREDI, ONZIÈME JOUR de JANVIER, 1967, à 10 heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires et au paiement d'intérêt plus les frais subséquemment encourus à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale de Québec par décision en date du 28 novembre 1966, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des Cités et Villages, article 550, tel qu'amendé par 24, George V, chapitre 33, section 3.

Nom du propriétaire: Neptune Realities Ltée, Cad. P94. Cette partie du lot numéro quatre-vingt-quatre du cadastre officielle de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville, ayant une superficie de 6738,7 pieds carrés et bornée comme suit: au nord-est par le lot 107-142 au sud-est par le lot 107-150 au sud-ouest par la rue 107-9 et au nord-ouest par le résidu du lot 107-151.

Noms des propriétaires: Raoul Gastaldi, Sandube Investment Corp., Cad. 109, Sub. 84. Ces parties des lots numéros 347 et 348 du cadastre officielle de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville, ayant une superficie de 1495 arpentés et bornées comme suit: au nord-ouest par le boulevard Laurier, au sud-est par la limite de la paroisse de St-Bruno, au nord-est par le lot 346 et au sud-est par une autre partie du lot 348.

Nom du propriétaire: J. Ghillemain, Cad. 492, Sub. P32, 33. Cette partie du lot 32 du cadastre officiel 492 de la paroisse de St-Bruno maintenant ville de St-Bruno de Montarville ayant une superficie de 4120 pieds carrés et bornée comme suit: à l'ouest par le lot 492-33, et au nord par le boulevard Clairevue, à l'est par le résidu du lot 492-32 au sud par le lot 492-12.

Noms des propriétaires: Erko Development Corp., Cad. 492, Sub. 94, Theodor Theodoridis, Cad. 492, Sub. 113 et 114. Les immeubles susdits sont tous aux plan et livre de renseignements officiels de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville et situés dans ladite ville, le bureau d'enregistrement de la ville est situé au 208 Chemin Chambly, Longueuil.

Ladite vente sera en outre faite avec tous les droits de subrogation, toutes les servitudes actives ou passives appartenant ou occupées attachées auxdits immeubles.

Donnée en la Ville de St-Bruno de Montarville, ce sixième jour du mois de décembre mil neuf cent soixante-six.

G. ATKINSON, greffier.

## COUR SUPÉRIEURE

Province de Québec, District de Montréal.

AVIS public est par les présentes donné par le soussigné, trésorier de la ville de St-Bruno de Montarville, que les immeubles ci-dessous désignés se vendront à l'enchère à l'hôtel de ville de la ville de St-Bruno de Montarville, 1585 rue Montarville, le MERCREDI, ONZIÈME JOUR de JANVIER, 1967, à 10 heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires et au paiement d'intérêt plus les frais subséquemment encourus à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale de Québec par décision en date du 28 novembre 1966, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des Cités et Villages, article 550, tel qu'amendé par 24, George V, chapitre 33, section 3.

Nom du propriétaire: Neptune Realities Ltée, Cad. P94. Cette partie du lot numéro quatre-vingt-quatre du cadastre officielle de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville, ayant une superficie de 6738,7 pieds carrés et bornée comme suit: au nord-est par le lot 107-142 au sud-est par le lot 107-150 au sud-ouest par la rue 107-9 et au nord-ouest par le résidu du lot 107-151.

Noms des propriétaires: Raoul Gastaldi, Sandube Investment Corp., Cad. 109, Sub. 84. Ces parties des lots numéros 347 et 348 du cadastre officielle de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville, ayant une superficie de 1495 arpentés et bornées comme suit: au nord-ouest par le boulevard Laurier, au sud-est par la limite de la paroisse de St-Bruno, au nord-est par le lot 346 et au sud-est par une autre partie du lot 348.

Nom du propriétaire: J. Ghillemain, Cad. 492, Sub. P32, 33. Cette partie du lot 32 du cadastre officiel 492 de la paroisse de St-Bruno maintenant ville de St-Bruno de Montarville ayant une superficie de 4120 pieds carrés et bornée comme suit: à l'ouest par le lot 492-33, et au nord par le boulevard Clairevue, à l'est par le résidu du lot 492-32 au sud par le lot 492-12.

Noms des propriétaires: Erko Development Corp., Cad. 492, Sub. 94, Theodor Theodoridis, Cad. 492, Sub. 113 et 114. Les immeubles susdits sont tous aux plan et livre de renseignements officiels de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville et situés dans ladite ville, le bureau d'enregistrement de la ville est situé au 208 Chemin Chambly, Longueuil.

Ladite vente sera en outre faite avec tous les droits de subrogation, toutes les servitudes actives ou passives appartenant ou occupées attachées auxdits immeubles.

Donnée en la Ville de St-Bruno de Montarville, ce sixième jour du mois de décembre mil neuf cent soixante-six.

G. ATKINSON, greffier.

## COUR SUPÉRIEURE

Province de Québec, District de Montréal.

AVIS public est par les présentes donné par le soussigné, trésorier de la ville de St-Bruno de Montarville, que les immeubles ci-dessous désignés se vendront à l'enchère à l'hôtel de ville de la ville de St-Bruno de Montarville, 1585 rue Montarville, le MERCREDI, ONZIÈME JOUR de JANVIER, 1967, à 10 heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires et au paiement d'intérêt plus les frais subséquemment encourus à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale de Québec par décision en date du 28 novembre 1966, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des Cités et Villages, article 550, tel qu'amendé par 24, George V, chapitre 33, section 3.

Nom du propriétaire: Neptune Realities Ltée, Cad. P94. Cette partie du lot numéro quatre-vingt-quatre du cadastre officielle de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville, ayant une superficie de 6738,7 pieds carrés et bornée comme suit: au nord-est par le lot 107-142 au sud-est par le lot 107-150 au sud-ouest par la rue 107-9 et au nord-ouest par le résidu du lot 107-151.

Noms des propriétaires: Raoul Gastaldi, Sandube Investment Corp., Cad. 109, Sub. 84. Ces parties des lots numéros 347 et 348 du cadastre officielle de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville, ayant une superficie de 1495 arpentés et bornées comme suit: au nord-ouest par le boulevard Laurier, au sud-est par la limite de la paroisse de St-Bruno, au nord-est par le lot 346 et au sud-est par une autre partie du lot 348.

Nom du propriétaire: J. Ghillemain, Cad. 492, Sub. P32, 33. Cette partie du lot 32 du cadastre officiel 492 de la paroisse de St-Bruno maintenant ville de St-Bruno de Montarville ayant une superficie de 4120 pieds carrés et bornée comme suit: à l'ouest par le lot 492-33, et au nord par le boulevard Clairevue, à l'est par le résidu du lot 492-32 au sud par le lot 492-12.

Noms des propriétaires: Erko Development Corp., Cad. 492, Sub. 94, Theodor Theodoridis, Cad. 492, Sub. 113 et 114. Les immeubles susdits sont tous aux plan et livre de renseignements officiels de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville et situés dans ladite ville, le bureau d'enregistrement de la ville est situé au 208 Chemin Chambly, Longueuil.

Ladite vente sera en outre faite avec tous les droits de subrogation, toutes les servitudes actives ou passives appartenant ou occupées attachées auxdits immeubles.

Donnée en la Ville de St-Bruno de Montarville, ce sixième jour du mois de décembre mil neuf cent soixante-six.

G. ATKINSON, greffier.

## COUR SUPÉRIEURE

Province de Québec, District de Montréal.

AVIS public est par les présentes donné par le soussigné, trésorier de la ville de St-Bruno de Montarville, que les immeubles ci-dessous désignés se vendront à l'enchère à l'hôtel de ville de la ville de St-Bruno de Montarville, 1585 rue Montarville, le MERCREDI, ONZIÈME JOUR de JANVIER, 1967, à 10 heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires et au paiement d'intérêt plus les frais subséquemment encourus à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale de Québec par décision en date du 28 novembre 1966, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des Cités et Villages, article 550, tel qu'amendé par 24, George V, chapitre 33, section 3.

Nom du propriétaire: Neptune Realities Ltée, Cad. P94. Cette partie du lot numéro quatre-vingt-quatre du cadastre officielle de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville, ayant une superficie de 6738,7 pieds carrés et bornée comme suit: au nord-est par le lot 107-142 au sud-est par le lot 107-150 au sud-ouest par la rue 107-9 et au nord-ouest par le résidu du lot 107-151.

Noms des propriétaires: Raoul Gastaldi, Sandube Investment Corp., Cad. 109, Sub. 84. Ces parties des lots numéros 347 et 348 du cadastre officielle de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville, ayant une superficie de 1495 arpentés et bornées comme suit: au nord-ouest par le boulevard Laurier, au sud-est par la limite de la paroisse de St-Bruno, au nord-est par le lot 346 et au sud-est par une autre partie du lot 348.

Nom du propriétaire: J. Ghillemain, Cad. 492, Sub. P32, 33. Cette partie du lot 32 du cadastre officiel 492 de la paroisse de St-Bruno maintenant ville de St-Bruno de Montarville ayant une superficie de 4120 pieds carrés et bornée comme suit: à l'ouest par le lot 492-33, et au nord par le boulevard Clairevue, à l'est par le résidu du lot 492-32 au sud par le lot 492-12.

Noms des propriétaires: Erko Development Corp., Cad. 492, Sub. 94, Theodor Theodoridis, Cad. 492, Sub. 113 et 114. Les immeubles susdits sont tous aux plan et livre de renseignements officiels de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville et situés dans ladite ville, le bureau d'enregistrement de la ville est situé au 208 Chemin Chambly, Longueuil.

Ladite vente sera en outre faite avec tous les droits de subrogation, toutes les servitudes actives ou passives appartenant ou occupées attachées auxdits immeubles.

Donnée en la Ville de St-Bruno de Montarville, ce sixième jour du mois de décembre mil neuf cent soixante-six.

G. ATKINSON, greffier.

## COUR SUPÉRIEURE

Province de Québec, District de Montréal.

AVIS public est par les présentes donné par le soussigné, trésorier de la ville de St-Bruno de Montarville, que les immeubles ci-dessous désignés se vendront à l'enchère à l'hôtel de ville de la ville de St-Bruno de Montarville, 1585 rue Montarville, le MERCREDI, ONZIÈME JOUR de JANVIER, 1967, à 10 heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires et au paiement d'intérêt plus les frais subséquemment encourus à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale de Québec par décision en date du 28 novembre 1966, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des Cités et Villages, article 550, tel qu'amendé par 24, George V, chapitre 33, section 3.

Nom du propriétaire: Neptune Realities Ltée, Cad. P94. Cette partie du lot numéro quatre-vingt-quatre du cadastre officielle de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville, ayant une superficie de 6738,7 pieds carrés et bornée comme suit: au nord-est par le lot 107-142 au sud-est par le lot 107-150 au sud-ouest par la rue 107-9 et au nord-ouest par le résidu du lot 107-151.

Noms des propriétaires: Raoul Gastaldi, Sandube Investment Corp., Cad. 109, Sub. 84. Ces parties des lots numéros 347 et 348 du cadastre officielle de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville, ayant une superficie de 1495 arpentés et bornées comme suit: au nord-ouest par le boulevard Laurier, au sud-est par la limite de la paroisse de St-Bruno, au nord-est par le lot 346 et au sud-est par une autre partie du lot 348.

Nom du propriétaire: J. Ghillemain, Cad. 492, Sub. P32, 33. Cette partie du lot 32 du cadastre officiel 492 de la paroisse de St-Bruno maintenant ville de St-Bruno de Montarville ayant une superficie de 4120 pieds carrés et bornée comme suit: à l'ouest par le lot 492-33, et au nord par le boulevard Clairevue, à l'est par le résidu du lot 492-32 au sud par le lot 492-12.

Noms des propriétaires: Erko Development Corp., Cad. 492, Sub. 94, Theodor Theodoridis, Cad. 492, Sub. 113 et 114. Les immeubles susdits sont tous aux plan et livre de renseignements officiels de la paroisse de St-Bruno, maintenant ville de St-Bruno de Montarville et situés dans ladite ville, le bureau d'enregistrement de la ville est situé au 208 Chemin Chambly, Longueuil.

Ladite vente sera en outre faite avec tous les droits de subrogation, toutes les servitudes actives ou passives appartenant ou occupées attachées auxdits immeubles.

Donnée en la Ville de St-Bruno de Montarville, ce sixième jour du

Regroupement sur le campus universitaire?

Une décision sera prise sous peu quant au réaménagement de la faculté de théologie

par Jean FRANCOEUR

La faculté de théologie de l'université de Montréal sera sous peu l'objet d'un réaménagement profond. Une commission, composée de représentants de diverses institutions ecclésiastiques de la région de Montréal, a déjà remis un rapport en ce sens au chancelier de l'université, le cardinal Paul-Emile Lévesque.

Des conversations se sont engagées par la suite entre l'archevêché de Montréal, le recteur de l'université et la direction de la faculté. Une décision ne saurait tarder. C'est ce qu'a affirmé au représentant du DEVOIR le nouveau doyen de la faculté de théologie, M. Robert Moore, sulpicien. Il n'a pas voulu commenter davantage la marche des pourparlers en cours, se contentant de souligner qu'il était devenu nécessaire de regrouper les forces théologiques actuellement trop dispersées, ainsi que d'assurer une présence de la faculté sur le campus universitaire.

On aura reconnu là les grands thèmes soulevés par la commission Parent dans le deuxième tome de son rapport paru en novembre 1964. Le rapport Parent notait qu'il était malheureux que la faculté de théologie de Montréal ne soit pas installée sur le

campus avec les autres facultés. Il s'étonnait également du fait qu'un trop grand nombre d'étudiants en théologie au Québec ne font pas leurs études dans des facultés de théologie ou dans des établissements qui en soient l'équivalent. Cette dispersion, disait le rapport, peut nuire à la fois à la formation des étudiants et au développement de la science théologique dans les universités.

"Comme toutes les autres sciences, la théologie est de plus en plus spécialisée. Il faut un grand nombre de docteurs travaillant en équipe pour en couvrir toutes les parties tant au point de vue de l'enseignement que de la recherche et des publications. Ce n'est que par un regroupement de toutes les ressources en professeurs, en chercheurs et en bibliothèques qu'on pourra, à la fois, comme ailleurs, faire progresser la science et élargir le champ de la théologie, écrivait le rapport.

La commission Parent concluait qu'il était urgent que les universités de langue française, en collaboration avec l'épiscopat de la province et les supérieurs des congrégations religieuses, étudient les solutions possibles à ce grave problème.

L'appel de la commission ne semble pas avoir été vain, si l'on en juge par les initiatives qui ont été prises par la suite. La fondation de la faculté de théologie de l'université de Montréal remonte à 1877. Il ne s'agissait alors que d'une succursale de la Compagnie de Saint-Sulpice par voie de convention. Cette affiliation dura jusqu'à la déclaration d'autonomie de l'université de Montréal en 1919; tandis que, six ans plus tard, la faculté, annexionnée à l'université, était rattachée au grand séminaire de Montréal, avec tous les pouvoirs réglementaires concédés aux facultés autonomes.

Quant à la direction de la faculté, elle a été confiée dès 1925 à la Compagnie de Saint-Sulpice par voie de convention. C'est ainsi que le doyen est nommé par le chancelier de l'université sur recommandation du supérieur provincial des sulpiciens, cette décision étant soumise par la suite à un *in nihil obstat* de la congrégation romaine des séminaristes et des universités.

Tout cela, évidemment, dans le cadre d'une université catholique, nantie à la fois d'une charte civile et d'un statut canonique. Et si l'université de Montréal devait renoncer à son statut d'université catholique, y aurait-il encore place pour une faculté de théologie catholique canoniquement érigée?

Si les facultés de théologie appellent un certain nombre de réformes institutionnelles, il en va de même de l'ensemble du programme de formation des clercs. Des commissions de théologiens ont formulé quelques projets de réforme, mais la question a été fort peu débattue même dans des publications religieuses même spécialisées.

Une des rares contributions publiques à ce débat est celle de Jacques Grand'Maison, chanoine de Saint-Jérôme, qui dans son dernier ouvrage "L'Église en dehors de l'Église" (Cahiers de Communauté chrétienne), et dans le style qui caractérise l'auteur de "Crise de prophétisme", exprime ses vues à ce sujet.

Jacques Grand'Maison n'est pas d'accord avec les divers projets qui ont été avancés jusqu'ici. Il leur reproche notamment les insuffisances suivantes: vision assez pauvre

de la spécificité pastorale, intégration insuffisante des sciences humaines, ecclésiologie incomplète, et finalement sorte de cléricisme théologique qui ne tient pas compte du laïc dans le dialogue entre l'Église et le monde.

"Il y en a trop parmi eux, écrit le chanoine Grand'Maison qui vivent dans un isolement olympien, jaloux de leur chasse-gardée de spécialistes, et très peu soucieux de communication avec les divers agents de la construction de l'Église... Réformer cette mentalité ne s'impose-t-il pas comme premier objectif de tout renouveau de nos facultés de théologie?"

A son avis, une théologie trop "internée" dans les séminaires a manqué de la ventilation qu'aurait pu lui apporter les courants de pensée et de vie des campus universitaires, des autres familles chrétiennes, des cultures, des philosophies et des autres sciences.

Jacques Grand'Maison constate, en le regrettant, que nos théologiens "sont restés plutôt marginaux par rapport aux efforts récents de la pastorale en catéchèse, en liturgie, en apostolat laïc et en pastorale d'ensemble."

"J'ai l'impression, écrit-il, que certains professeurs relient en dehors du champ de la théologie la recherche de l'intelligence de la foi par l'intérieur des nouvelles formes d'expériences humaines. Ils ne se rendent pas compte que le drame de l'Église de chez nous réside dans le divorce entre l'expérience religieuse proposée en termes dépassés et les styles neufs d'existence."

"Alors que les jeunes clercs cherchent leur voie pour assurer une présence de l'Église au monde et ne craignent pas d'aller, leurs maîtres ne peuvent plus se cloisonner dans leurs cercles professionnels et se contenter de leur petit enclos "spécialisé" dans une institution étrangère à la grande université et à la place publique.

"Il leur suffirait d'interroger quelques laïcs engagés dans des secteurs vitaux pour prendre conscience de leur marginalité tragique par rapport au devenir de notre société".

renouvelée de plus en plus au contact des méthodes actives. Il faudrait ajouter un troisième facteur, bien que ce dernier agisse davantage sur le grand séminaire comme institution, que sur la faculté de théologie comme regie académique: c'est l'influence du mouvement étudiant. Le syndicalisme a fait son entrée dans les séminaires. Il s'exprime sous forme d'associations générales d'étudiants, elles-mêmes regroupées en un organisme (l'interséminaire) qui assure des échanges entre les étudiants des diverses institutions, notamment par la tenue d'un colloque annuel. Ces associations ne sont pas encore affiliées à des centrales, comme par exemple l'Union générale des étudiants du Québec. M. Moore ne croit pas que cela soit possible à l'heure actuelle. Mais il ne faut jurer de rien. Un dernier facteur, et non le moindre, qui exerce son action sur les facultés de théologie, ce sont les appels qui viennent des besoins nouveaux qui s'expriment dans l'Église. Les prêtres en ministère ressentent de plus en plus l'insuffisance de leur formation intellectuelle: les initiatives de recyclage se multiplient; les théologiens, sinon les facultés-elles-mêmes, sont invités à apporter leur contribution. Il en va de même chez les laïcs, où se font jour des besoins d'une culture religieuse plus large. Les théologiens cher, nous, ou plutôt les professeurs de théologie, ont concentré leur activité presque exclusivement sur la formation des jeunes clercs. Leur rôle est appelé à s'élargir. Ils devront de plus en plus faire place à la recherche, faire face également aux nouveaux défis intellectuels et pastoraux du monde actuel.

Le synode épiscopal: importante décision attendue aujourd'hui. CITE DU VATICAN — Un document contenant le règlement intérieur du synode épiscopal est attendu aujourd'hui. Le synode épiscopal, institué par le pape en application des vœux du concile visant à associer plus étroitement les évêques du monde entier au gouvernement central de l'Église, doit se réunir en automne prochain. Jusqu'à présent, aucune indication n'a été fournie sur le fonctionnement de cet organisme en dehors de celles que le pape donna lui-même en annonçant sa constitution, à l'ouverture de la quatrième session du concile.

Au cardinal Ottaviani: L'épiscopat canadien remet sa réponse à la fin de janvier

Informations religieuses

Le père Karl Rahner, s.j., quittera Munich pour Munster où il occupera le 1er avril prochain la chaire de théologie dogmatique et d'histoire des dogmes à la faculté catholique de l'université de Munich, le père Rahner, théologien de réputation internationale, avait succédé à Mgr Romano Guardini, comme chargé de cours sur la conception chrétienne du monde. Il a expliqué que cette fonction ne lui offrait pas les possibilités qu'il désirait pour poursuivre sa recherche théologique.

Butler, Dom Christopher Butler, abbé de Downside depuis 1946 et président des bénédictins d'Angleterre depuis 1961, vient d'être nommé auxiliaire du cardinal Heenan, archevêque de Westminster. Elu membre de la commission théologique, dom Butler, a joué un rôle important au concile, notamment dans l'élaboration des constitutions sur l'Église, sur la Révélation et sur les problèmes de ce temps. Cette nomination de Paul VI a été bien accueillie dans les milieux anglicans.

Pologne: Une lettre qui sera lue dans toutes les Églises de Pologne, le 1er janvier, révélera les projets de l'épiscopat polonais concernant la mise en application des décrets du concile Vatican II. En outre le cardinal Wyszyński, primat de Pologne, a annoncé la publication prochaine des documents conciliaires. Il s'agit d'un développement important, puisque l'épiscopat polonais n'a pu faire publier jusqu'ici que deux textes, sur la liturgie et sur la Révélation, et encore dans des revues spécialisées et à tirage très limité. Les catholiques polonais ont cependant pu prendre connaissance de onze textes du concile parus dans l'hebdomadaire du mouvement "Pax", mais dans une traduction non officielle.

Teilhard: Une traduction en russe du "Phénomène humain", une oeuvre du célèbre paléontologue jésuite Teilhard de Chardin, vient de paraître à Moscou. L'ouvrage est préfacé par Roger Garaudy, un des théoriciens marxistes français les plus engagés dans le "dialogue" avec les croyants. L'ouvrage a été bien accueilli. La recherche et le progrès, vouée à la diffusion de l'athéisme, se montre d'une étonnante bienveillance à l'endroit de l'homme et du savant. Soulignant que Teilhard se voulait à la fois "catholique loyal" et "fidèle à la science", la revue écrit: "De pareilles conjonctions, si étranges pour notre tournure d'esprit athée, ne sont pas une rareté dans le monde savant de l'Occident capitaliste".

Contraception: Un mémoire sur le problème de la limitation des naissances, s'appuyant sur une enquête de 3,500 médecins catholiques allemands et autrichiens, a été envoyé à la commission pontificale sur la natalité. L'enquête porte sur de 15,000 cas individuels. Elle a été réalisée par l'Institut d'anthropologie médicale de Münster. Les médecins insistent sur le fait que la distinction classique entre les moyens dits "naturels" et "contre-nature" ne tient plus à la lumière des nouvelles données puisqu'elle ne prend pas en considération les éléments, essentiellement personnels et psychologiques de l'amour conjugal.

Décès du R.P. Egide Bélanger, c.s.v. A l'âge de 75 ans 5 mois, vient de décéder subitement à Rigaud, le mercredi 21 décembre, le R.P. Egide Bélanger. Né à St-Edouard de Lotbinière le 1er août 1891 du mariage d'Olivier Bélanger et d'Eliza Auger, Joseph-Egide ne parvint à la vie religieuse chez les Clercs de Saint-Viateur et au sacerdoce qu'après bien des difficultés et beaucoup de patience. En effet, c'est en enseignant dans diverses institutions (Collège Notre-Dame, Collège Ste-Marie de Montréal, Collège des Jésuites de Sudbury, et après son ordination sacerdotale, l'Externat classique Ste-Croix) qu'il lui fut possible de poursuivre ses études classiques et théologiques.

Chef les Clercs de Saint-Viateur, il rempli divers postes de professeur et d'aumônier, à St-Barthélemy, à St-Rémi de Napierville, à Montebello, et surtout au Collège Bourget et au Sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes de Rigaud. Il laissa dans le deuil son frère, le P. Wilfrid Bélanger, ancien curé de Louisiane et chef de St-Viateur comme lui, et trois sœurs: Mme Thomas Lemay (Clara) de Saint-Edouard de Lotbinière, Mme Joseph Bibeau (Rose-Marie) de Sherbrooke, et Mme Oscar Phaneuf (Julia) de St-Marc de Coaticook.

La dépouille est exposée au Collège Bourget de Rigaud où les funérailles auront lieu le vendredi 23 décembre, à 4 h. de l'après-midi. L'inhumation sera ensuite faite au cimetière des Clercs de Saint-Viateur à Rigaud.

Ce n'est qu'à la fin de janvier prochain que les évêques canadiens seront en mesure de faire parvenir à la congrégation de la doctrine de la foi leur réponse à la consultation entreprise, en juillet dernier, par le cardinal Ottaviani. Le secrétaire général de la CCC nous a déclaré hier, au cours d'une conversation téléphonique, que l'épiscopat canadien, face à un ordre du jour lourdement chargé, n'avait pu traiter à fond cette question lors de son assemblée plénière d'octobre dernier. Il avait alors été convenu de former un comité chargé de consulter tous les évêques individuellement et de faire rapport au conseil d'administration de la CCC qui tiendra sa prochaine réunion les 19 et 20 janvier prochain. Dans une lettre adressée aux présidents des conférences épiscopales du monde, le préfet de l'ancien Saint-Office, soulignait certains "opinions étranges et audacieuses" apparaissant ici et là dans l'interprétation de l'enseignement du concile. Il invitait les évêques à s'efforcer "d'enrayer ou de prévenir" ces erreurs. Le cardinal demandait également aux conférences épiscopales d'en traiter et d'en faire rapport au Saint-Siège avant la fête de Noël de cette année. La lettre du cardinal Ottaviani devait en principe demeurer secrète, mais la presse mondiale en ayant publié de larges extraits, la congrégation a décidé d'en faire paraître le texte intégral dans les actes du Saint-Siège. On sait que l'épiscopat français a fait connaître le tenor de sa réponse, en fin de semaine dernière, à la suite de la réunion de son conseil permanent. Un porte-parole a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'après examen de la situation actuelle, les évêques de France concluaient que "des difficultés doctrinales existent et qu'un effort résolu est déjà engagé pour les surmonter". Mais, estime-t-on là-bas, "l'élan missionnaire et l'espérance spirituelle, renforcés par le concile, l'emportent de beaucoup sur les motifs d'inquiétude".

COMPTABLES AGRÉÉS

- ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOVIN, ARBOUR, LAFLÉUR & CIE
KENDALL, TRUDEL & CIE
MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASS.
GERARD LABELLE
NADEAU, PAQUET & CIE
LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE
AUDET, POUPART & CIE
BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
LORENZO BELANGER & ASSOCIÉS
BENNETT, ROY, DIRY & CIE
PAUL E. BONNIER
CLARKSON, GORDON & CIE
COULOMBE, BESNER, TREMBLAY & CIE
COURTOIS, FREDETTE, CHARTRE & CIE
DOCARUFEL, DOCARUFEL & L'ESPERANCE
DENIS, DESMARAIS, HOULE ET ASSOCIÉS
DESCHAMPS & GROTHE
GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU, PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS
MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE
VIAU & ROBIN

CHAMPAGNE Charles Heidsieck REIMS

Le Martinique MOTOR INN JOUR DE NOËL

SOUPER DU JOUR DE L'AN

DINER DU JOUR DE L'AN

Magnus Poirier INC. 6520, ST-DENIS 10526, ST-LAURENT 185 EST, DE-CASTELNEAU

L'émission TÉMOIGNAGE du 26 au 31 décembre 1966

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

BENZI
Roberto Benzi, jeune chef d'orchestre français, sera au pupitre de l'Orchestre symphonique de Montréal les 3 et 4 janvier prochains à la Place des Arts.

VISITE
La jeune vedette du cinéma français, Christiane Delacroix, viendra à Montréal mercredi le 4 janvier prochain pour CMJS et les cinémas Odeon.

est la vedette. "Un monde jeune de Vittorio de Sica, Madeleine Delacroix a enregistré plusieurs microfilms et participera à plusieurs émissions de télévision.

LEVEILLEE
Le chansonnier Claude Léveillé se produira durant deux semaines à la Comédie-Canadienne, vers la fin de janvier, immédiatement après le spectacle de Barbara.

BOLSHOI
Quatre productions de l'opéra Bolshoi seront présentées à la Place des Arts dans le cadre du festival mondial de l'expo 67.

Cinéma en Inde

LA NOUVELLE DELHI — Le cinéma indien a battu cette année ses records de production de masse: 322 films de longs métrages sortis en 1966 des studios contre 304 en 1965.

En fait, il n'y a pas un cinéma indien mais autant de cinémas que de langues majeures dans le pays: 97 films ont été produits en hindoustani par Bombay, 56 en tamil et 50 en bengali par Calcutta et 30 en malayalam par les studios du Kerala dans l'extrême sud-ouest de l'Inde.

L'Inde a importé cette année environ deux cents films étrangers, dont 120 américains et 60 britanniques.

Les plus grands succès étrangers ont été "Lawrence d'Arabie" de David Lean et "My Fair Lady" de George Cukor distribués en Inde avec beaucoup de retard.



MARCEL DUBÉ ET "IL EST UNE SAISON"

"Rire aux dépens de nos petits travers"

A compter du 2 janvier prochain, "Il est une saison", comédie musicale de Marcel Dubé, Louis-Georges Carrier et Claude Léveillé, prendra l'affiche à la Comédie-Canadienne pour se terminer le 18 janvier.

"C'est Louis-Georges Carrier, nous dit Marcel Dubé, qui a eu l'idée de cette comédie musicale, alors qu'il tournait Le Misanthrope de Molière, le quel film devait par la suite être projeté dans divers collèges.

Pendant ces représentations, le public pourra revoir Andrée Lachapelle dans le rôle de la coquette Céline. Elle sera entourée de Denise Pelletier, en Armande, rivalité de Céline, irreductible et finaude; de Guy Sanchez en Alexandre, beau et célèbre misanthrope à la recherche de la société idéale; de Lise Lalonde en une fraîche Elise; Claude Préfontaine en Philippe, l'ami fidèle du misanthrope; Pascal Rollin en Jérôme, le journaliste; Jean Besré

en Robert Charlebois, les deux compères à l'affût des faveurs qui pourraient échapper les autres personnages; et enfin, Louise Forestier en Geneviève, soubrette classique et non moins authentique bonne de maison, style moderne.

"Comme il sera possible de le constater, nous avons réparti les rôles avec beaucoup de minutie. Il fallait trouver, sélectionner un groupe de comédiens qui puissent à la fois bien chanter et rendre le texte à la perfection.

En outre, dans l'incapacité de communiquer des idées sérieuses. Tout est superficiel. Molière s'inscrit encore dans notre contexte contemporain. C'est un peu nous."

Écrit sur le thème du misanthrope, comportant 26 numéros, dont 4 de danse, "Il est une saison" devient en ce siècle insolite une fête galante truffée de situations cocasses, de dialogues mordants et satiriques... Le tout servi sur un plateau musical ou le hors-d'œuvre de jazz cotoie familièrement la bouche romantique.

"On a conservé l'essence des personnages du texte classique, mais les lieux et les propos sont ainsi mis à jour, qu'on garde la charmante impression d'avoir assisté à un commentaire bien de chez-nous et qui fait rire aux dépens, parfois, de nos petits travers."

(Sur notre photographie, Jean Besré, Denise Pelletier, Robert Charlebois.)

horaires des spectacles

Table with columns for Theatre, Cinéma, and Radio-Selection. Includes listings for 'LE THEATRE DE QUAT-SOUS', 'ALOUETTE', 'ASTOR', 'BIJOU', 'CANADIEN', 'CAPITOL', 'CHAMPLAIN', 'CHATEAU', 'CINEMA IMPERIAL', 'CINEMA THEATRE IMPERIAL', 'CREMAZIE', 'DAUPHIN', 'EMPIRE', 'ELYSEE', 'FANTOMAS', 'FIGARO', 'HAWAII', 'JAZZ', 'L'EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU', 'MONTREAL', 'PALME D'OR', 'RIDEAU VERT', 'THEATRE DE QUAT-SOUS', 'WESTMOUNT', 'YORK', 'ZOO', 'ALOUETTE', 'ASTOR', 'BIJOU', 'CANADIEN', 'CAPITOL', 'CHAMPLAIN', 'CHATEAU', 'CINEMA IMPERIAL', 'CINEMA THEATRE IMPERIAL', 'CREMAZIE', 'DAUPHIN', 'EMPIRE', 'ELYSEE', 'FANTOMAS', 'FIGARO', 'HAWAII', 'JAZZ', 'L'EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU', 'MONTREAL', 'PALME D'OR', 'RIDEAU VERT', 'THEATRE DE QUAT-SOUS', 'WESTMOUNT', 'YORK', 'ZOO'.

Deux microsillons de musique du 18ième

A la maison des arts "La Sauvegarde" s'est tenu mercredi soir dernier un récital de Micheline Tessier, soprano, et de Bernard Lagacé, claviériste, pour marquer la publication de deux nouveaux microsillons sur l'étiquette Madrigal.

On saisit à Québec des livres "obscènes"

QUEBEC — La brigade de moralité de la Sûreté provinciale de Québec a saisi hier 80 exemplaires du roman "Après-ski" de Philippe Blanchon, en vente depuis plus d'une semaine dans des kiosques à journaux de la capitale.

Expositions

Au Musée d'art contemporain, se tient actuellement jusqu'au 25 décembre, une série d'expositions: offre des pièces de Marcelle Ferron, des gravures réunies sous le titre "La guide graphique", un choix d'oeuvres de la collection permanente et un prêt de M. Guy Jousset, une sculpture cinétique en fil de fer de Harry Kramer. Nous rappelons que le musée sera fermé le jour de Noël.

RADIO-SELECTION

Table listing radio programs for Friday, December 23, 1966, including 'CBF-AM', 'CBF-FM', and 'Radio-Canada'.

Expositions

Au Musée d'art contemporain, se tient actuellement jusqu'au 25 décembre, une série d'expositions: offre des pièces de Marcelle Ferron, des gravures réunies sous le titre "La guide graphique", un choix d'oeuvres de la collection permanente et un prêt de M. Guy Jousset, une sculpture cinétique en fil de fer de Harry Kramer.

Expositions

Au Musée d'art contemporain, se tient actuellement jusqu'au 25 décembre, une série d'expositions: offre des pièces de Marcelle Ferron, des gravures réunies sous le titre "La guide graphique", un choix d'oeuvres de la collection permanente et un prêt de M. Guy Jousset, une sculpture cinétique en fil de fer de Harry Kramer.

HORAIRES DE LA TELEVISION

Table listing television programs for Friday, December 23, 1966, including 'CBFT', 'CBMT', and 'CFTM'.

DERNIERE SEMAINE

THEATRE DE QUAT-SOUS 845-7277

théâtre du rideau vert

LUNDI AU SAMEDI: 20h.30 DIMANCHE: 14.30 et 17.30

théâtre du rideau vert

en rire et en couleurs! Revue de Jacques Lorain Direction: Yvette Brind'Amour

Le film qui a secoué le monde!

6e et DERNIERE SEMAINE "L'EVANGILE SELON S' MATTHIEU" CE SOIR: 7.30 - 9.45

POUR LES JEUNES

LE MAURE BLANC LA PANTOUFFLE DOREE (Roumanie, coul.) (POLOGNE COUL.)

ACCLAMÉ par TOUS

PARIS DRÛLE-T-IL? Réservé vos billets! matinées à 2h.15 soirées à 8h.15

quand vous dites CHIANTI exigez RUFFINO

le nom qui a rendu le CHIANTI célèbre Product of and bottled by L. L. RUFFINO - (Italie) Distributeurs: Importations Durand - 843-5471

INSTANTANE

Des dépêches et des sélections

Pour un journaliste la renommée internationale s'établit à partir d'échos et de dépêches. Le Québec est décidément international dans ses arts puisque hier par trois fois, trois artistes québécois ont l'honneur de "sélections" et de dépêches.

A Hubert Aquin, la vedette, non pour un livre mais pour une quasi-expulsion de Suisse qui ferait sourire par son côté "plus vrai que nature" si elle n'avait pas quelque chose d'amer, vue de notre côté. En effet, c'est bien pour des raisons politiques qu'il est indésirable sur la terre de Guillaume Tell qui, espérons-le, visait des pommes plus sérieuses et les touchait mieux.

Plus agréable certes est de constater en lisant "L'Express" que Marie-Claire Blais est gentiment inscrite sur la liste des succès de la semaine. Elle y est en 6e place pour "Une Saison dans la vie d'Emmanuel" entre Proust (de Painter) et Mozart (de Cesbron), curieux voisinage.

Moins curieux, il est vrai, que celui où se trouve notre Gilles Vigneault. Dans la sélection des disques de fin d'année, Lucien Roux, du "Nouvel Observateur" le recommande à ses lecteurs comme "la révélation de 1966".

Plus agréable certes est de constater en lisant "L'Express" que Marie-Claire Blais est gentiment inscrite sur la liste des succès de la semaine. Elle y est en 6e place pour "Une Saison dans la vie d'Emmanuel" entre Proust (de Painter) et Mozart (de Cesbron), curieux voisinage.

7 DERNIERS JOURS!

Ne sera présenté nulle part ailleurs à Montréal TOUT MONTREAL RIT avec LOUIS DE FUNES!

FANTOMAS en SCOPE et en COULEURS LA GROSSE CAISSE

James A. Michener's HAWAII

JULIE ANDREWS - MAX VON SYDOW - RICHARD HARRIS

LES GRANDS BALLETS CANADIENS et L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

GISELLE

AVEC Ce soir, 8h.30: POINTES SUR GLACE, chor. Michel Conte

Place des Arts SALLE WILFRID-PELLETIER

# A l'intention des mères de famille, un nouveau manuel: la méthode Montessori chez vous

La première école Montessori à Montréal ouvrirait ses portes rue Van Horne, près d'Outremont, en septembre dernier. Elle connaît immédiatement un grand succès: trente-cinq enfants aussi bien de langue anglaise que de langue française y sont inscrits.

Malheureusement beaucoup de mères de famille ne peuvent s'offrir le privilège de mettre leurs enfants en pré-scolaire surtout pour des raisons financières. C'est pour leur venir en aide — et parce que nous croyons fermement au bien-fondé du développement des très jeunes enfants — que nous avons rédigé un petit manuel à l'intention des mères, permettant d'appliquer à la maison la méthode pédagogique Montessori à l'éducation de leurs bambins, explique la directrice de l'école, Mme Ann Landman.

Le manuel qui contient une cinquantaine de pages a d'abord été rédigé en anglais sous le titre Montessori in the Home. Actuellement au stade de

la traduction, la version française Montessori chez vous sera disponible au grand public d'ici un mois ou deux. On peut, dès maintenant, placer ses commandes, en s'adressant à l'école même.

Le livre, divisé en deux parties, explique d'abord l'essence de la méthode Montessori dont l'objectif principal est d'amener l'enfant à apprendre avec joie et à penser par lui-même.

Encore trop de parents et de professeurs agissent et pensent pour l'enfant ne lui laissant plus d'effort, sa curiosité et ses possibilités d'apprendre sont les plus grandes entre trois et six ans. C'est à ce moment que ses standards pour le futur s'établissent. C'est pourquoi il est si important, insiste Mme Landman, de lui apprendre dès le jeune âge à se concentrer, à faire un effort, à chercher, à trouver par lui-même. En fait, cette phase de développement est beaucoup plus importante pour l'avenir que l'école secondaire et même les études universitaires.

Dans la seconde partie du manuel, on montre à la mère de façon précise comment elle doit procéder avec ses enfants, on lui indique le matériel à utiliser, ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire. La mère, comme le professeur, est un guide qui se manifeste quand c'est nécessaire, mais en laissant à l'enfant le plus d'initiative possible. Elle ne demandera pas à l'enfant si sa balle est rouge, mais lui demandera quelle couleur est la balle. Si l'enfant ne sait répondre, elle suggérera: est-ce jaune, est-ce rouge, est-ce bleu? Elle forcera l'enfant à penser.

Il y a dans la vie de tous les jours nombre d'exercices qui peuvent devenir des jeux pour l'enfant: attacher ses lacets, boutonner son manteau, apprendre à découper, coller, colorier, à verser ou à transporter un liquide sans en renverser, à assortir les ustensiles dans un tiroir, à appareiller deux objets de même forme, de même couleur, etc. Les possibilités sont sans limite comme l'indique le manuel.

On indique également aux parents de quelle façon lire une histoire, quelle attitude adopter quand un enfant veut apprendre à lire, à écrire, à compter.

L'école Montessori met également à la disposition des parents une autre publication d'une quinzaine de pages qui a pour titre Learning Aids for Young Children (matériel utile pour faire travailler les jeunes enfants) en accord avec la méthode Montessori. Ce fascicule est disponible en anglais et en français. On y donne également une liste de livres publiés par la pédagogie italienne ou par différents auteurs sur le même sujet.

Tout ce matériel fort utile pourra rendre service, croyons-nous, à beaucoup de mères de famille qui regrettent avec raison de ne pouvoir envoyer leurs enfants à la maternelle. Se transformant elles-mêmes en "jardinières" elles pourront ainsi amorcer à la maison un travail de développement très formateur auprès de leurs enfants en bas âge.

R. R.

# Un menu vite fait pour un réveillon entre amis

par Renée ROWAN

Oui, c'est de la folie... inviter des amis la nuit de la St-Sylvestre quand à peine douze heures plus tard, vous recevrez toute la famille à dîner. Et pourtant, votre mari y tient, vos amis aussi. Et pourquoi pas?

Premier objectif: un menu qui demande peu ou pas de préparatifs dernière minute, mais un menu pour de fête. Cela ne veut pas dire, bien sûr, dinde, tourtière et creton dont chacun sera rassasié après les festivités de Noël.

Pour la folle nuit, nous vous proposons une fondue, mais pas n'importe laquelle: une fondue à l'agneau. C'est simple, c'est différent. Avec cela trois sauces; brune, aux herbes, au fromage piquant. Comme accompagnements: du riz blanc cuit à la vapeur, et une salade Waldorf. Le tout arrosé généreusement d'un bon vin rouge.

Et pour finir du café, bien fort, bien chaud, et des douceurs.

### Processus

Demander au boucher de couper le gigot d'agneau en tranches de 3/4 de pouce. Parer, désosser, puis découper en bouchées et placer dans un bol.

Verser sur la viande, la marinade, suivante: 1 tasse de vin rouge mi-sec; 1/2 tasse d'huile végétale; 1/4 tasse d'oignons finement hachés; 1/2 c. à thé de sel; quelques grains de poivre; une pincée de thym, de marjolaine et d'origan.

Laisser macérer plusieurs heures au réfrigérateur. Remuer occasionnellement. Au



Pour l'hôte, pas de travail. Chaque convive fait cuire les bouchées d'agneau à son goût dans l'huile bouillante.

montent de servir, égoutter la viande soigneusement, déposer sur une planche de bois ou un plat de service. Décorer joliment avec du persil frais.

**Sauce au fromage**  
1/4 tasse de beurre — 6 c. à soupe de farine — 1/2 c. à thé de sel — 1/2 c. à thé de poivre — 2 tasses de crème légère — 6 c. à soupe de sherry sec.

Faire fondre le beurre dans une grande poêle; incorporer la farine, le sel et le poivre; agiter sur feu doux jusqu'à bouillonnement; retirer la poêle du feu et incorporer petit à petit la crème, puis le sherry; remuer et faire cuire à feu doux jusqu'à la consistance voulue.

Retirer la moitié de la sauce et mettre dans un autre poëlon. A la sauce restante, ajou-

ter 1/2 tasse de fromage "Vieux Cheddar", coupé en languettes. Bien remuer jusqu'à ce que le fromage soit fondu.

**Sauce aux herbes**  
Pour la sauce aux herbes, ajouter au reste de la sauce, 2 c. à soupe de persil haché, 1/2 c. à thé de poudre de cari et 1/2 c. à thé de basilic doux déshydraté. Remuer sur feu doux pendant 5 minutes.

**Sauce brune piquante**  
3 c. à soupe de cassonade — 1/4 c. à thé de gingembre; 1 c. à soupe de sauce Soya — 1/2 tasse de jus d'ananas non sucré — 1/4 de tasse de ketchup — 1/2 c. à thé de sel — 2 c. à thé de féculé de maïs — 1 c. à soupe d'eau froide.

Mélanger la cassonade, le gingembre, la sauce soya, le

jus d'ananas, le ketchup et le sel dans une petite casserole; amener à ébullition en remuant constamment; réduire le feu et laisser mijoter 5 minutes.

Délayer la féculé de maïs dans de l'eau; ajouter au mélange et remuer. Ajouter les autres ingrédients puis laisser cuire à feu moyen jusqu'à épaississement. Ces trois sauces se préparent à l'avance. Au moment de servir, réchauffer puis mettre dans de jolis bols de couleurs vives.

Aux douze coups de minuit, après les voeux d'usage et les embrassades, inviter vos amis à venir déguster la fondue. Je vous souhaite le succès attendu et à toutes une bonne année... gastronomique!

# Appel des petits frères pour procurer un réveillon aux vieillards de Montréal

Comme c'est la coutume de puis quatre ans, les Petits Frères des pauvres invitent tous les vieillards de Montréal à réveillonner avec eux en cette nuit de Noël. Cette année, on prévoit que 1,800 personnes assisteront dans cinq centres de

la métropole aux réveillons des petits frères. De plus, cinq cents vieillards pauvres et solitaires recevront des colis de Noël. Mais tout cela demande de l'argent... beaucoup d'argent... pas moins de \$20,000, pour Noël seulement. Aussi les Petits Frères tendent-ils la main quelque 3 jours avant Noël afin de demander à tous ceux qui le peuvent d'exercer un devoir de justice sociale envers ceux qui n'ont rien.

Le cardinal Léger se réserve cette année un réveillon de Noël très spécial puisqu'il assistera à l'un des réveillons offerts par les Petits Frères. Après la messe de minuit que le cardinal célébrera à la deserte Saint-François, à l'intention de ses vieux amis, les convives dégusteront dans la salle

des fêtes du Grand séminaire, la tourtière, la dinde rôtie, les pommes de terre en purée, la bûche de Noël, la crème glacée, le tout arrosé de bourgogne rouge et de pétillant "Etoile du Valais".

Pendant le repas, Juliette Huot et Aimé Major distrairont les vénérables invités qui attendront de savourer leur moka pour entrer dans la danse au son de l'orchestre de la Prairie, formé de jeunes étudiants.

La danse est de rigueur chez les petits frères. Chacun doit retrouver sa jeunesse à leur contact, même s'il a trois ou quatre fois vingt ans!

Le public est invité à souscrire généreusement en envoyant des dons en argent à l'adresse suivante ou encore en allant porter eux-mêmes leurs aumônes: 2112 rue Bleury, Mtl, tél.: 849-7430.

# Saluez l'année nouvelle en sari

Aux réunions de Noël et du Jour de l'An, l'élégance demeure une prérogative de la femme. Quand on salue le champagne et que l'on danse, la mini-jupe n'est pas de mise et l'élégance est soucieuse de paraître à son mieux.

Pour aider la femme bien mise, Sonia, le centre d'artisanat indien établi au no 1 de la Place Ville-Marie, a apporté des villages de l'Inde une collection de toilettes d'après-midi et du soir qui ajouteront éclat et variété aux spectacles de la nuit du Nouvel An. Evidemment, en fête se trouvent les magnifiques saris que des Canadiennes ont, cette année, transformés en grand nombre en toilettes de soir. Le sari le mieux connu, de classique soie Benares, est léger et moelleux avec motif doré et large lisère dorée ou "pollav".

Peu de Canadiennes sont initiées au sari. Aussi, pour celles qui ne le sont pas et qui désirent l'être, Sonia offre une brochure qui enseigne comment revêtir ce fascinant vêtement indien. Pour celles qui préfèrent ne pas le porter tel quel ou qui jugent le costume indien trop exotique, chez nous, des experts de Sonia sont à leur disposition pour les conseiller sur la manière d'adapter le sari et le transformer en une élégante robe du soir occidentale.

Toutefois, la parure indienne pour le soir ne se limite pas au sari. Des boutiques d'artisanat et des métiers à tisser des villages émanant des éventailes de rembrandts, sandoles originales, ornées de bijoux d'un travail inégalé, et un assortiment de bijoux d'une simplicité élégante, composé de pierres semi-précieuses telles que jade, corail, turquoise, ambre, vert et teinté de rose.

Enfin, pour le Jour de l'An, le lendemain de l'élegant bal — il y a l'ensemble trois pièces Churidar. C'est un costume tout soie, orné de boutons d'or et d'argent délavés, avec de minuscules paillettes argentées.

### EN URSS

## Les familles seraient plus heureuses grâce au marxisme

MOSCOU — L'implantation du marxisme en URSS a les meilleurs effets au niveau du foyer: elle fait des familles heureuses, note le sociologue Evgueni Balagouchkine, dans "Les nouvelles de Moscou".

"En régime socialiste, les penchants personnels et les affinités d'âmes ne sont pas sacrifiés à des intérêts économiques", un Gallup organisé à l'usine automobile Likhatchov, à Moscou, en apporte une illustration convaincante: 94 p.c. des ouvriers "sont absolument convaincus de la nécessité du mariage par amour et rejettent comme moralement inadmissible toute alliance matrimoniale par calcul". Parmi les familles ouvrières de l'usine, celles qui vivent

# Vous pouvez, madame, aider à réduire les accidents de la route

Les fêtes sont toujours une source d'excitation. Les gens se sentent libérés de la routine quotidienne. Ils ont beaucoup à faire, beaucoup d'endroits où aller. D'ordinaire, ils sont impatients de partir, et bien souvent ils se fatiguent trop. Le grand mal est que l'on n'a pas le respect des lois, le respect d'autrui.

Un record d'accidents routiers peut être évité. Si on peut persuader l'automobiliste de ne pas aller trop vite. La vitesse excessive est encore ce qui cause le plus de pertes de vies sur la route. Si l'automobiliste n'oublie pas qu'il ne doit pas prendre d'alcool aussi longtemps qu'il doit conduire. Si l'automobiliste évite de conduire quand il fait mauvais ou du moins redouble de prudence au volant. Si l'automobiliste se montre plus prudent le soir. Si l'automobiliste s'arrête au cours des longs trajets, ou quand il se sent fatigué.

unies "sont largement majoritaires" soit 71 p.c.

### Education socialiste

Ces résultats sont dus à l'influence de la nouvelle éducation socialiste, note Bagalouchkine. "C'est bien pour cela qu'en régime de propriété privée, les liaisons avant le mariage et en dehors du mariage, la dépravation sexuelle, la prostitution, les crimes sexuels, les maladies vénériennes sont si répandus. Dans notre pays, l'exploitation, la situation inférieure et servile de la femme dans la famille et toutes les conditions inhumaines forçant la femme à vendre son corps ont totalement disparu".

Pour aider votre digestion, buvez  
**Les LITHINES du Dr GUSTIN**  
Importé de France  
Une eau de régime alcaline. Economique. Pouvant être bue aux repas et en tout temps. Eau bienfaisante et agréable à boire

Le dimanche au Ritz  
**BUFFET**  
SALLE OVALE — TRIO ARYS  
6h. à 9h. p.m. — \$5.00  
**CAFÉ DE PARIS**  
Dîner et souper  
**HOTEL RITZ CARLTON**

**POUR VOTRE HOMME**  
Oui sûrement cet amour... de bar portatif présenté dans un si joli coffre en bois lui fera plaisir, 23.95  
**LA MAISON DU CADEAU**  
**au petit versailles**  
930 est, rue Ste-Catherine — 842-8219

**DECORATEURS ENSEMBLIERS**  
**LAURENT LAMY**  
DECORATEUR-ENSEMBLIER  
788, Wilder  
Montréal 8 — 737-1955

**G. PAIEMENT & ASSOCIES INC.**  
Décoration intérieure  
Esthétique industrielle  
1550-A, boul. St-Joseph, Mtl  
525-4222

**VIAU, MORISSET INC.**  
décorateurs - ensembleurs  
Jacques Viau Bernard Morisset  
Laurent Bérubé Jules Laporte  
Luc Sauvé Marguerite Seny  
720 boul. Décarie  
Saint-Laurent 747-9921

**ARCHITECTES**  
**BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY**  
ARCHITECTES  
3480 C. de la Côte des Neiges  
Montréal — 937-9324

**DAVID & BOULVA**  
ARCHITECTES  
3 Place Ville-Marie  
MONTREAL — 866-9854

**LAROSE, LAROSE, CALIBERTE & PETRUCCI**  
ARCHITECTES  
1255, boulevard Laird  
Ville Mont-Royal  
Suite 280 — RE. 1-9611

**PAUL-O. TRÉPANIÉ**  
ARCHITECTE  
GRANBY — 372-5888  
MONTREAL — 276-6013

Les architectes  
Longpré, Marchand, Goudreau  
Dobush, Stewart, Bourke  
506 est, rue Sainte-Catherine  
Montréal 24 842-9528

Le succès d'une réception est toujours assuré avec le **ROYAL DE NEUVILLE**

Code 542-G Code 542-F  
Le plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteille par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin du dimanche et des jours de fêtes. C'est le vin du sourire et de la joie

Le doyen des restaurants français  
**chez Stien**  
Le sanctuaire de la vraie cuisine française  
Diners \$2.00 Tables \$3.50  
Cartes de crédit acceptées Stationnement gratuit  
Licencié Air climatisé  
2149, rue Mackay, Montréal  
Ouvert jusqu'à 1h. a.m.  
VI. 2-9139

**CITE DE WESTMOUNT**  
**ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES**  
AVIS EST DONNE AUX PROPRIETAIRES QU'IL N'Y AURA PAS D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES LUNDI, LE 26 DECEMBRE 1966. LES ENLEVEMENTS QUI DEVAIENT NORMALEMENT AVOIR LIEU CE JOUR, AURONT LIEU MARDI, LE 27 DECEMBRE 1966.  
J. R. DAYE, ING.,  
Ingénieur de la Cité.

**Bibliothèque de l'amitié**  
La "Bibliothèque de l'Amitié" offre aux jeunes de 7 à 14 ans une ensemble de romans variés, entraînants, abondamment illustrés en noir et en couleurs. Sport, aventures, nature, vocation, chaque livre a été soigneusement choisi de façon à offrir aux lecteurs des textes vivants, vrais, bien écrits, pouvant éveiller les intérêts les plus divers et donner le goût de la lecture et de la découverte. Beaux volumes, solide couverture en 4 couleurs, plastifiée, nombreuses illustrations noir et couleurs.  
**HATIER**  
**43 titres parus • 10 nouveautés par an**  
EN VENTE CHEZ  
**LIDEC INC.**  
1083, Avenue Van Horne Montréal 8 — P.Q.

# La Canadian British Aluminium Co. aura son siège social dans notre ville

## potins financiers

Les Bourses de Montréal, Canadienne et de Toronto fermeront leurs portes aujourd'hui, à midi et elles ne les ouvriront que mardi matin, à l'occasion de la grande fête chrétienne de Noël. La Bourse de N.Y. sera, toutefois, ouverte toute la journée aujourd'hui.

La décision du comité de la Bourse de Paris d'abaisser le taux de couverture (exigences de marge, en jargon financier) exigé des opérateurs à terme, jointe à la perspective d'un mois complet de crédit ont provoqué un redressement des valeurs hier sur cette bourse.

Le ton paraissait soutenu sur la Bourse londonienne, grâce à quelques bons rapports de sociétés.

La reprise a continué hier, sur la Bourse de N.Y., et l'indice des industriels de DJ a clôturé 4,24 points plus haut à 801,67.

MacMillan Bloedel Ltd dépensera \$135,000,000 en dépenses de capital, l'an prochain.

L'esprit des fêtes se faisait sentir hier sur les Bourses de Montréal et de Toronto, d'où leur meilleure tenue.

Il a été inscrit sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture jeudi le 22 décembre 1966, 40,000 actions ordinaires additionnelles, sans valeur au pair de Northern and Central Gas Company Ltd, réservées pour fins d'émission en vertu du plan d'achat d'actions en faveur de ses employés.

Monpré Mining réunira ses actionnaires à 9h.30 a.m. à Toronto.

Les détenteurs d'actions de premier privilège inscrits aujourd'hui dans les livres de Canadian Foods, auront droit de participer au dividende de 75 cts l'action, payable le 1er janvier 1967.

Les E.-U. commenceront en janvier à jeter sur le marché 150,000 tonnes de cuivre. Cette action sera-t-elle bien vue des producteurs de métaux usuels des E.-U. et du Canada.

Au dire du président de Canada Iron Foundries, le coût élevé des opérations ont limi-

## Nominations à Air Canada



I.E. McPHERSON LIONEL CÔTÉ, C.R.

Monsieur G. R. McGregor, président d'Air Canada, annonce la nomination de messieurs I. E. McPherson et Lionel Côté, C.R., aux postes de conseillers juridiques généraux de la Société. Ils ont assumé leurs fonctions le 1er décembre. Diplômé de l'Université de Colombie Britannique et pilote de bombardier au cours de la seconde guerre mondiale, Me McPherson est entré au contentieux d'Air Canada en 1952 et il était nommé avocat général de la Société en 1961. Me Côté est vice-président au contentieux du Canadian National, où il est passé en 1931. Il est diplômé de l'Université Laval.

## Au lieu de Baie Comeau

(CNW) — Le siège social de la Canadian British Aluminium Company Limited sera déménagé de Baie-Comeau à Montréal, en janvier 1967.

M. H.P. Megill, qui entre à la compagnie en avril 1966 et qui, depuis lors, fut vice-président exécutif et directeur général, a été nommé vice-président exécutif et directeur général de la compagnie, avec bureaux à Montréal.

Avant de se joindre à la CBA, M. Megill était vice-président exécutif et directeur général de la Chromium Mining & Smelting Corporation.

M. Alex Leipper retournera en janvier à la fonderie de la compagnie, à Baie-Comeau, à titre de vice-président exécutif et directeur général, production.

M. Leipper, détaché depuis trois ans de Reynolds Metals Company, de Richmond, Virginie, et directeur de la production (fonderie) à la compagnie mère de la CBA, The British Aluminium Company Limited, fut vice-président, exploration, à Baie-Comeau, de février 1960 à mai 1961.

En mai 1966, G.B. Margraf, président du conseil d'administration et président de la compagnie annonçait des projets d'expansion visant à accroître de 70 pour cent la capacité de production de la fonderie dont l'exécution doit être terminée entre octobre 1969 et octobre 1970.

## À noter...

**Zulapa Mining Corporation Limited** a acquis 43 claims miniers non brevetés, situés dans la région de Gaspé, province de Québec, pour un coût de jalonnement de \$4,000.

**The Coniagos Mines Limited** a acquis de M. Glenn Bowden, les droits portant les numéros 10 et 12, dans la 5e concession à l'ouest du chemin Bury dans le canton de Eastner, dans le comté de Bruce, en Ontario, pour la somme de \$9,000 comptant.

Selon CNW, Dominion Bridge Company Limited, Montréal a porté son dividende trimestriel régulier de 20 cts à 25 cts. La décision d'augmenter le dividende a été prise lors d'une réunion du conseil d'administration de la compagnie tenue aujourd'hui. Aucun dividende supplémentaire n'a été déclaré.

## Billets du Trésor à un taux moindre

OTTAWA — Nouvelle émission de billets du Trésor à 90 jours mis en vente hier: \$105,000,000 à un prix et rendement moyens de 96,785 et 4,99 pour cent au regard de 98,747 et 5,09 pour cent la semaine dernière, à échéance de 91 jours.

Billets à 182 jours: \$30,000,000 à un prix et rendement moyens de 97,545 et 5,05 p.c. au regard de 97,497 et 5,15 p.c. la semaine précédente.

## Dividendes

Bowes Co. Ltd., 10 cts supplémentaires, 29 déc., inscription le 15 déc.

Rio Algom Mines Ltd., \$1.45 les premières actions priv. de la série A, 1er janvier, inscription le 2 déc.

New Hoco Mines Ltd., 10 cts intérimaires, 17 fév., inscription le 20 janvier.

Price Co. Ltd., 18 3/4 cts, 1er février, inscription le 2 janvier.

Scott Misner Steamships Ltd., 27 1/2 cts les premières actions priv. à 5 1/2 p.c., 15 jan., inscription le 15 déc.

Ingersoll Machine and Tool Co. Ltd., 12 1/2 cts l'action de classe A, 2 janvier, inscription le 19 déc.

Unas Investment Ltd., 10 cts, 30 déc., inscription le 15 déc.

Jamaica Public Service Ltd., 20 cts l'action ord., 3 jan., inscription le 8 déc.

Guaranty Trust Co. of Canada, 10 cts l'action ord., 15 janvier, inscription le 31 déc.

British Columbia Forest Products, 25 cts l'action ord., 65 cts l'action priv. à 6 p.c., 1er fév., inscription le 13 janvier.

Power Corp. of Canada Ltd., 59.375 cts les premières actions priv. à 4 3/4 p.c., série 1965, 13 jan., inscription le 20 décembre.

Ontario Store Fixture Co. Ltd., 1 1/2 cts l'action ord., 30 déc., inscription le 13 déc.

National Trust Co. Ltd., 15 cts l'action ord., et 5 cts supplémentaires, 3 janvier, inscription le 9 déc.

Premium Iron Ores Ltd., 7 cts l'action ord., 22 déc., inscription le 8 déc.

Inter-City Gas Ltd., 20 cts, 31 déc., inscription le 9 déc.

First National City Bank 45 cts 1er février, inscription le 3 janvier.

Ash Temple Ltd., 25 cts l'action ordinaire; \$1.50 l'action privilégiée de classe A; 16 1/4 cts l'action de classe B, 3 janvier, inscription le 16 décembre.

Manoir Industries Ltd., 3 cts l'action ordinaire, 16 janvier, inscription le 4 janvier.

## Bourse de Montréal

La liste locale renforcit ses positions

MONTREAL — Les valeurs ont repris de la vigueur hier avant la fermeture et finalement les gains surpassaient légèrement le nombre des reculs, soit dans une proportion de 36 à 34.

Les échanges ont été lents durant la journée, à la veille de Noël.

L'indice composé a progressé de 0,21 à 140,56 et l'indice des industrielles de 0,36 à 148,20. Le nombre des actions industrielles ayant changé de mains a été de 123,500 et celui des minières et pétrolières de 474,800 actions.

Les changements ont été fractionnaires.

Alcan a acquis 7-8 à 51 3-8 et Simpson 3-8 à 28.

Mais Dominion Glass a cédé 1-2 à un bas niveau de 12, tandis que DuPont et Imperial Tobacco ont perdu 1-4 chacun à 34 1-4 et 12 7/8 respectivement.

Interprovincial Pipe Line a gagné 3-4 à 84 1-4 et BC Telephone 1-2 à 63. Brinco a perdu cinq cents à \$3,85 et Québec Telephone 3-8 à 18 1-2.

Home A a ajouté 3-8 à 23 3-4 tandis que BA a flechi de 1-4 à 32 1-8.

International Nickel a progressé de 3-8 à 93 3-4 et Noranda de 1-8 à 47 5-8. Cominco a pour sa part flechi de 1-8 à 30 3-4 et Dominion Foundries de 1-2 à 17 1-4.

Les titres avaient des mouvements irréguliers à la Bourse canadienne. Spartan a descendu de 68 cents, Delta Electric a gagné 50 cents à \$2,00 et Imbrex a perdu cinq cents à \$3,95. Alscope a acquis neuf cents à \$1,39 et Cessland 10 cents à \$3,50. Merrill a cédé cinq cents à 71 cents.

## Bourse de New York

Wall Street a connu, hier, sa séance la plus active de la semaine

NEW YORK (AFP) — Le raffermissement amorcé mercredi a pris de l'ampleur à Wall Street et de nombreux courtiers ont estimé que le mouvement s'inscrivait dans le cadre de la traditionnelle reprise de fin d'année.

Il s'est en effet accompagné d'un net accroissement de l'activité et la demande a porté principalement sur les valeurs de premier plan.

Dans de nombreux cas, il s'est agi de réinvestissements de capitaux dégagés par des ventes motivées par des considérations fiscales.

La hausse s'est manifestée dès l'ouverture et n'a pratiquement pas été interrompue en dehors de légers tassements en début d'après-midi et en fin de séance.

En clôture, on dénombrait 745 hausses contre 427 baisses; cependant que les valeurs en hausse étaient 2 fois plus actives que celles terminant en retrait.

La plupart des compartiments n'ont pas évolué de façon homogène, à l'exception des métaux non ferreux, des aciéries, des caoutchoucs et des organismes d'épargne et de prêt qui ont clôturé en hausse, contrairement aux automobiles.

Parmi les canadiennes, Alcan a acquis 1-2. Distillers Seagrams 1-8. Dome Mines 1-8. Granby Mining 1-4. International Nickel 1-2 et Massey Ferguson 1-2.

Les titres étaient généralement en hausse à la Bourse américaine, où Brazilian Light and Power et Canadian Marconi ont chacun progressé de 1-4. Canadian Javelin et Jupiter Corp. ont gagné 1-8 chacun, mais Preston a cédé 1-4. Seury Rainbow Oil 1-8 et Molybdenite Canada 1-16.

En clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 801,67 en hausse de 4,24 et le volume des actions ayant changé de mains a été de 8,570,000.

Les gains prédominaient sur les reculs dans une proportion de 745 à 427.

## Bourse de Toronto

Affermissement des cours sur le marché minier

TORONTO — Peu d'activité hier à la Bourse de Toronto mais les titres manifestaient une certaine fermeté.

Le nombre des actions échangées a été de 1,928,000 et l'indice général a progressé de 25 à 141,11.

L'indice des industrielles a pour sa part acquis 25 à 47,17.

Alcan a gagné 3-4 à 31 1-4 à la suite de l'annonce de l'achat d'une compagnie norvégienne.

Labatt a gagné un point à 20. Inco 7-8 à 94 et Magna Electronics 3-4 à 7 points.

Chez les pétroles, Scurry Rainbow et Banff ont cédé 1-8 chacun à 18 7-8 et 17 1-4 respectivement. Rio Algom a acquis 1-8 à 24.

New Imperial a ajouté 14 cents à 2,37 chez les mines spéculatives.

## Denrées alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oeufs, prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: extra gros 67,1, A-gros 63,6, A-moyens 59,9, A-petits 50,6.

Beurre: arrivages courants 92,58, 93,59. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole, 61.

Fromage: livré à Montréal, citre, arrivages courants, quebecois blanc en gros 42 1-2; coloré 42 3-4.

Pommes de terre: prix de gros Québec 90 à \$1 les 50 livres, 28 à 30 les 10 livres; N.B. \$1,10 à \$1,15 les 50 livres, 28 à 30 les 10 livres; I.P.E. \$1,80 à \$1,90 les 75 livres, \$1,90 à \$1,25 les 50 livres, 28 à 30 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs: 18 à 19 1-2, procédé par rouleur, no 2 en sacs: 15 1-2 à 17, autre catégorie pour nourrissement 12 1-2 à 14. Poudre de lait de beurre pour nourrissement 12 à 12 1-2. Poudre de lait de 4 à 4 1-2 cents.

## Une déclaration du vice-président administratif de Québec Téléphone

Sur la législation des services en certains comtés

"Dans les comtés de Portneuf et de Champlain la régionalisation du service téléphonique répond exactement aux exigences formulées en plusieurs occasions et encore, tout récemment par la très grande majorité de la population", a déclaré M. B.A. Benetieu, vice-président administratif de Québec-Téléphone.

Le calendrier des travaux majeurs que Québec-Téléphone complètera au cours de 1967 a été présenté à différents conseils municipaux de la région. "En effet, de poursuivre M. Benetieu, la compagnie dépense plus de \$1,500,000 en améliorations dans les seuls comtés de Portneuf et de Champlain."

"La plus grande partie de notre programme sera réalisée au début de 1967 et jusqu'ici les municipalités visitées se sont déclarées satisfaites de la marche des travaux que nous leur avons proposés, d'ajouter M. Benetieu qui a souligné qu'au mois de mars prochain l'envergure du service régional aura sensiblement augmenté."

A Grondines, où les abonnés se sont prononcés à 90 pour cent en faveur du service régional, sept localités avoisinantes seront directement accessibles à compter du mois de mars 1967. Il s'agit de Portneuf, Deschambault, Saint-Marc des Carrières, Saint-Alban, Saint-Gilbert, Saint-Casimir et Saint-Thuribe. Cela signifie que les abonnés de grondines seront en mesure de communiquer avec les abonnés de ces municipalités sans recours à une téléphoniste. Une charge fixe mensuelle remplacera les frais irréguliers qui présentement tiennent compte de la fréquence et de la durée des appels.

"A Saint-Casimir notre programme de modernisation rencontre pleinement les exigences des abonnés qui se sont prononcés à 89,5 pour cent en faveur du service régional. Dès le mois de février 1967 l'échange de Saint-Casimir disposera d'un service local entièrement automatique et au mois de mars les abonnés de cet échange seront en mesure de communiquer directement avec les abonnés de Saint-Alban, Saint-Gilbert et Grondines," a souligné M. Benetieu.

"Le service régional donne satisfaction à la majorité de nos abonnés et nous continuons comme par le passé à oeuvrer pour fournir un excellent service téléphonique à toutes les populations que dessert Québec-Téléphone," a conclu M. Benetieu.

## Marché des bestiaux

Les prix pour les bovins et les veaux ont été généralement réguliers cette semaine sur les marchés à bestiaux de Montréal. Les prix du porc ont été d'environ \$1 plus bas pendant que ceux des moutons et des agneaux ont été variables. La demande était généralement bonne et les ventes ont été nombreuses.

Les arrivages comprenaient: 1,147 bovins, 1,231 veaux, 313 porcs et 210 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix se sont vendus de \$26,50 à \$28,75 les 100 livres; ceux de bonne qualité valent de \$24 à \$26,75; les moyens de \$23,75 à \$25; les communs de \$19 à \$23,50.

Les bonnes génisses valaient de \$22,50 à \$24,25; les moyennes de \$17,50 à \$21,25; les communes de \$16 à \$20,75.

Les vaches de bonne qualité ont été vendues de \$19 à 20,50 les moyennes de 17,75 à 18,75; les communes de \$15,50 à \$17,50; celles réservées à la mise en conserve et à la charcuterie de \$11 à \$15,75.

Les bons taureaux valent de \$21 à \$23,25; les communs et moyens de \$17,50 à \$21,25.

Les veaux de bonne qualité se sont vendus de \$35 à \$46,50; ceux de qualité moyenne de \$28,50 à \$35,50; les communs de \$18 à \$32,50.

Les pores de catégorie A ont varié de \$30,50 à \$31,50; les truies entre \$22 et \$23.

Les agneaux de bonne qualité valaient de \$25 à \$26; les communs de \$16 à \$18; les moutons de \$3 à \$14,50.

## Fruits et légumes

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h. ce matin au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: de fantasia, Wolf River, \$2,25, McIntash \$3 à \$3,50, Russet \$4,50 à \$5, Cortland \$2,25 à \$2,50, délicieuses \$4 la boîte à verger.

Betteraves: en sac de 50 livres \$1,25 à \$1,50, petites \$1,75.

Carottes: \$1,25 les 50 livres, \$1,75 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

Choux: Verts \$1,50 à \$1,75 les 50 livres, Rouges \$2,50, Savoie \$2,25 à \$2,50 le cagnot.

Choux chinois: \$1,25 à \$1,50 la douzaine.

Navets: \$1,75 à \$2 le sac de 50 livres, \$2,25 le boisseau.

Poireaux: .75 à .90 la douzaine.

Oignons: jaunes, sacs de 50 livres, no 1, \$2,90, no 2 \$2,25 à \$2,50, type espagnol, \$3, rouges \$2,50 à \$3 les 50 livres.

Panais: \$2,50 à \$3 le boisseau, 2 la douzaine de cellos de 24 onces.

Pommes de terre: 90 à \$1, jumbo \$1,10 les 50 livres.

Radis: .75 la douzaine de paquets, \$2 à \$2,25 les 30 cellos de 8 onces.

Arbres de Noël: de \$1 à \$3 chacun suivant la grosseur.

## Marché des oeufs et des volailles

Prix cotés mardi le 20 décembre 1966

	A		Moy	Petits		Pee-Wee	B	C
	Ex-Gr	Gr		A	B			
AUX PRODUCTEURS:								
St-Felix de Valois 57	33	31	40	8	28	30		
Vieux-Riviers 36	32	49	39	20	33	20		
Victoriaville 36	32	49	39	20	33	20		
AUX DÉTAILLANTS:								
Montréal 67-1	63,7	60,3	59,7					
AUX CONSOMMATEURS:								
Montréal 75-81	71-77	69-73	69-61					

Prix des volailles

VIVANTES NO 1 AU PRODUCTEUR

Poulets à griller et à frits: moins de 5 lb 21 1/4; 5 livres et moins de 6 22; 6 livres et moins de 7 24; 7 livres et plus 27 1/2; moins de 4 livres 11-12; 3 livres et moins de 6 16; 4 livres et moins de 7 19; 5 livres et plus 22 1/2; moins de 12 livres 20-20; 12 livres et moins de 20 20-20; 18 livres et plus 26-27; 20 livres et plus 41-43.

Poules

Jeunes dindons

Adulte dindons

Oies

Canards

Gros au détail

Poulets à griller et à frits (sous glace)

Poulets

Poules

Jeunes dindons

Adulte dindons

Canards

Oies

N.B. Pour volaille éviscérée —monstrale 2-4 cents

## Commentaires sur le marché

OEUFS — Jusqu'à la semaine dernière, la demande pour les oeufs était bonne et les grossistes en ont acheté en assez grande quantité afin d'avoir tous les approvisionnements nécessaires pour la période des Fêtes. Au cours de cette semaine, les achats des commerçants étaient de moindre volume. Cependant, les prix étaient passablement stables.

VOLAILLES — Sur le marché de la volaille, aux niveaux du grossiste et du détaillant, les transactions étaient surtout limitées aux dindons en vue des Fêtes. Il n'y avait que très peu d'intérêt pour les poulets à griller qui se sont vendus à des prix moindres. La demande pour les gros poulets fut passable et les ventes de poule furent peu animées. Le marché des dindes femelles emballées en sac Cry-O-Vac était faible et ces dernières pouvaient être achetées à des prix inférieurs.

NOËL HENAUT, SURVEILLANT RÉGIONAL

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### Le portefeuille de Fonds Mutuel Adanac représentait au 30 novembre 1966 une valeur de \$2,675,905,81

Corporation d'Épargne et de Placement Adanac, dont la compagnie garante et distributrice est Fonds Adanac Inc. vient de rendre public son rapport trimestriel au 30 novembre 1966. Ce dernier indique pour ledit Fonds mutuel un portefeuille d'une valeur de \$2,675,905,81, représentant les actions d'une dizaine de catégories d'industries ainsi que des obligations et valeurs à courts termes. Il y est mentionné, en outre, que la compagnie garante a autorisé la distribution d'un dixième dividende trimestriel de 2c par unité de participation en cours à la fermeture des affaires le 30 novembre 1966, payable le 15 décembre 1966 aux détenteurs inscrits au Canada. Les détenteurs de certificats au porteur en cours à ladite fermeture des affaires le 30 novembre 1966. Au cours des récents mois, la baisse des cours en bourse entraîna des diminutions dans les actifs des principaux fonds mutuels. Il est intéressant de souligner cependant que l'actif de Fonds Mutuel Adanac a continué de croître. A travers les hésitations et perturbations récentes des marchés boursiers, la cote de Fonds Mutuel Adanac témoigne de stabilité, reflet d'une politique prudente de placements et gage de croissance dans l'avenir.

### Consumers Glass Company Limited fait l'acquisition de Brentwood Containers Limited

Consumers Glass Company Limited a fait l'acquisition de toutes les actions en circulation de Brentwood Containers Limited, Toronto, d'après un communiqué de M. J.D. Mingay, président de Consumers. M. Mingay a déclaré qu'aux termes du contrat d'achat, le prix maximum de ces actions est établi à \$961,500,000. Brentwood est un fournisseur important de tasses et de couvercles en plastique au Canada. Les ventes ont été en croissance pendant l'année. En annonçant cette nouvelle, M. Mingay a déclaré: "Nous cherchons depuis longtemps une compagnie dynamique dans le domaine des plastiques et nous avons trouvé ce que nous cherchions dans Brentwood. L'expansion dans les plastiques est une mesure logique pour Consumers Glass et Brentwood nous fournit la chance de jouer un rôle important dans cette industrie. L'acquisition de Brentwood fait partie de notre programme général de diversification, de croissance prévue et d'expansion profitable."

### The Mutual Life Assurance Co. of Canada Waterloo, Ont., compte un nouveau président

Waterloo, Ont. — Nous apprenons que les administrateurs de la Mutual Life compagnie d'assurance du Canada ont élu M. H.M. Turner à la présidence du conseil de régie. Autrefois président de la Canadian General Electric et président de son conseil de régie, M. Turner siègeait au conseil de la Mutual Life depuis 1954. M. Turner est aussi président du conseil de la Canadian Oxygen Limited, vice-président du conseil de la Canadian Engineering Products Limited et membre de la régie de nombre d'autres compagnies canadiennes, dont le Canadian Pacific, l'Olivetti-Underwood et la Dominion Glass Company Limited. Il siège également au conseil de la Canadian National Exhibition Association, et au conseil des gouverneurs de l'Université de Toronto. Il est président du Board of Trustees de l'hôpital Wellesley et président du conseil du Musée royal de l'Ontario.

### 600 compagnies prévoient une stagnation économique au Québec, à moins d'un meilleur climat sous peu

Le Centre de Business Leaders, groupant 600 compagnies québécoises comme membres, a rendu public son rapport "notre province sera stagnante dans une stagnation économique, à moins que des efforts sérieux soient faits pour créer un climat social positivement favorable". Nul doute que notre monde unio-niste tiendra compte de cet avertissement salubre. La Chambre de Commerce du District de Montréal a laissé entendre pratiquement la même chose il y a quelque temps. Les augmentations répétées de gages et salaires, les grèves, le comportement de nos autorités provinciales, les déclarations de certaines sociétés nationales et autres ainsi que celles des séparatistes, en faveur d'une séparation politique et économique du Québec des autres provinces canadiennes, etc., seraient autant de facteurs responsables du climat actuel qui a tendance à affecter les placements mobiliers dans les obligations du Québec. Il y a présentement un manque de confiance chez les investisseurs canadiens et il faut un coup de barre à droite, avant qu'il ne soit trop tard, car, même à l'étranger on n'est guère très empressé à investir dans les entreprises et institutions québécoises.

Marcel CLEMENT

## Il n'y a aucun lien entre La Prudentielle Cie d'assurance Liée et Prudential Finance

De même qu'avec la Prudential Family Credit Ltée

TORONTO, 22 (CNW) — La Prudentielle Cie d'assurance Liée a confirmé, en réponse à plusieurs demandes de renseignements, qu'elle avait institué des poursuites en Cour suprême de l'Ontario en juin 1963 contre la Prudential Finance Corporation Limited et la Prudential Family Credit Limited dans le but de les empêcher d'utiliser le nom "Prudential" ou d'utiliser un style d'affaires ou des marques de commerce qui pourraient créer de la confusion.

M. William Ingram, vice-président principal et administrateur des affaires canadiennes de la Prudentielle Cie d'Assurance Liée parlait de la confusion qui régnait encore dans le public en ce qui a trait au nom "Prudential". M. Ingram souligna à nouveau le fait qu'il existe aucun lien entre la Prudentielle Cie d'Assurance Liée et la compagnie de finance ou ses filiales.

Les récents événements ont causé des inquiétudes à plusieurs de nos assurés canadiens dont le nombre s'élève à près de deux millions, de dire M. Ingram. En réponse aux lettres et aux appels téléphoniques reçus, la compagnie a rassuré les détenteurs de polices, que la Prudentielle Cie d'Assurance Liée était sûre et de tout repos. (La Prudentielle Cie d'Assurance Liée possède un actif de \$22 milliards dont \$600 millions de titres sous la surveillance du ministère des finances pour garantir ses obligations envers chaque assuré canadien.)

"Il est malheureux que ces événements aient créé tant d'inquiétudes et de confusion dans l'esprit d'un si grand nombre de personnes, particulièrement celles qui avaient placé leur confiance en nous," d'ajouter M. Ingram.

M. Ingram disait que dans sa poursuite la Prudentielle soutient que la compagnie de finance et sa filiale dirigeaient leurs affaires d'une façon "qui causerait vraisemblablement de la confusion au Canada en leurs affaires et services et les affaires et services de la demanderesse".

"Nous avons agi de la sorte car nous croyons que la compagnie de finance tentait de ti-

rer avantage de notre nom et de notre réputation," disait M. Ingram. "L'établissement d'un bureau d'affaires à une adresse similaire à la notre et l'utilisation de slogans et de marques de commerce également semblables aux nôtres nous ont porté à croire que le public ne pouvait faire autrement qu'être confus," affirmait-il.

"Par exemple, des gens venaient à nos bureaux pour investir de l'argent à la suite des campagnes publicitaires de la compagnie de finance," expliquait-il.

Dans son exposé détaillé des prétentions de la demanderesse, la Prudentielle Cie d'Assurance Liée citait les événements et les "coïncidences" suivants afin d'appuyer sa position:

● La compagnie de finance ouvrit un bureau à Toronto au onzième étage d'un édifice situé au 2<sup>e</sup> est, rue King. Le siège social de la Prudentielle Cie d'Assurance Liée occupait la majeure partie de l'édifice connu sous le nom de "Prudential Building" et situé au 24<sup>e</sup> ouest de la rue King. Ses opérations d'investissement et de trésor étaient situées au onzième étage.

● La compagnie de finance utilisait le seul mot "Prudential" dans sa publicité ainsi que des phrases comme "votre prêt est assuré par l'actif total de la Prudential" et "épargnez un dollar aujourd'hui, regardez le grandir à la manière de la Prudential".

● La compagnie de finance annonçait certaines polices de prétendue assurance-vie "gratuite" en rapport avec les prêts du public à la compagnie de finance.

● La compagnie de finance aurait fait une demande de dépôt d'une marque de commerce représentant une fortresse sous laquelle aurait été écrit "Prudential depuis 1928".

(La marque de commerce de la Prudentielle Cie d'Assurance Liée est également une fortresse, le familier roc de Gibraltar et la référence "la Prudentielle à la force de Gibraltar".)

● La compagnie de finance annonçait une sorte de placement sous le titre de "plan de profit Prudential" une phrase qui tend à créer de la confusion dans l'esprit du public avec les expressions de la demanderesse pour ses "Plan Prudentielle qui assure votre revenu", "Plan Prudentielle à double protection" et "Plan d'assurance et d'économies Prudentielle".

M. Ingram expliqua que la poursuite en justice était parvenue au stade de la production de documents et de l'interrogatoire sur faits et articles des dirigeants des deux compagnies. Un avis d'inscription au rôle avait été signifié par la Prudentielle Cie d'Assurance Liée mais la cause n'avait pas encore été entendue au moment de l'établissement de la compagnie de finance.

## Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain a cédé hier 1/32 à \$1,08 1/4 en fonds canadiens. La livre sterling a baissé de 3/16 à \$3,02.

NEW YORK — Le dollar canadien n'a subi aucun changement hier et cotait à 92 1/2 en fonds américains. Il cotait à 92 1/2 une semaine plus tôt. La livre sterling a cédé 11/64 à \$2,78 61/64.

## AVIS DE DIVIDENDE

DOMINION BRIDGE COMPANY LTD. No 218

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de vingt-cinq cents (25c) par action sur les comptes de valeur au pair des actions de cette compagnie a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1967 payable le 7 février 1967 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires ce 13 janvier 1967.

Par ordre du conseil  
F. W. WOLHUSEN  
secrétaire

Lachine, Qué.  
20 décembre 1966.

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCATS

**RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN**  
Avocats et Procureurs  
Tour de la Bourse  
800, Square Victoria  
Suite 2104 Montréal 3

M. Riel, C.R. A. Bissonnnette, C.R.  
C. Vermette, C.R. G. J. Ryan, C.R.  
J. W. Dunton, M. Cantin, J. Jétraut

Conseil  
Général Le Dain, C.R.  
Tél.: 866-6743  
Adresse télégraphique: RIVERDIN

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention  
MARQUES DE COMMERCE  
MARION, ROBIC & ROBIC  
et devant  
Marion & Marion  
2100, rue Drummond  
MONTREAL 25 • 288-2152

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à VIA-ALBAVA, 1000, rue St-Jacques. Vous y trouverez dactylographes (à calculer), à photocopier, à additionner, à dicter, à imprimer, horloges de temps, salles de montage spécialisées de doubles de bureau, etc. etc. en somme.

TOUR POUR LE BUREAU  
CANADA DACTYLOGRAPHIC INC.  
STATION NEMENT  
Notes notre nouveau téléphone: 861-5771

Lisez et faites lire Le Devoir

BOURSE DE TORONTO

BOURSE DE MONTRÉAL

BOURSE DE NEW YORK

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for Toronto market, listing various companies and their share prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their share prices.

Table of stock prices for New York market, listing various companies and their share prices.

Table of stock prices for Canadian market, listing various companies and their share prices.

Fonds mutuels

COURS FOURNIS PAR FRANCOIS I. DUPONT & CO.

Table of mutual fund prices, listing various funds and their values.

Titres au complot

Cours fournis par FRANCOIS I. DUPONT & CO.

Table of commodity prices, listing various goods and their market values.

Cours des changes

Table of exchange rates, listing various currencies and their current rates.

INDICES à TORONTO

Table of Toronto market indices, listing various index values.

INDICES à MONTRÉAL

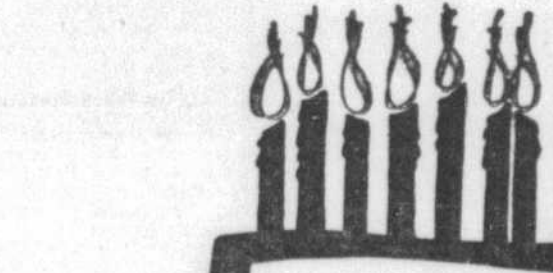
Table of Montreal market indices, listing various index values.

INDICES à NEW YORK

Table of New York market indices, listing various index values.

Indices des Obligations à New York

Table of New York bond indices, listing various bond values.



Qu'y a-t-il de commun entre votre anniversaire et votre permis de conduire?

RIEN, sinon qu'ils arrivent en même temps! Quelques semaines avant votre anniversaire, le courrier vous apportera une carte. Lisez-la. Remplissez-la en indiquant tout changement d'adresse. Puis, retournez-la sans délai, accompagnée NON PAS D'ARGENT... mais d'un chèque visé ou d'un mandat.



MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC



## Les compteurs de la L.H.N.

Nom	Points
Mikita, Chicago	14 29 43
Wharram, Chicago	14 13 29
Roussau, Can.	8 19 27
Gilbert, N.Y.	16 10 26
Goyette, N.Y.	4 22 26
Ullman, Détroit	8 17 25
Howe, Détroit	7 17 24
Marshall, N.Y.	14 9 23
Hull, D., Chicago	12 11 23
Pilote, Chicago	3 20 23
Geoffrien, N.Y.	7 15 22
Hull, B., Chicago	13 8 21
Connelly, Boston	9 12 21
Delvecchio, Détroit	7 14 21
Keen, Toronto	7 14 21
Ingarfield, N.Y.	7 13 20
Kelly, Toronto	7 13 20
Howell, N.Y.	6 14 20
Kurtenbach, N.Y.	5 15 20
Fleming N. Y.	9 10 19
Ellis, Toronto	9 10 19
Martin, Boston	7 11 18
Murphy, Boston	6 12 18
Hadfield, N.Y.	6 12 18
Jeffrey, Toronto	6 12 18
Mahovitch, Tor.	10 7 17
Hampson, Détroit	7 10 17
Stewart, Boston	8 8 16
Nevin, N.Y.	7 9 16
Maki, Chicago	4 12 16
Richard, Canadien	7 8 15
Nesterenko, Chic.	5 10 15
Larose, Canadien	10 4 14
McKenzie, Boston	7 7 14
Bucyk, Boston	6 8 14
Prentice, Détroit	6 8 14
Mohs, Chicago	5 9 14
Hodge, Chicago	4 10 14
Orr, Boston	6 7 13
Smith, Détroit	4 9 13
Oliver, Boston	3 10 13
Backstrom, Can.	3 10 13
Cournoyer, Can.	10 2 12
Henderson, Détroit	9 3 12
MacGregor, Détroit	7 5 12
Bathgate, Détroit	5 7 12
Esposito, Chicago	4 8 12
Shock, Boston	6 5 11
Shack, Toronto	5 6 11
Béliveau, Canadien	4 7 11
Ferguson, Can.	2 9 11
Stapleton, Chicago	2 9 11
Bergman, Détroit	0 11 11
Conacher, Toronto	7 3 10
Armstrong, Tor.	6 5 10
Provost, Can.	5 5 10
Jarret, Chicago	2 8 10
Van Impe, Chicago	6 3 9
Brønnumen, Tor.	5 4 9
Pappin, Toronto	5 4 9
Boyer, Chicago	4 5 9
Pulford, Toronto	3 6 9
Douglas, Toronto	2 7 9
Tremblay, J.-C., Can.	1 8 9
Bevin, Détroit	1 8 9
Greth, Boston	5 3 8
Westfall, Boston	3 5 8
Duff, Canadien	3 5 8
Hillman, N.Y.	2 6 8
Laperrière, Can.	0 8 8
Balon, Canadien	4 3 7
Hall, Détroit	4 3 7
Horton, Toronto	3 4 7
Marotte, Boston	4 2 6
Neilson, N.Y.	3 3 6

## Claude Pelletier a été proclamé le meilleur conducteur de l'année

Le jeune et talentueux pilote et entraîneur Claude Pelletier a été proclamé le premier gagnant du concours O'Keefe lance le printemps

dernier dans le but de stimuler les conducteurs et créer un nouvel intérêt parmi eux. Le premier comprend un chèque de \$750 et une peinture

du gagnant que signera Tex Coulter. Claude Pelletier a eu une chance assez exceptionnelle, au début de l'année, alors que

Nick Deangelis, propriétaire de la ferme Del Rosa, lui a confié son écurie. Claude n'a pas déçu. Il a piloté 218 chevaux en courses, remporté 49 victoires, terminé 29 fois deuxième et 26 fois troisième. Il a conservé l'excellente moyenne de 338.

On avait exigé, pour être éligible au concours, un minimum général d'au moins un départ par jour de courses, soit 173, et en plus, au moins 50 départs à chacun des deux "meetings", celui de Blue Bonnets et celui du Parc Richelieu.

Claude St-Jacques a fini deuxième. Il a participé à 189 courses en a gagné 34, a fini 26 fois deuxième et 39 fois troisième. Gilles Lachance s'est classé troisième, présentant une fiche de 767-152-112-101 et une moyenne de 323. Il est à noter que Gilles a gagné deux courses préliminaires, aux programmes réguliers, mais que ces deux victoires n'apparaissent pas dans sa moyenne générale.

Benoît Côté a pris la quatrième place (334-56-50-57-306) et André Boucher la cinquième (247-50-28-29-304). Boucher s'est fracturé une jambe dans un malencontreux accident, il y a quelques semaines.



On voit ci-haut, mettant la dernière main à l'organisation du Grand Prix de Ste-Agathe 1967, de gauche à droite: Adélarde Ratelle, directeur du Festival des Neiges Laurentien, sous les auspices duquel sera tenue la classique annuelle du sport automobile, Roger Lanthier, pro-maire de Ste-Agathe-des-Monts, Yvon Bonin, gérant de la promotion des ventes de la Brasserie O'Keefe Ltee, et Jean Belle Rose, président de l'Association des Coureurs Automobiles de Montréal (A.C.A.M.), organisateur de la compétition. La course sur glace aura lieu au Circuit Lac-des-Sables de Ste-Agathe-des-Monts, le 19 février. Celle-ci est l'une des cinq compétitions dont les points mènent au championnat régional de course sur glace du Québec.

## Québec achèterait le lit de la rivière Ste-Anne (de-la-Pérade)

QUEBEC — Le gouvernement du Québec étudie actuellement la possibilité de se porter acquéreur, d'ici quelques jours, du lit de la rivière Ste-Anne-de-la-Pérade, où s'éleve chaque année, peu avant Noël, un véritable village de cabanes à pêche.

Entre-temps, il se peut, au dire d'un membre du ministère, que l'installation sur la glace des cabanes à l'usage des "mordus" du petit poisson des chenaux, ne soit pas permise avant qu'une étude menée par les ministères de la santé, des richesses naturelles, de la justice et du tourisme, de la chasse et de la pêche, ne soit complétée.

Cette situation a été provoquée par le degré très élevé de la pollution des eaux de la Sainte-Anne qui, selon M. Gaston Lemay, chef du district de

la Mauricie et du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, menace l'existence des frayères du poulamon, soit le petit poisson des chenaux.

D'autre part, cette année, contrairement aux années passées, il n'existe aucun comité ou association locale "pour prendre en main" la pêche au petit poisson très en vogue à Sainte-Anne et pour voir à ce

que l'ordre et l'hygiène soient respectés dans ce petit village de cabanes.

M. Lemay a expliqué, au cours d'une entrevue, que le comité du carnaval du petit poisson des chenaux avait été dissous l'an dernier par suite d'un déficit de \$2.000 et qu'aucun autre organisme n'a jusqu'à présent montré l'intention de prendre la relève.

## White fait aussi bonne figure...

Pour le "meeting" d'automne, c'est Roger White qui a terminé au premier rang. Roger, hospitalisé vers la fin du "meeting" pour subir une opération pour l'appendice, a quand même pris part à 86 courses. Il en a gagné 25, a terminé 18 fois deuxième et 12 fois troisième. Sa

moyenne générale a été de 453. Hervé Filion, qui a commencé par conduire le dimanche, puis qui est venu terminer le "meeting" à l'hypodrome du boulevard Decarie, a fini bon deuxième à 402. Filion a pris part à 104

Nom	Points
Stemkowski, Toronto	1 5 6
Dillabough, Boston	0 6 6
McDonald, Détroit	3 2 5
Harper, Canadien	0 5 5
Stanley, Toronto	0 5 5
Hillman, Toronto	0 5 5
Tremblay, G., Can.	2 2 4
Wall, Détroit	2 2 4
Walton, Boston	1 3 4
Harris, Canadien	1 3 4
Brown, N. Y.	1 3 4
Angotti, Chicago	1 3 4
Mahovich, Détroit	1 3 4
Rocheffort, Canadien	2 1 3
Talbot, Canadien	2 1 3
Hicke, N. York	2 1 3
Cullen, Détroit	2 1 3
McCord, Détroit	1 2 3
Wytowich, Boston	0 3 3
McNeil, N. York	0 3 3
Marshall, Détroit	0 3 3
Pronovost, Toronto	0 3 3
Seiling, N. York	1 1 2
Stanfield, Chicago	1 1 2
Selby, Toronto	1 1 2
Parise, Boston	0 2 2
Berenson, N.Y.	0 2 2
Baun, Toronto	0 2 2

## Pour sauver une industrie touristique importante...

Etant donné qu'aucun organisme local ne semble disposé actuellement pour se charger de cette surveillance, il faut trouver une autre solution. C'est cela qui incite le gouvernement à acheter le lit de la Sainte-Anne.

M. Lemay ajoute qu'il faut absolument que le village de pêche, s'il est réinstallé cet hiver, soit pourvu de latrines et que les viandages soient recueillis. "Ces accommodations peuvent nécessiter un débourse de \$1.500 à \$2.000," estime-t-il.

Il s'agit, en fait, d'un problème mineur, selon lui, mais qui doit être pris en main par un organisme responsable.

Le carnaval du petit poisson des chenaux est considéré comme le second en importance dans la province, après le Carnaval d'hiver de Québec.

L'an dernier, il a permis des revenus aux commerçants de Ste-Anne-de-la-Pérade de près d'un million de dollars. En tout, près de 1.500 cabanes avaient été installées et les captures de petits poissons avaient atteint plus de 9.600.000.

Des milliers de pêcheurs et touristes de toutes les régions de la province y viennent chaque hiver.

La moyenne de prise quotidienne des 1.046 cabanes recensées s'élevait à 168 par unité.

## Village, menacé de disparaître

M. Lemay, l'un des membres du ministère le plus au fait du problème, croit qu'à moins que le gouvernement, c'est-à-dire le ministère des Richesses naturelles ne se porte acquéreur du lit de la rivière, actuelle propriété de la famille Du Tremblay, ou qu'encre on ne trouve une solution de dernière heure, il se peut que l'existence du petit village de cabanes soit menacé cette année.

M. Lemay signale que, bien que la situation semble en bonne voie de règlement, il est peu probable que les cabanes fassent leur apparition avant les premiers jours de janvier.

Bien que la vaste campagne entreprise l'an dernier contre la pollution des eaux de la Sainte-Anne, ait donné de bons résultats, ils ont été encore nettement insuffisants, note-t-il.

Chaque année, dit-il, les milliers de pêcheurs et touristes qui viennent pêcher le petit poisson déversent des tonnes de déchets et détritus de toutes sortes dans l'eau et sur la glace.

"Ces déchets polluent considérablement les eaux à la fonte des glaces et détruisent des millions d'œufs. C'est un vrai dépotoir à ciel ouvert."

M. Lemay rappelle que la campagne de propreté avait été surveillée et bien menée par le comité du carnaval du petit poisson l'an dernier.

Ce comité s'était occupé de placer 500 poubelles à proximité des cabanes que l'on recueillait une fois par jour.

## Gomez, convaincu de gagner le titre en Amérique du Nord

TORONTO. — Le jockey Avelino Gomez est revenu à Toronto hier avec un total de 318 victoires, ce qui, selon lui, devrait l'assurer du championnat des conducteurs en Amérique du Nord cette année.

Gomez avait remporté sa 318e victoire aux rénes de Polignoto à Mexico, dimanche. Son plus proche rival, Brulio Baeza, a décidé de prendre des vacances le 19 décembre dernier, après avoir remporté 296 victoires.

Jorge Velasquez comptait 289 victoires lorsqu'il a écopé une suspension de cinq jours en Floride la semaine dernière.

On sait que Gomez ne peut évoluer aux Etats-Unis parce qu'il a déjà refusé de s'enrôler pendant la guerre de Corée.

Son épouse Patricia, sa fillelette Jacqueline, âgée de cinq ans, et son fils Avelino junior, ont accueilli le jockey à son arrivée à Toronto.

# DUPUIS

POUR

# WUI

A

B

**Choix de gants peau de mouton et mitaines cuir**

A. — Gants cousus à la main, spécialement conçus pour vous garantir aisance et confort. Bleu ou naturel. P.M.G. Gants de toilette, aussi disponibles chics gants de 5,00 à 13,95.  
**PRIX DUPUIS: 10,00**

B. — Mitaines en cuir solide, avec un pouce et trois doigts, idéales pour les auto-neige. Noir. P.M.G.  
**PRIX DUPUIS: 11,95**

Aussi disponibles, mitaines pour 4e sport, 5,00.

Dupuis — Rez-de-chaussée — Rayon 620

**DUPUIS** 865 EST, RUE STE-CATHERINE  
CE SOIR JUSQU'À 9 H. 30 — SAMEDI 5 H. 30 — FERMÉ LUNDI

# DANS LE TEMPS DES FÊTES YA PAS D'ÉPREUVE DES ESTIVÉS

Venez célébrer l'arrivée de la Nouvelle Année la veille du Jour de l'An

au

## Holiday Inn

6036, COTE-DE-LIESSE

de 9 h. 30 du soir à 2 hres du matin

### REVEILLON

musique — danse — gaieté  
distribution de chapeaux, ballons, serpentina

Réservez dès maintenant

**\$12,00**  
PAR PERSONNE

stationnement, taxe et pourboires compris

Tél.: 748-7822



BRASILIA — La nouvelle constitution brésilienne, dont le projet avait été publié par le gouvernement le 6 décembre, a été définitivement adoptée mercredi par le congrès national par 260 voix contre 127 et 8 bulletins blancs. Elle avait déjà été approuvée le 17 décembre par la commission spéciale parlementaire désignée à cet effet.

BANGKOK — L'URSS a envoyé quinze divisions sur la frontière chinoise pour protéger son territoire, a affirmé jeudi M. Thanat Khoman, ministre thaïlandais des affaires étrangères. Dans une interview accordée au journal de langue anglaise "Bangkok Post", M. Khoman précise que les Soviétiques ont déplacé des troupes en raison de troubles fomentés à la frontière par les Chinois, sans indiquer les sources de son information.

MOSCOU — Les déclarations du secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, sur la course aux armements nucléaires, sont attribuées à Moscou au sentiment qu'ont les dirigeants américains de l'essoufflement de leur pays dans la course aux armements nucléaires à longue portée.

Certains observateurs soulignent que l'URSS ne cache ni les efforts qu'elle fait pour ne pas se laisser distancer (1,1 milliard de roubles en plus pour les dépenses militaires en 1967), ni le désir qu'elle a elle aussi d'éviter une compétition continue. Mais, ajoute-t-on, ce sont les Etats-Unis, et les arrière-pensées avec lesquelles ils abordent le problème, que l'URSS rend responsables de la stérilité des débats poursuivis à ce sujet au Comité des 18 à Genève.

BUENOS AIRES — Les ouvriers portuaires qui occupent depuis mardi matin le siège de la Confédération générale du travail à Buenos Aires ont abandonné pacifiquement mercredi matin l'immeuble de la centrale ouvrière.

INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX

La Rhodésie, une république ?

LONDRES — La Rhodésie reste une colonie de la Couronne britannique, quel que soit le statut dont M. Ian Smith affublerait son régime illégal, déclare-t-on de source autorisée à la suite de la déclaration du chef du gouvernement rebelle selon laquelle la Rhodésie était virtuellement devenue une république.

La proclamation de la république, si elle devait intervenir un jour, serait aussi illégale que toutes les mesures que le régime rebelle de Salisbury a prises depuis la proclamation unilatérale de l'indépendance, le 11 novembre 1965, ajoute-t-on de même source.

Les déclarations de M. Smith sont en fait ambiguës, souligne-t-on d'autre part dans les milieux compétents. Le chef du gouvernement de Salisbury semble ainsi hésiter à prendre officiellement une mesure qui serait vivement combattue par une section non négligeable de la communauté de souche européenne, sentimentalement attachée à la couronne.

Jusqu'à présent, les dirigeants rhodésiens ont veillé à maintenir une fiction: que la Rhodésie, indépendante, est partie du Commonwealth et qu'elle constitue une monarchie avec la reine d'Angleterre comme chef d'Etat. Leur querelle, n'ont-ils cessé de déclarer à leurs compatriotes européens, n'existe pas avec la Grande-Bretagne ni avec la monarchie, mais avec le gouvernement de M. Harold Wilson.

La proclamation éventuelle de la république pourrait ainsi aggraver le fossé qui se dessine en Rhodésie, entre les extrémistes du "Front rhodésien", le parti au pouvoir, et les "constitutionnalistes" qui restent favorables à un règlement avec Londres. Elle affecterait également le moral des forces armées dont les cadres ont fait serment de loyauté envers la reine.

Recours à l'ONU

Le gouvernement britannique, souligne-t-on d'autre part, rejette le principal argument avancé hier matin par M. Ian Smith selon lequel la Grande-Bretagne s'est déchargée de ses responsabilités en recourant à l'ONU et a implicitement reconnu que la Rhodésie était devenue un Etat indépendant. En saisissant le Conseil de sécurité de l'affaire rhodésienne, la Grande-Bretagne n'a fait que demander la coopération de la communauté internationale pour le règlement d'un problème qu'elle considère toujours comme étant de sa seule compétence.

Grèce: élections générales en mai

ATHENES — L'annonce, de la bouche même du roi Constantin, que des élections générales anticipées auront lieu en mai a mis fin à l'incertitude qui régnait en Grèce depuis quelque temps quant à l'évolution de la situation politique.

En nommant un gouvernement de transition composé de personnalités extra-parlementaires mais qui doit recevoir, au plus tard le 5 janvier, l'investiture du parlement, le roi a voulu estimer-on rassurer l'électeur sur l'impartialité du gouvernement qui présidera à ces élections.

D'autre part, les déclarations du premier ministre M. Jean Paraskevopoulos indiquent la volonté du gouvernement de régler non seulement les affaires courantes, mais aussi les "graves problèmes nationaux de l'heure". Selon le premier ministre faisait ainsi allusion notamment au problème de Chypre, et aux possibilités de lui trouver une solution définitive.

BONN — Le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a l'intention de renoncer à désigner l'Allemagne orientale sous l'épithète de "zone d'occupation soviétique", annonce-t-on mercredi à Bonn de source autorisée.

On précise qu'aucune autre désignation n'a encore été officiellement adoptée mais que les services gouvernementaux suivront dorénavant l'exemple du chancelier Kurt Georg Kiesinger qui a parlé dans sa déclaration sur le Bundestag de l'autre Allemagne.

Washington reconnaît que Hanoi a pu être bombardé, par "accident"

WASHINGTON — Le département d'Etat a officiellement reconnu hier la possibilité qu'un "accident" survenu au moment des raids américains à proximité d'Hanoi les 13 et 14 décembre derniers a pu blesser des civils ou causer des dégâts. Si cela devait être le cas, a déclaré le porte-parole M. Robert McCloskey, "nous le regrettons".

Revenant sur les incidents des 13 et 14 décembre qui avaient provoqué une vive émotion dans le monde, M. McCloskey a affirmé que les autorités américaines ont examiné tous les éléments dont elles disposent. Il en ressort que seuls des objectifs militaires ont été atteints. Ils se trouvaient tous à l'extérieur du périmètre de la capitale. "Notre politique, a dit M. McCloskey, demeure inchangée — nous n'attaquons que des objectifs qui contribuent aux efforts déployés par Hanoi en vue d'achever des hommes et du matériel vers le Sud".

Instructeurs pilotes nord-coréens à Hanoi ?

WASHINGTON — Le département d'Etat a officiellement confirmé hier, sur la base des rapports obtenus par les services de renseignement, la présence au Nord-Vietnam de 25 à 50 pilotes nord-coréens. Le porte-parole du département d'Etat M. Robert McCloskey a toutefois souligné qu'il ne possédait aucune indication permettant de penser que le personnel nord-coréen ait participé à des combats aériens.

Les milieux officiels américains confirment également la présence au nord du 17e parallèle d'un nombre indéterminé de conseillers et de techniciens soviétiques qui sont probablement chargés de l'installation des systèmes de défense anti-aériens et de l'entraînement du personnel nord-vietnamien. Ces mêmes milieux estiment que le rôle des pilotes nord-coréens se limite à entraîner leurs collègues nord-vietnamiens et leur présence au Nord-Vietnam était décelée depuis plusieurs semaines. Selon les renseignements dont dispose le département d'Etat le nombre des avions de chasse à réaction actuellement au Nord-Vietnam se compose de 40 à 50 Mig 15 et 17 et de 15 à 20 Mig 21.

"La mort du président" sera publiée mais avec quelques modifications

NEW YORK — Le principal conseiller juridique de la compagnie Harper and Row a déclaré hier que cette maison d'édition "serait très heureuse" de régler dans le même sens qu'on l'a fait avec le magazine "Look", c'est-à-dire hors cour, avec Mme John F. Kennedy la controverse au sujet du volume sur l'assassinat du président Kennedy.

"Look" a accepté de retrancher et de modifier certains passages où il est question de la vie privée de Mme Kennedy et de ses enfants. Ces changements ayant été apportés, le magazine pourra commencer à publier en janvier, tel que prévu, un résumé en quatre tranches du volume "The Death of a President". La première tranche doit paraître dans l'édition du 10 janvier.

Lorsqu'on l'a informé de l'entente à laquelle on en était venu mercredi soir, M. Edward Greenbaum, avocat de Harper and Row, a déclaré: "La compagnie que je représente serait fort heureuse d'en venir à semblable entente avec Mme Kennedy". Cette dernière a retiré la poursuite en dommages qu'elle avait intentée à "Look".

Des entretiens devaient avoir lieu hier entre les autorités de Harper and Row et M. Simon Rifkind, avocat de Mme Kennedy.

Harper and Row projette de publier en avril l'ouvrage de 300.000 mots de l'auteur William Manchester. Un communiqué émis au nom de Mme John Kennedy précise: "Etant donné que chaque allusion personnelle et qui faisait l'objet d'un litige depuis plusieurs mois avait été soit changée ou enlevée par la revue Look, Mme Kennedy a retiré son action judiciaire". "On m'a dit que le livre contenait des erreurs historiques ainsi que des allusions injustes. Il est malheureux qu'elles aient été écrites. Cependant, il était clair même avant d'entamer des procédures judiciaires que les jugements historiques, même s'ils ne sont pas exacts, ne pouvaient pas être supprimés par un tribunal." "En temps et lieu, l'historien jugera cette période de façon juste et impartiale." M. William Atwood, rédacteur en chef des Cowles Publications, a déclaré: "Nous sommes satisfaits".

Tout le personnel volant qui a participé à ces raids, a poursuivi le porte-parole, a été soigneusement interrogé. Aucune des précisions ainsi obtenues ne permet d'étayer les accusations selon lesquelles des appareils militaires américains auraient pu s'attaquer à des cibles situées à l'intérieur du périmètre de la capitale nord-vietnamienne.

Nous savons que des dégâts considérables ont été causés par les propres fusées sol-air de Hanoi et par leurs propres obus anti-aériens", a souligné M. McCloskey, qui a poursuivi: "Toutefois nous ne pouvons pas complètement éliminer la possibilité d'un accident. Si, en fait, des projectiles américains ont pu provoquer des dégâts ou blesser des civils, nous le regrettons. Des accidents de ce genre se produisent toujours de pair avec des combats. Ils sont le corollaire des combats que Hanoi a commencés et qu'il cherche à poursuivre malgré nos efforts qui tendent à rechercher une solution pacifique. Par opposition à des accidents possibles de cette sorte qui ont pu avoir lieu par suite de nos opérations, il convient de noter que le Vietcong au Sud-Vietnam a eu recours d'une façon constante et dans le cadre d'une tactique délibérée à des actes de terrorisme contre la population civile".

La mise au point du département d'Etat fait suite à une interview accordée par le maire d'Hanoi à l'agence "Tass" et qui est consacrée aux effets des raids américains des 13 et 14 décembre derniers.

Documents nord-vietnamiens

HANOI — Un document sur les attaques de l'aviation américaine contre Hanoi et la banlieue a par ailleurs été rendu public hier par un porte-parole du ministère des affaires étrangères devant la presse et les chefs de délégations indienne, canadienne et polonaise de la mission de la Commission internationale de contrôle au Nord-Vietnam. D'après ce document, le bilan officiel des raids s'établit pour Hanoi proprement dit à 24 morts et 69 blessés parmi les civils. "Pour répondre aux allégations américaines contestant même les limites exactes de l'agglomération", le porte-parole a présenté une carte d'Hanoi, comprenant quatre arrondissements et une agglomération urbaine englobant Van Dien, Gia Lam, Yen Vien, qui, a-t-il souligné, "ont également été bombardés". Le document fait ressortir que quatre arrondissements ont été touchés par des missiles soit par des bombes. Des bom-

bes, note le texte, sont tombés les 13 et 14 sur l'arrondissement de Dong Da où elles firent 12 morts et 41 blessés.

Sur une table près du porte-parole étaient exposés trois morceaux de kilos — recueillis dans l'ambassade roumaine. "Le 15 décembre, précise le document, le bureau de la commission internationale de contrôle à Hanoi a été invité par l'ambassadeur Ion Moanga à visiter les endroits touchés par les missiles américains dans l'ambassade roumaine et à examiner les fragments des missiles portant des immatriculations américaines".

"Récemment, poursuit le document, les autorités américaines ont avancé de nouveaux propos sur "des négociations de paix" tels que l'"arrêt conditionnel des bombardements", "désescalade", "retrait conditionnel des troupes américaines". En fait les Etats-Unis ont bombardé mystérieusement Hanoi, gravissant ainsi l'échelon de l'escalade le plus élevé jusqu'à présent..."

Après avoir rappelé les récents bombardements de B-52 et les renforts en navires de guerre et en avions atomiques, le document ajoute que "de toute évidence les nouveaux propos américains sur des "négociations de paix" ne sont que des manœuvres de supercherie destinées à camoufler une nouvelle escalade de leur criminelle guerre d'agression au Vietnam..."

"Le peuple vietnamien, conclut le document, est le seul à avoir le cœur résolu à combattre et à vaincre et il vaincra infailliblement".

Aide alimentaire de l'URSS et des E.-Unis à l'Inde

LA NOUVELLE DELHI. — L'URSS a décidé d'offrir à l'Inde 200.000 tonnes de blé pour pallier l'actuelle pénurie de céréales, annonce-t-on officiellement à la Nouvelle Delhi. L'annonce de ce don est contenue dans une lettre de M. Alexis Kossyguine, président du Conseil soviétique, remise hier à Mme Indira Gandhi, premier ministre indien, par M. Nikolai Irtov, chargé d'affaires soviétiques à la Nouvelle Delhi.

De leur côté, les Etats-Unis ont également décidé d'expédier 900.000 tonnes de céréales supplémentaires à l'Inde, qui seront livrées à ce pays au mois de février et au mois de mars, appren-on de haute source gouvernementale. Ces expéditions comprendront du blé et du sorgho, indique-t-on de même source.

Entre-temps, le gouvernement indien a demandé aux autorités des 17 Etats de l'Union de fixer à un kilogramme la ration hebdomadaire de céréales par adulte. Jusqu'à présent cette ration n'était pas uniforme et variait selon l'Etat entre 2,1 kg et 1,8 kg. Cette décision, dit-on, permettra de réduire la consommation mensuelle de 20.000 tonnes.

Le gouvernement central a également demandé aux administrations provinciales de restreindre le nombre d'inventures et la consommation aux réceptions officielles et privées. Il propose que les invités soient limités à 25 et que l'on ne serve pas plus de 3 plats. Un porte-parole du gouvernement a précisé que cette décision avait pour but de favoriser "un climat d'austerité et de faire partager par tous les effets de la "austerité" dans le nord-est de l'Inde."

Satisfaction générale après les entretiens turco-russes

ANKARA — "Mon impression générale est bonne" a déclaré M. Kossyguine à l'issue des derniers entretiens turco-soviétiques qui se sont poursuivis hier à Ankara pendant plus de trois heures. Le chef du gouvernement soviétique a ajouté: "Nous nous sommes entretenus, dans une atmosphère de sincérité, de toutes les questions concernant nos deux pays. Je puis tout résumer en vous disant que nous sommes pleinement satisfaits." Comme on lui demandait quelques précisions, M. Kossyguine, souriant, a répondu: "Je n'entre pas dans le détail. Vous risqueriez de prendre froid ici debout, dans la neige".

Plus laconique et moins détaillé, le premier ministre turc, M. Süleyman Demirel, a déclaré: "Vous trouverez mes réponses à vos questions dans le communiqué qui sera publié ultérieurement. Je puis toutefois vous dire que nous sommes satisfaits des conversations".

Cinzano advertisement featuring a bottle of Cinzano and a glass of aperitif. Text includes 'Cinzano sur glace' and 'doux—importé d'Italie sec—importé de France'.

Advertisement for 'Le Devoir' magazine subscription. Includes the headline 'UN CADEAU original pour le Nouvel An LE DEVOIR' and 'Offrez un abonnement à vos AMIS - PARENTS RELIGIEUX - EMPLOYES, Etc.'.

Advertisement for 'Bibliothèque de l'amitié' featuring a book cover and text: 'La "Bibliothèque de l'amitié" offre aux jeunes de 7 à 14 ans une ensemble de romans variés, entraînants, abondamment illustrés en noir et en couleurs. Sport, aventures, nature, vocation, chaque livre a été soigneusement choisi de façon à offrir aux lecteurs des textes vivants, vrais, bien écrits, pouvant éveiller les intérêts les plus divers et donner le goût de la lecture et de la découverte. Beaux volumes, solide couverture en 4 couleurs, plastifiée, nombreuses illustrations noir et couleurs. 43 titres parus • 10 nouveautés par an'.

HATIER advertisement with logo and contact information: '1029, Beaver Hall — Tél.: 866-7764'.